L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1189 - VENDREDI 26 OCTOBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES

* Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Flavescence dorée: 50 foyers et 15 hectares arrachés

Au 1er octobre, 40 nouveaux foyers de flavescence dorée sont apparus dans les vignes. Les craintes se confirment donc et c'est désormais tout le vignoble de Saône et Loire qui passe en lutte obligatoire. *p.19*

P 05 **Actualités**Côte d'Or
Foire gastronomique de Dijon: Une ferme Côte d'Or très festive

P 06 **Actualités**Nièvre
Foire-concours de Corbigny: Une belle présentation et des achats

P 11 **Actualités**Yonne
Concours Charolais: L'excellence récompensée à Avallon

P 12 **Actualités**Bourgogne
Colloque emploi à Dijon: L'emploi en milieu rural passe-t-il par un travail partagé ?

P 13 **Actualités**France
Compétitivité: Renforcer les liens entre économie, agriculture et agroalimentaire

P 17 **Cultures**
Certiphyto: Être en règle pour acheter et appliquer les produits phytopharmaceutiques.

P 18 **Élevage**
Elvéa 71-58: L'indispensable organisation

Encarts: - Sureau Agriculture Promodis Essentiel automne (sur certains cantons)
- Giroux (sur certains cantons)

OLÉAGINEUX

Des productions rentables et «durables», c'est possible



En présentant les résultats de cinq années de recherche, l'Onidol, l'interprofession des oléagineux, s'est fixée deux objectifs : améliorer la rentabilité et la durabilité des cultures et élargir les débouchés humains, animaux et industriels des oléagineux. En matière de durabilité et donc d'environnement, des leviers d'amélioration existent, car pour beaucoup encore, les bonnes pratiques restent «à pratiquer» vraiment. S'en suit un plan d'action où les OS sont parties prenantes. *Page 16*

CORBIGNY 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT 03 86 84 31 33
LUZY 03 86 30 05 63
BAZOLLES 03 86 38 97 00

Récolte des fourrages

Profitez des **conditions morte saison**



Financement 0% sur 5 campagnes*
1ère échéance 25/09/2013



KUHN
be strong, be KUHN*
*Soyez forts, soyez KUHN

* Sous réserve d'acceptation du dossier.

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr



Contacts
Après le départ en retraite de Bernard COLLOT, J.luc GENTY pour la Nièvre, Sébastien RYK pour l'Yonne.

HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

l'Agenda

Côte d'Or

Vente aux enchères des Vins à Beaune

Dimanche 18 novembre se déroulera la 152ème vente aux enchères des Vins des Hospices de Beaune. Cette célèbre opération de charité commencera à 14h30 aux Halles, place de l'Hôtel-Dieu. 512 pièces seront à la vente.

Foire gastronomique de Dijon à partir de mercredi

Evénement incontournable de l'automne en Bourgogne, la foire internationale et gastronomique de Dijon tiendra sa 82e édition du 31 octobre au 11 novembre. Classée 6e foire de France, 1ère manifestation économique de la région, elle réunit près de 600 exposants et accueille quelques 200 000 visiteurs. Cette année, l'Argentine est l'hôte d'honneur.

Journées commerciales de la Fédération charolaise

Vingt élevages charolais du département participent aujourd'hui et demain aux journées portes-ouvertes de la Fédération charolaise de Côte d'Or. Vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. Renseignements au 03 80 90 68 00

Cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine

L'office de tourisme du Pays de Saint-Seine propose une exposition souvenir avec la reproduction de plus d'une centaine de cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Cette exposition se déroule à l'office de Tourisme du 26 octobre au 11 novembre 2012.

Le Lycée agricole de Quétigny recherche des agriculteurs innovateurs

Depuis plus de 10 ans, le lycée agricole « Olivier de Serres » travaille en partenariat avec des agriculteurs. Le principe est simple : un agriculteur de Côte d'Or propose un thème d'études par rapport à ses attentes professionnelles. Nos étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en petits groupes proposent une réponse innovante à ce projet. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au Lycée agricole pour l'occasion en février. L'année dernière, il y a eu des travaux sur un projet photovoltaïque, l'optimisation d'un parc matériel après un regroupement d'exploitations, le choix de nouvelles cultures, d'un type de pulvérisateur … Certains thèmes ont été étudiés plusieurs années, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, la mise aux normes. Dans tous les cas, les étudiants et les agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Notre démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants échangent leurs approches pour trouver la solution la plus adéquate ! Pour cette raison, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants ! Laissez-nous un message écrit par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au : 03 80 71 80 10.

L'agriculture biologique en système polyculture-élevage

Le SEDARB (Service d'EcoDéveloppement AgroBiologique et Rural de Bourgogne), en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, vous invite à participer à une matinée de découverte et d'échanges sur l'agriculture biologique le 30 octobre à Civry-en-Montagne (21)- Salle communale de 10h à 12h30.
Au programme :
- résultats technico-économiques de la filière bio en Côte d'or,
- modalités techniques et réglementaires d'une conversion en bio et aides associées,
- témoignage d'un agriculteur bio du secteur.
Vous êtes agriculteur et vous êtes concerné par une zone de captage ; l'agriculture biologique peut vous permettre de transformer une contrainte réglementaire en opportunité de développement pour votre exploitation.
Renseignements au 06 89 27 97 68 / sarah.hassan@sedarb.org

Nièvre

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Fête de l'élevage A Cercy-la-Tour

Le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) organise, le 3 novembre prochain, une foire-concours aux veaux reproducteurs charolais ainsi qu'un marché aux terroirs et une exposition d'animaux. A la même occasion, les JA organisent leur concours de jugement de bétail. Cette manifestation, véritable fête de l'élevage et des plaisirs gourmands, se déroulera à *«La Croix de Vauilly»* (à côté du rond-point), à Cercy-la-Tour, chez Claude Bouché. Programme: 6h, arrivée des animaux; 9h, début du concours; midi, repas; 14h, jugement de bétail; 17h, visite officielle avant la remise des prix et le vin d'honneur; 20h, repas. Renseignements: 06 13 45 36 08 ou 03 86 50 05 38.

Services de remplacement Séminaire à Planchez

Les Services de remplacement des quatre départements de Bourgogne se réuniront en séminaire, les 12 et 13 novembre prochains, à Planchez-en-Morvan. Cet événement sera ouvert aux président(e)s, administrateurs (-trices) et animateurs (-trices) des quatre SR de Bourgogne. Le 12 novembre, au matin, seront examinées les attentes des départements par rapport aux structures régionale et nationale; l'après-midi étant consacré à l'examen de la candidature de la région à l'organisation du Congrès national 2014 de SR France; enfin le 13 novembre sera dédié aux groupes de travail ressources humaines. Contact: Marie-Aline Saltel au 03 86 93 40 93.

Moulins-Engilbert Bovins reproducteurs charolais

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert prépare sa foire traditionnelle aux bovins reproducteurs charolais, qui aura lieu cette année le mardi 6 novembre sur le champ de foire (sous abri) de Moulins-Engilbert. Il s'agit de la plus ancienne foire-concours de la région et Alain Guinot espère retrouver cette année, une affluence normale, après les ratés sanitaires de l'an dernier. Arrivée des animaux à partir de 6h, vin d'honneur et remise des prix à partir de 12h30. Règlement IBR commun à l'ensemble des foires-concours de la Nièvre. Contact: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

St-Saulge Foire-concours de la St Martin

L'Amicale des agriculteurs et les JA du canton de Saint-Saulge organisent la foire-concours de la Saint-Martin, samedi 10 novembre, entre la mairie et l'église de Saint-Saulge. Cette foire-concours, qui accueillera à partir de 7 h des bovins, des ovins et des équins, sera associée à un marché organisé par les commerçants de la commune. Cet événement n'avait pas été organisé depuis l'an 2000. Le concours est ouvert à des bovins indemnes IBR A ou B. Un casse-croûte est prévu sur place. Renseignements et inscriptions: Vincent Guérin au 06 32 07 57 68.

Yonne

Fête des vins de Chablis

La 64e Fête des vins de Chablis se déroulera les samedi 27, de 12 h 30 à 18 h et dimanche 28 octobre, de 11 h à 18 h.
Au programme du samedi : dégustations sur les stands des vins du chablisien et du grand auxerrois, animations, concert gratuit, place Lafayette, à partir de 18 h
Le dimanche : ouvertures des stands de dégustation à 11h, suivie du cortège traditionnel qui s'élancera du Petit Pontigny à la même heure et à 11 h 30 allocutions et intronisations sur le podium. Animations

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Le Point Info Transmission vous accompagne

Le Point Info Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

Assurer la qualité du lait

Le SEDARB organise une session de formation sur le thème *«Assurer la qualité du lait»* mardi 6 novembre, de 9 h à 17 h 30, à la salle de la Mairie de Saints en Puisaye. Sujets abordés : origine et lien des taux protéiques et butyreux, origine et contrôle des cellules, prévention des mammites, gestion du tarissement) Formation destinée aux éleveurs en agriculture biologique et ouverte à tout éleveur souhaitant se familiariser avec les pratiques préventives et les médecines naturelles. Inscriptions avant le 30 octobre, dans la limite des places disponibles - Contact : Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 aurelie.billon@sedarb.org

Fête des vins de Chablis

La 64e Fête des vins de Chablis se déroulera les samedi 27, de 12 h 30 à 18 h et dimanche 28 octobre, de 11 h à 18 h.
Au programme du samedi : dégustations sur les stands des vins du chablisien et du grand auxerrois, animations, concert gratuit, place Lafayette, à partir de 18 h
Le dimanche : ouvertures des stands de dégustation à 11h, suivie du cortège traditionnel qui s'élancera du Petit Pontigny à la même heure et à 11 h 30 allocutions et intronisations sur le podium. Animations

Conférence MSA à Toucy sur la prévention et le dépistage de cancers

La MSA organise mardi 30 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle carrelée, 9 rue Paul Defrance à Toucy, une conférence animée par le Docteur Rigaud sur le thème de la prévention et du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal.
Sujet : *«Etes vous convaincus de l'intérêt d'un changement de comportement pour prévenir la maladie ?»*
Conférence gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 03 80 63 22 91

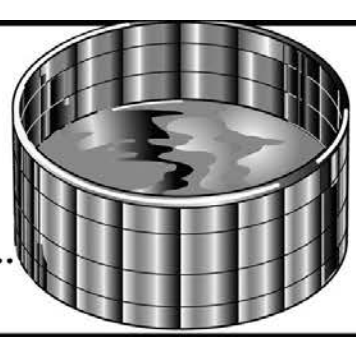
Région

Formation "Dressage de chien truffier"

Pour ne pas rater la saison des truffes qui s'annonce, la Fédération de la trufficulture Fidet, propose une nouvelle campagne *«Dressage de chien truffier»*. La méthode de travail se veut «ludopédagogique », basée sur le jeu et très efficace. Lieu et dates des sessions :
- Côte d'Or : 1er et 2 novembre à Dijon – 15 et 16 novembre à Beaune.
- Rhône : 3 et 4 novembre à Lyon – 17 et 18 novembre à Villefranche
- Isère : 29 et 30 octobre à Grenoble – 19 et 20 novembre à Saint-Marcellin. Durant deux jours, cette formation alterne théorie et pratique. Inscriptions et renseignements au : 06 70 97 14 59 ou au 09 72 91 51 53.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Selon une étude du Crédoc

Les jeunes ruraux en manque de perspectives

Bien intégrés, bien insérés, mieux logés que les jeunes citadins, les jeunes ruraux restent cependant pessimistes sur leur avenir. Une étude du Crédoc détaille un malaise nourri en grande partie par le manque de perspectives professionnelles.

Le Crédoc, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, a pour mission d'ausculter la société. C'est ce qu'il vient de faire, à l'occasion de la journée nationale de la MSA, en scrutant les comportements et le moral des jeunes ruraux au moment de leur «entrée dans la vie active». La catégorie étudiée regroupe tous les jeunes gens âgés de 18 à 30 ans, résidant dans une commune de moins de 2000 habitants ou dans un lieu considéré comme zone agricole. En dépit de meilleures conditions de vie en famille et d'hébergement, ces jeunes ruraux se disent plus pessimistes sur leur avenir que les jeunes urbains (66% contre 57%). Et c'est une inquiétude qui s'aggrave ces dix dernières années, selon le Crédoc.

Méfiance et radicalisation

Méfiants vis à vis des institutions publiques (à 66%) et encore plus méfiants vis à vis des hommes politiques (92% « doutent »), pour les cinq ans à venir, 66% des jeunes des campagnes imaginent un avenir sombre (contre 57% des jeunes urbains). Le Crédoc rapporte même un fort sentiment de «déclassement», du fait notamment d'emplois peu ou moins qualifiés. Ils se différencient des jeunes urbains par une proportion d'étudiants plus faible et une proportion d'indépendants, d'ouvriers ou d'employés plus importante.
Le malaise est patent chez les jeunes ruraux, observe le Crédoc. Sans perspectives d'avenir, il se traduit par une radicalisation du discours dans l'attente de réformes profondes. Ce sont les conditions d'emploi qui dictent ces attentes, car leurs conditions de vie sont plutôt bonnes par rapport aux jeunes urbains. Les ruraux ont accès aux nouvelles technologies, ils sont plutôt bien équipés, ils sont entourés, familialement et socialemen et sont souvent aidés financièrement, 86% d'entre eux possèdent une voiture. Ce sentiment de « confort » et l'autonomie soutenue par la famille renforcent leur peur de l'avenir, quand ils se retrouveront totalement indépendant.

Des jeunes plus précoces

Les jeunes ruraux entrent aussi plus rapidement dans la vie active que les jeunes urbains et souvent aussi plus rapidement dans la vie familiale. Plus d'un jeune sur deux est en couple, avec souvent des enfants à charge. Ils sont plus nombreux qu'il y a trente ans à posséder un diplôme d'études supérieures, mais les emplois à la campagne restent moins qualifiés que ceux du milieu urbain. Une situation qui renforce le sentiment de manque de perspectives professionnelles. Il est plus difficile en zone rurale de se placer dans une perspective de carrière. L'agriculture peut-elle jouer ce rôle de marche-pied social ? La réflexion est ouverte sur l'attractavité de la profession et de ses métiers vis-à-vis des plus jeunes.

Une étude qui sera rendue prochainement publique sur l'emploi en agriculture, montre le déclin depuis une vingtaine d'années du nombre d'emplois pour les agriculteurs et les éleveurs, du fait de l'évolution des pratiques et des techniques. En maraîchage, jardinage, viticulture, l'emploi reste relativement stable et pourrait même progresser (en jardinerie essentiellement, secteur particulièrement dynamique).
L'emploi pour les techniciens et les cadres bénéficie d'une bonne dynamique, cependant, globalement l'emploi a tendance à décliner dans l'agriculture.
Actuellement, sur près de 5 millions d'emplois localisés en milieu rural, 3,5 millions sont liés à l'agriculture.

en bref

Solidarité Création du fonds de modernisation céréaliers/éleveurs

Le fonds de modernisation céréaliers/éleveurs a été officiellement créé le 23 octobre. Ce fonds qui constitue *«un événement historique»* selon Philippe Pinta, président de l'AGPB, Pierre Chevalier, président de la FNB et Xavier Beulin, président de la FNSEA, sera affecté au financement d'actions structurelles visant à améliorer la compétitivité des élevages français. Constitué sur la base du volontariat, il sera alimenté par une contribution *«volontaire»*. Les fondateurs (associations spécialisées végétales AGPB et AGPM, organismes collecteurs réunis au sein de Coop de France et de la Fédération du négoce agricole) estiment qu'il pourrait mobiliser jusqu'à 100 millions d'euros sur la base d'une cotisation de deux euros par tonne de grain. La Fédération des oléoprotéagineux devrait rejoindre bientôt le fonds. Concrètement, l'appel de cotisation devrait intervenir en fin de campagne, c'est-à-dire au mois de juin prochain , sur les céréales collectées au cours des douze mois précédents. Toutes les parties prenantes sont tombées d'accord pour que le fonds serve à financer des actions structurantes et non à accorder des aides conjoncturelles, sur le prix de l'aliment du bétail par exemple. La priorité des priorité est bien de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'élevage français, qu'il s'agisse de la volaille, de la viande de porc ou de la viande bovine.

Pac : la convergence interne des aides directes inquiète

Les ministres de l'agriculture de l'UE ont confirmé, pour un grand nombre d'entre eux, le 22 octobre, à Luxembourg, leurs réserves à l'égard de la proposition de la Commission européenne d'uniformiser le niveau des paiements directs à l'échelle nationale ou régionale à l'horizon 2019-2020, sur la base des droits alloués en 2014. La France souhaite un soutien additionnel pour les premiers hectares de chaque exploitation », a aussi précisé Stéphane Le Foll. Elle veut également « éviter de doter tous les hectares », a-t-il ajouté, rappelant que la France est favorable à la proposition de la Commission sur le verdissement du premier pilier la Pac. Ils ont souhaité en tout cas que ce processus soit pour le moins limité et progressif. Le ministre français a jugé qu'il n'était *«pas possible»* de fixer comme objectif *«un taux unique en 2020»* et qu'il fallait *«revoir»* le projet d'opérer 40 % de cet alignement des paiements dès 2014. *«La France souhaite un soutien additionnel pour les premiers hectares de chaque exploitation»*, a aussi précisé Stéphane Le Foll. Elle veut également *«éviter de doter tous les hectares»*, a-t-il ajouté, rappelant que la France est favorable à la proposition de la Commission sur le verdissement du premier pilier la Pac. À l'occasion de ce nouveau débat ministériel, les présidents de syndicats agricoles d'une dizaine d'États membres, dont celui de la FNSEA, ont signé une déclaration commune demandant *«une période transitoire graduelle et adéquate pour tout ajustement»* des paiements directs.

Remplacement Le crédit d'impôt reconduit

Le gouvernement a décidé la reconduction pour deux ans du crédit d'impôt sur les remplacements pour congés, annonce un communiqué du ministère de l'Agriculture. Ce crédit d'impôt est réservé aux exploitants exerçant à titre principal une activité agricole nécessitant leur présence journalière tout au long de l'année sur l'exploitation. Cette mesure bénéficie principalement aux éleveurs. Celle-ci sera inscrite dans le cadre du projet de loi de Finances 2013, en discussion au Parlement. Le Service de remplacement *«prend acte de cette annonce et s'en félicite»* pour les 20 000 agriculteurs et plus qui en bénéficient.

Clin d'œil





Promotion de l'agriculture

Des vaches en jardin



Des éleveurs laitiers de la FDSEA de Côte d'Or ont participé dimanche dernier à l'exposition «La vache : tout sur le plus humain des bovins» organisée à Dijon dans le cadre de la semaine du goût. Deux vaches et deux veaux de Jean-Pierre et Béatrice Chaume, éleveurs Savigny-le-Sec étaient au jardin des sciences pour l'occasion. Des dégustations de lait étaient offertes à un public venu en nombre. D'autres ateliers ont séduit, comme celui d'une fabrication de fromages.

«Le but était de promouvoir les produits issus de la vache. Vu le succès rencontré, les gens sont vraiment intéressés par cet animal ! L'exposition a d'ailleurs été prolongée» signale Nathalie Mairet, présidente de la commission lait de la FDSEA.

Association départementale du tourisme rural

Bonne retraite Anne-Marie

Le réseau *«Bienvenue à la ferme»* a célébré le départ d'Anne-Marie Ormancey lors de l'assemblée générale de l'ADTR.

Un très bel hommage a été rendu à Anne-Marie Ormancey, la semaine dernière lors de l'assemblée générale de l'ADTR, l'Association départementale de tourisme rural. Arrivée à la Chambre d'agriculture de Bourgogne en 1979 puis à l'ADTR en 1995, Anne-Marie Ormancey vient de faire valoir ses droits à la retraite après 33 années de bons et loyaux services.

Le président Pascal Mure a salué son *«écoute auprès des adhérents»* et sa *«volonté de toujours faire du mieux possible»* : *«Aujourd'hui c'est avec beaucoup d'émotion que je lui dis merci au nom de tous, pour toutes ces années passées dans la bonne humeur au service de l'ADTR»*.

Très émue, Anne-Marie Ormancey gardera *«des moments de plaisir et de satisfaction partagés avec ses collègues»*. C'est d'ailleurs ce qu'elle a souhaité à Séverine Gautier, le nouvelle conseillère en développement local, lui assurant tout son soutien dans cette prise de fonctions.



Anne-Marie Ormancey et Séverine Gautier.

▶ Communiqué

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a fêté ses 10 ans

Le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne, collaborateurs et administrateurs réunis, a investi l'Expo Cube de Troyes le 4 octobre dernier, pour célébrer les 10 ans de la création de l'entreprise sous sa forme actuelle. L'occasion de revenir sur le chemin parcouru et de s'intéresser au Crédit agricole de Champagne- Bourgogne d'aujourd'hui et de demain.

Plus de 2 000 personnes ont participé à l'événement qui s'est déroulé en deux temps : une première partie consacrée aux temps forts de ces 10 dernières années et une soirée festive.

Sur scène, les Présidents et Directeurs, qui se sont succédés à la tête de la Caisse régionale depuis 10 ans, ont dressé le portrait d'une entreprise bien armée pour affronter les défis de demain. On a pu compter sur la présence de :

- Jacques Haffner : Directeur général du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne 1ère du nom,
- Jean-Michel Ozoux : Directeur général d'octobre 2002 à décembre 2006,
- Olivier Gavalda : Directeur général de janvier 2007 à mars 2010,
- François Mace : Directeur général d'avril 2010 à janvier 2012,
- Michel Michaut : Président d'octobre 2002 à septembre 2011,
- Jacques Kermarrec : Directeur général depuis février 2012,
- Vincent Delatte : Président depuis septembre 2012.

Dominique Lefebvre, Président de la Fédération nationale du Crédit Agricole, est également intervenu au cours de la réunion pour évoquer les sujets d'actualité tels que le Projet de groupe et les forces du modèle coopératif. Echanges, synergie, souvenirs, convivialité et rencontres... On n'a pas tous les jours 10 ans !

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ Zoom sur...

Des rendez-vous à ne pas manquer



Les membres du Réseau *«Bienvenue à la ferme»* tiendront un stand à la foire gastronomique de Dijon, du mercredi 31 octobre au dimanche 11 novembre. Des dégustations des produits du terroir seront offertes à la ferme Côte d'Or, du jeudi 8 au dimanche 11 novembre. Un traditionnel marché de Noël se tiendra au 42, rue de Mulhouse jeudi 6 décembre. Le réseau sera également présent à la traditionnelle Saint Vincent Tournante qui se tiendra à Châtillon-sur-Seine le week-end des 26 et 27 janvier.

Foire gastronomique de Dijon

Une ferme Côte d'Or très festive

L'agriculture, présente à la foire de Dijon du 8 au 11 novembre, propose de nouvelles animations.



Crédit photo : conseil général

Photo-souvenir de l'édition 2011 avec les élus, les exposants et leurs animaux.
Marc Frot : «*Nous avons eu énormément de demandes, tout le monde veux venir !*»

«*Nettement plus festif, avec une ouverture aux petites productions*» résume Marc Frot, le président de la commission «*Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable*» du Conseil général. La nouvelle Ferme Côte d'Or qui se tient du jeudi 8 au dimanche 11 novembre à la foire gastronomique de Dijon veut être la plus attractive possible. Parmi les nouveautés, les lapins font leur première apparition. Les volailles seront beaucoup plus nombreuses. Une salle de traite gonflable sera très instructive et une presse à huile transformera en direct les graines de tournesol et de colza. Les visiteurs auront la possibilité de réaliser leur propre montage de tonneau à vin.

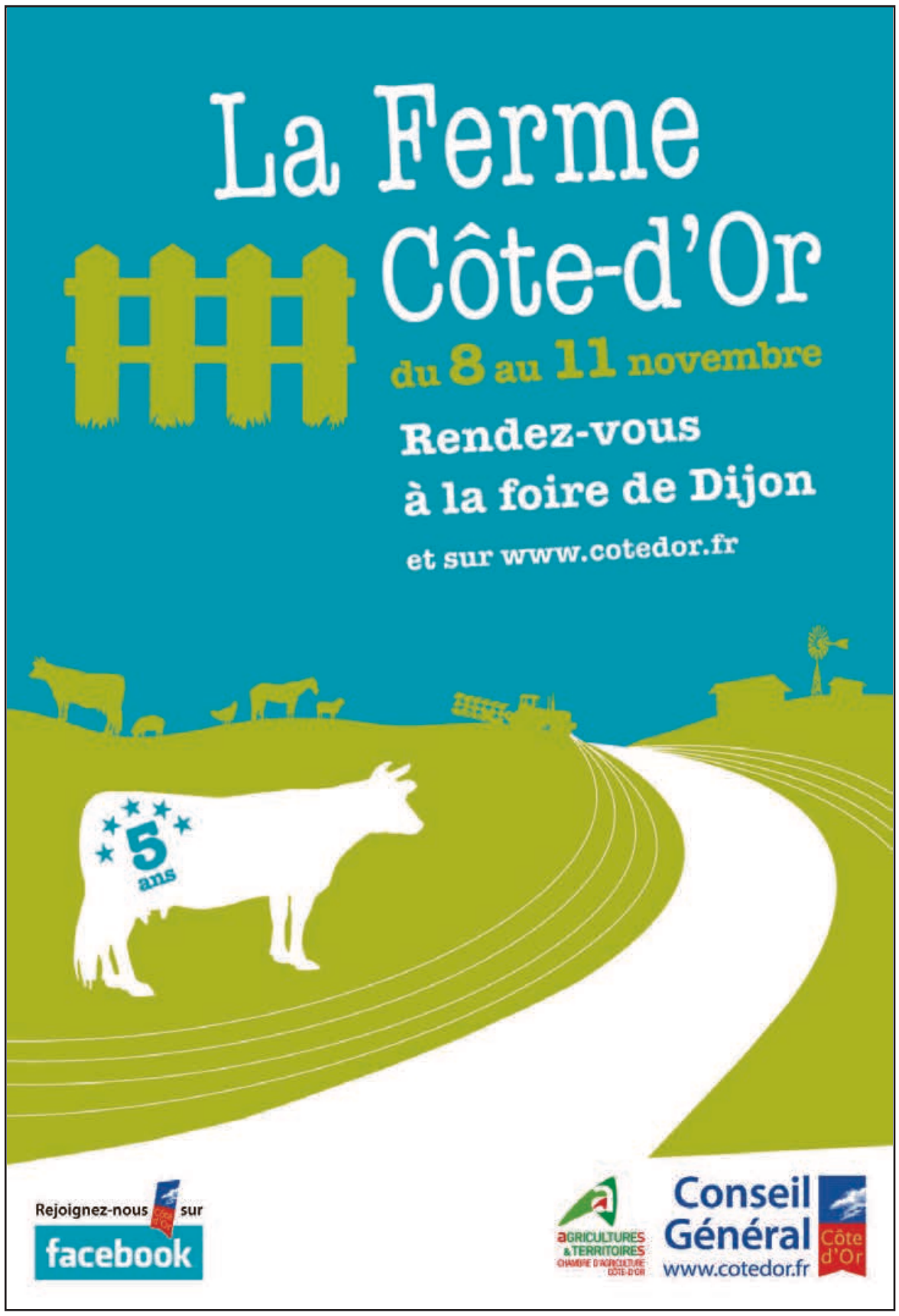
Moins d'écoles, plus de familles

Cette année, la Ferme Côte d'Or tombe pendant les vacances scolaires. Cela n'inquiète pas Marc Frot : «*il y aura forcément moins de lycées et de collèges, mais davantage de centres aérés et de garderies. Nous avons eu énormément de demandes, tout le monde veux venir ! Nous attendons également beaucoup de familles*». Marc Frot revient sur l'importance de la Ferme Côte d'Or : «*devant un tel rassemblement urbain comme la foire de Dijon, les producteurs se doivent d'être présents. Ils sont à la base de la gastronomie. Les citadins connaissent de moins en moins le monde agricole, il y a donc un grand besoin de communiquer*». Différentes actions menées par le Conseil général sont rappelées : «*en terme de communication, il y a la Ferme Côte d'Or chaque année à la foire mais ça ne s'arrête pas là. Le Conseil général, qui encourage toute rencontre entre les professionnels et le public, aide la Chambre d'agriculture, la FDSEA à réaliser différentes actions de communication*»

Conférence agricole le 8 novembre

Dans la programmation des quatre jours de fête de la Ferme Côte d'Or est incluse une conférence départementale agricole. Le thème de la relève en sera le fil conducteur, avec des éléments chiffrés sur la transmission des exploitations et l'aide aux projets d'installation. «*Nous ferons le point sur l'accord-cadre qui relie le Conseil général à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Il est capital de le renouveler. Toute profession qui n'installe pas des jeunes se sclérose*» lance Marc Frot.
Un défilé d'animaux aura lieu comme chaque année lors du dernier jour de l'événement. Le gagnant du concours «*Votre plus bel animal de la Ferme Côte d'Or*» sera alors récompensé. Cette animation répond à une demande de la profession et se tiendra dans une ambiance très conviviale, à l'image de la Ferme Côte d'Or dans son ensemble.

AURÉLIEN GENEST



▶ Repères

Les Temps forts

Jeudi 8 novembre, 15 heures : conférence départementale agricole, sur le thème de la relève. Salle Morey-Saint-Denis au Palais des Congrès. Jeudi 8 novembre, 18 heures : inauguration de la ferme Côte d'Or avec démonstration de tonnellerie. Vendredi 9 novembre (15-18 heures) : rencontre BtoB entre producteurs et restaurateurs de Côte d'Or autour des filières locales. Dimanche 11 novembre, 15 heures : grand défilé des animaux et annonce du gagnant du concours Facebook «*votre plus bel animal de la ferme Côte d'Or*».

Appui à une coopérative de Madagascar

Le soutien financier d'Épis-Centre à l'Afdi-Nièvre

L'association d'agriculteurs en faveur du développement international vient de signer une convention de partaneriat avec le groupe coopératif. Une subvention de 2000 euros par an sur deux ans va venir aider le projet d'accompagnement d'une coopérative d'éleveurs laitiers à Madagascar.



Stéphane Aurousseau (AFDI Nièvre) et Bruno Bouvat-Martin (Epis-Centre) ont signé la convention de partenariat financier à Nevers, en présence de nombreux administrateurs des deux structures.

La section Nièvre de l'Afdi (Agriculteurs français développement international) accompagne depuis 2007 le projet Rofama, à Fianarantsoa dans l'île de Madagascar.

Cette union de coopératives laitières vise à défendre les intérêts des éleveurs et améliorer leurs revenus, à développer la filière lait au niveau régional et local à travers le développement d'un point de collecte et de vente de produits laitiers, à représenter politiquement les éleveurs de Rofama dans les instances régionales et à les sensibiliser au regroupement et à l'organisation collective.

Plusieurs missions ont déjà été conduites sur place par des Nivernais, notamment André Bordet, ancien producteur laitier près de Decize, qui s'investit pleinement dans ce projet. Il doit d'ailleurs y retourner pour la troisième fois, du 4 au 19 novembre prochain.

Signature d'une convention financière

Récemment, dans les locaux d'Épis-Centre à Nevers, Bruno Bouvat-Martin, président d'Epi-Centre, et Stéphane Arousseau, président de l'Afdi Nièvre, ont signé une nouvelle convention de partenariat financier. Celle-ci porte sur l'attribution par le groupe coopératif d'une subvention de 2000 euros par an, sur deux ans, afin de permettre à l'association de mener à bien plusieurs de ses activités à Madagascar.

Épis-Centre, qui dit partager de nombreuses valeurs avec l'Afdi, notamment quant à la défense du système mutualiste et des agricultures familiales, souhaite ainsi contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie de ces paysans malgaches.

Sur place, l'Afdi s'engage à favoriser la bonne gestion et la pérennisation du point de vente de Rofama, l'amélioration des services aux membres (conduite d'élevage, santé animale, conseil à l'exploitation familiale...), la représentation et la défense de l'intérêt des adhérents (une quarantaine au total) ainsi que le renforcement des capacités organisationnelles et stratégiques de la coopérative.

EMMANUEL COULOMBEIX



Foire-concours de Corbigny

Une belle présentation et des achats

Gilles Lorré, le président du Comité des foires de Corbigny, ne feignait pas sa satisfaction, jeudi 18 octobre, à l'issue de la traditionnelle foire-concours aux bovins charolais. Le niveau y était relevé et, comme d'habitude, des animaux ont changé de mains.



Hindou (à gauche) et Hermès ont remporté les Prix d'honneur du concours de Corbigny, dans les catégories non inscrits et inscrits. Le premier était présenté par Denis Adam (EARL de Lucy), de Montapas (58), le second par l'Elevage Duvernoy (EARL des Morillats), de Préporché (58).

Ce ne sont pas moins de 15 éleveurs nivernais qui ont présenté, jeudi dernier, pas loin de 70 veaux charolais de l'année à la foire-concours de Corbigny. Des veaux destinés à la reproduction et à la sélection, *«le B.A.BA à ne surtout pas négliger par les éleveurs qui souhaitent améliorer les performances techniques et économiques de leurs exploitations»* selon Gilles Lorré, l'organisateur de l'événement. Les travées du marché au cadran de Corbigny étaient emplies de *«belles bêtes, dont les qualités n'avaient d'égal que le soin, l'attention, le savoir-faire déclinés par leurs exposants»*. La présentation était belle et Corbigny, une fois de plus, s'est montrée fidèle à sa réputation de terre d'élevage. Fier et heureux, Gilles Lorré s'est même laissé à un plaidoyer vibrant pour le professionnalisme des exposants: *«il faut bien dire que les éleveurs charolais sont les meilleurs pour ce qui est du toilettage de leurs bovins. Ils ont un petit truc en plus, un savoir-faire -sans dénigrer les autres- qui les rendent plus appliqués, plus soigneux et plus délicats. Les licols sont cirés, les têtes et les queues bien tondues, les animaux sont bien mis en valeur»*. Et de fait, tout était fait, sur le ring, pour que les trois jurys (Guillaume Colmont de Saincaize, Florent Lanier de Decize et Eric Compot de Beaumont Sardolle) apprécient encore davantage les qualités musculaires et squelettiques, les aplombs, les têtes et la démarche des veaux, inscrits ou non, en compétition.

Des achats et des contacts

Si le ciel était de la partie pour rendre la matinée agréable, il n'y a pas que la qualité des veaux présentés qui constituait l'enjeu de cette nouvelle édition de la foire-concours. La dimension économique de l'événement y jouait aussi son rôle. Selon Gilles Lorré, *«tous les animaux présentés étaient à vendre et, comme chaque fois ici, il y a eu des échanges»*. Au mieux, des veaux sont repartis le jour-même dans des bétaillères différentes, au pire, des contacts ont été pris qui se concrétiseront peut-être à la ferme dans les semaines qui viennent. Au sérieux des professionnels présents, Gilles Lorré ajoute *«l'esprit sportif et l'esprit de convivialité qui règnent ici»* comme sources supplémentaires de sa satisfaction. Nombre d'exposants et de visiteurs se sont d'ailleurs retrouvés, après l'attribution des plaques, autour d'un repas préparé à la buvette du marché au cadran. Une preuve de plus que l'élevage, servi par des foires-concours de belle facture, a encore de beaux jours devant lui.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès

- Veaux inscrits: 1er prix, Hermès de l'Earl des Morillats; 2è prix, Holliwood d'Yves Robin.
- Veaux non inscrits: 1er prix, Hindou de l'Earl de Lucy; 2è prix, Hector de l'Earl de Lucy.
- Veaux juniors inscrits: 1er prix, Haïtien de l'Earl des Morillats.
- Veaux juniors non inscrits: 1er prix, Humour d'Hervé Jouvet.
- Laitonnes non inscrites: 1er prix à Hervé Jouvet.
- Taureaux de 18 mois inscrits: 1er prix à Elisabeth Martin.
- Taureaux de 18 mois non inscrits: 1er prix au Gaec Langlet.

ELEVAGE SERVICE
Dans le cadre de son développement RECRUTE
1 MAGASINIER
pour le site de Tavaux
NEW HOLLAND AGRICULTURE
1 MÉCANICIEN matériel agricole
Envoyez CV + Lettre de motivation :
ZAE PRES MAGNIN / 39600 LES ARSURES
Tél : 03 84 37 45 78 – Fax : 03 84 37 47 25

Aires de lavage / remplissage

Une formation de la Chambre *"pour éviter de se tromper"*

Actuellement, le monde agricole est conscient des problèmes que peuvent poser les produits phytosanitaires. Pour les éviter, tous les agriculteurs sont volontaires pour gérer leurs effluents phytosanitaires dans le respect de la réglementation. Cependant, diluer au 100ème son fond de cuve de pulvérisateur pour le ré-épandre sur la parcelle et rincer son matériel *«au champ»* comme le veut la réglementation n'est pas chose aisée pour tous. Cela implique, si possible, que le matériel soit équipé d'une cuve de rinçage et d'un jet, ce qui n'est pas encore le cas pour tous les pulvérisateurs.



photo: CCMSA/A.Caste

Exemple d'une aire de lavage/remplissage de pulvérisateurs à la ferme.

La construction d'une aire de lavage/remplissage du pulvérisateur peut être une solution pour parer à ce problème. C'est pourquoi un nombre certain d'agriculteurs (viticulteurs, céréaliers, polyculteur-éleveurs) ont choisi de mettre en place ce dispositif sur leur exploitation. Les avantages, selon eux ? *«Améliorer le confort de travail»*, *«travailler en sécurité pour soi et limiter les risques pour l'environnement»*, *«gagner du temps pour les personnes devant revenir à l'exploitation afin de faire leur dilution»* sont les arguments le plus souvent avancés par les intéressés. Nous avons noté que toutes les personnes ayant mis en place ce dispositif le décrivent comme un investissement très utile sur lequel ils ne reviendraient pas. Cependant, nous constatons aussi que certains agriculteurs, *«si c'était à refaire»*, auraient équipé différemment leur aire. En effet certaines aire de lavage/ remplissage mises en place sans l'avis d'un conseiller spécialisé ou sans les connaissances minimales requises se sont avérées non conformes à la réglementation ou ont révélé quelques défaut difficiles à résorber une fois l'aire construite : biobac ennoyé à chaque lavage, aire non étanche, rejet d'eau de lavage avec une teneur en hydrocarbure supérieur à la norme, cuve de stockage ne respectant pas les distances réglementaires vis à vis d'un tiers ou d'un point d'eau...

Formation sur deux demi-journées

Mettre en place une aire de lavage/remplissage c'est avant tout avoir toutes les informations nécessaires pour :
- choisir son système de traitement des effluents phytosanitaires
- dimensionner la surface de la dalle et le système de traitement des effluents adéquat à son exploitation
- s'assurer que toutes les eaux sortant de cette aire soient traitées en fonction de leur besoin et dans le respect de la réglementation
- Savoir si vous pouvez être bénéficiaire d'aide financière pour votre projet et comment faire la démarche.

Pour éviter les erreurs, connaître la réglementation, et savoir quels moyens existent pour la respecter, la Chambre d'agriculture de la Nièvre vous propose une formation intitulée *«acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage»*. Celle-ci se découpe en deux demi-journées, les 23 et 27 novembre. Lors de la première demi-journée, le conseiller vous expliquera tout ce qu'il faut savoir (réglementation, normes) et vous donnera des conseils pour la mise en place d'une aire de lavage sur votre exploitation. La deuxième demi-journée sera orientée sur votre projet personnel, son dimensionnement et sa faisabilité. Afin que chaque projet soit étudié individuellement par le conseiller, le nombre de places pour cette formation est limité à 7. Une participation de 50 € est demandée à chaque participant, le reste de la formation étant financé par Vivea.

Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir de plus amples renseignements sur cette formation, contacter Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement à la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@chambagri.fr

M-L.S.

Service de remplacement

Une service géré par et pour les agriculteurs

Le Service de Remplacement de la Nièvre s'est réuni en conseil d'administration le mercredi 26 septembre. Un ordre du jour intéressant offrant de belles perspectives.

A ce jour, le Service de Remplacement compte 387 adhérents, tous sont exploitants agricoles nivernais. L'activité du SR au 31 août 2012 est croissante. Les motifs Maternité (+ 107 jours par rapport au 31.08.2011), Accident (+98 jours), Formation dont FSE (+ 29 jours), Congés (+ 0,5 jours), Mandat Syndical (+ 10 jours) sont les plus utilisés. Mais, la structure ne se limite pas à cela.

Les orientations de 2013 laissent présager de belles perspectives. «*Augmenter l'activité en développant le nombre d'utilisateurs est notre objectif de 2013*» souligne le Président du SR58. «*Ces objectifs, si l'on peut les atteindre, pourraient nous permettre de pérenniser des emplois*».

La grille tarifaire pour 2013 a été validée, le montant des aides varient en fonction des motifs. *«Les tarifs sont avantageux comparativement à un exploitant qui souhaiterait embaucher à titre individuel pour se faire remplacer» «Le service a été crée pour les exploitants, il existe, alors il faut l'utiliser surtout qu'il y a une prise en charge partielle du coût du remplacement»* expliquent les administrateurs du SR.

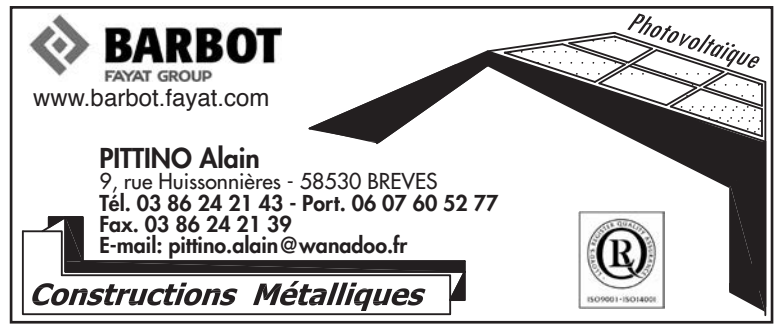
En terme de prise en charge prévisionnelle pour 2013, le SR a privilégié les jeunes exploitants (- de 35 ans), sans oublier les motifs de remplacement Formation et Développement Agricole, anciennement dénommé responsabilités professionnelles. *«C'est parce la profession agricole a besoin de responsables engagés, que les aides sont les plus importantes»*. L'éligibilité du remplacement sous le motif développement agricole est vaste : il concerne les actions de développement agricole (participations à des salons, concours d'élevage, réunions techniques et d'information…cf encadré). L'appel à cotisation de 2013 sera envoyé à tous les exploitants agricoles de la Nièvre courant décembre.

Pour plus d'informations sur le SR et les motifs éligibles, n'hésitez pas à nous contacter.
Service de Remplacement de la Nièvre - 03 86 93 40 93 - service.remplacement58@yahoo.fr

MARIE-ALINE SALTEL
ANIMATRICE SR 58

▶ Repères

L'éligibilité au remplacement pour le motif «*développement agricole*»
- Fonctions statutaires pour un syndicat agricole : seules les représentations de cette structure sont éligibles (ex: participation à une réunion nationale, régionale de ce syndicat, ET représentation de ce syndicat dans une autre structure/organisme)
- les réunions d'informations et fonctions statutaires d'organismes techniques (ex : GDS syndicat de race syndicat de contrôle laitier...)
- les réunions techniques des coopératives
- Lorsque vous avez des fonctions statutaires à FDCuma, FRCuma, FDGEDA, Service de remplacement
- Lorsque vous êtes organisateur de manifestations agricoles de promotion (ex : Fête de l'agriculture, Comices....) A intégrer aussi les jours de préparation à la manifestation
- Lorsque vous êtes visiteur dans des salons professionnels plafond de 3 jours/an/personne (ex : SIA, Innov'Agri salon de l'herbe, SPACE, Vinitech, Sommet de l'élevage, concours d'élevage, vente d'élevage....)
- Lorsque vous êtes exposant dans des salons professionnels plafond de 3 jours/an/personne (ex : SIA, Innov'Agri salon de l'herbe, SPACE, Vinitech, Sommet de l'élevage, concours d'élevage, vente d'élevage....). Joindre une attestation de l'organisme ou une attestation sur l'honneur. Le remplacement doit être utilisé dans les 3 mois de l'absence.



Lycée agricole de Challuy

Un double anniversaire

Le Legta de Nevers a fêté un double anniversaire. Les 20 ans de ses locaux de Challuy et le cinquantenaire de sa création.



Xavier Le Cœur, actuel proviseur du lycée, Monique Bernard, présidente, Martine Vandel, conseillère régionale, Patrice Joly et Daniel Barbier, président et vice-président du Conseil général ont planté, samedi dernier, l'arbre des vingt ans avant de retracer l'historique de l'établissement.

C'est un double anniversaire qu'ont fêté en grandes pompes les personnalités et les anciens du lycée agricole de Nevers, samedi dernier, à Challuy. Le cinquantenaire de la création de l'établissement, suite aux lois d'orientation Pisany de 1962 qui avaient fait du lycée nivernais l'un des tous premiers en France dans ce domaine et les 20 ans de son déménagement sur le site actuel, Magny-Cours s'étant destinée dès 1991 à la création du fameux circuit de F1 sur ses terres préemptées. Avant un grand dîner dansant où se sont retrouvés de nombreux anciens, l'heure était aux discours et aux gestes symboliques. Patrice Joly et Daniel Barbier, président et vice-président du Conseil général, Martine Vandel, conseillère régionale, Monique Bernard, présidente du conseil d'administration du Legat et Xavier Le Cœur, actuel proviseur, se sont d'abord livrés à la plantation d'un gingko biloba, l'arbre des 20 ans, à l'entrée du site.

«Plus gros chantier du département»

Puis, les allocutions de chacun, en présence de deux anciens proviseurs, Rémi Peyriaud et Jean-Pierre Graule, ont retracé les circonstances de la construction et de l'histoire récente de l'établissement.

C'est Pierre Bérégovoy, alors maire de Nevers et Premier ministre, qui avait posé la première pierre le 19 octobre 1990 et l'édifice - d'architecture ambitieuse pour l'époque- a été monté en huit mois sur 12000m², par 96 entreprises locales et 500 personnes, pour un budget de 100 millions de francs. *«Le plus gros chantier du département jamais connu»*, selon Martine Vandel, avait été livré le 15 juin 1992 et inauguré le 21 novembre mais la première rentrée dans les nouveaux bâtiments s'était déroulée dès le 4 mai de la même année.

E. C

Journée du goût

Écoles et collèges Nivernais ont goûté aux produits locaux

Le 16 octobre dernier avait été choisi par le Conseil général de la Nièvre comme date de la distribution de produits locaux dans les assiettes des élèves du département. Une opération symbolique, en marge de la démarche *«manger local, c'est génial»*, qui s'inscrivait dans la droite ligne de la semaine du goût, organisée chaque année au plan national.



Les élèves de 12 collèges nivernais ont pu déguster des produits locaux à la cantine de leurs établissements, le 16 octobre dernier. Ici, au collège Paul Langevin de Fourchambault.

Au collège Paul Langevin de Fourchambault, le plus grand des collèges du département avec ses quelques 700 élèves, c'était jour de dégustation à la cantine. Midi passé, la longue et dissipée file des adolescents se presse devant le stand des deux chefs cuisiniers, afin de mettre sur leurs plateaux les assiettes concoctées spécialement ce mardi-là. Au choix, deux plats de viande attendaient les jeunes affamés, boeuf bourguignon ou rosbeef aux légumes oubliés (panais, potimaron, carottes blanches). Une fois servis, les 480 demi-pensionnaires se pressent sur les tables afin de déguster les mets, jugés *«délicieux»* selon un rapide sondage. La différence avec les autres jours de la semaine, dans cet établissement, a consisté, cette fois-ci, à s'approvisionner en circuit court, auprès de fournisseurs locaux. Le Gaec Deboux, de Chougny, près de Châtillon-en-Bazois, a livré 33 kg de Bourguignon par morceaux de 140 grammes. La Sicavyl, par le biais de l'abattoir de Corbigny, a, elle, livré 35 kg de rosbeef. Les légumes ont été spécialement proposés aux chefs du collège par leur grossiste habituel, de Bourges, qui a fait l'effort de dégoter d'anciennes variétés auprès de ses fournisseurs usuels. Le tout a été préparé dans les cuisines de l'établissement, offrant ainsi un exemple concret de gastronomie à base de produits locaux et régionaux. Le savoir-faire des chefs mettant en valeur de jolie façon les ingrédients achetés.

«Toujours une démarche volontaire des collèges»

Pour Colette Mongiat, ancienne enseignante à Paul Langevin et désormais vice-présidente du Conseil général chargée de l'Education -donc en charge des collèges, *«cette opération a lieu depuis 2011 et est principalement axée sur la viande»*. La démarche est avant tout le fruit d'une volonté des principaux et des gestionnaires des collèges. Cette année, 12 collèges nivernais sur 30 ont décidé de participer à la journée du goût. Près de 4500 euros de coûts supplémentaires ont été abondés par l'institution départementale auprès des établissements participants. Soit 690 euros de plus dans le cas du collège de Fourchambault. *«La viande locale, c'est très bien mais tous les jours à ce tarif-là, ce serait plus dur»* confiait d'ailleurs la conseillère générale autour d'un des plats servis. Le plus difficile étant de fédérer les filières et de faire communiquer le monde de l'agriculture et celui de l'Education nationale, qui semblent *«parfois si différents»*. L'autre opération du Conseil général envers les circuit courts, *«manger local, c'est génial»* qui propose six repas locaux dans l'année dans dix collèges pilotes (au lieu de 6 en 2011), en témoigne particulièrement: *«nous éprouvons encore de grandes difficultés à nous fournir en légumes»* explique Colette Mongiat. Mais ces initiatives, éminemment politiques, participent pourtant d'une sensibilisation au goût et à la qualité des produits par les futurs consommateurs que les élus imaginent déjà comme des *«consom'acteurs»*.

Emmanuel Coulombeix





Marché du Terroir à Paris

On a chiné "Terroir" rue de Chine

Une fois encore, le public Parisien a répondu à l'invitation des producteurs de l'Yonne et ils étaient nombreux à se presser ce dimanche, rue de Chine, dans ce petit coin du XX^{e} arrondissement, où se tient chaque année un marché haut en couleurs, devenu au fil du temps rendez-vous incontournable.









1- Visite matinale pour Xavier Beulin, avec à ses côtés, Christine Busson, présidente de la Commission diversification et Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne. **2** - Chapeau façon Indiana Jones sur la tête, Noël Papillon porte bien ses 91 printemps et vient chaque année faire un tour de marché pour se remémorer ses souvenirs d'ancien petit icaunais. **3** - La valeur n'attend pas le nombre des années et Miguel n'a pas sa pareille pour manier l'opinel et apprêter les choux fleurs de l'exploitation familiale de Charbuy. Une manière aussi de confirmer que les garçons naissent bien dans les choux ! **4** - Petite halte chez la famille Rabuat et dégustation de canard pour Frédérique Calandra, Maire du XX^{e} arrondissement.

Cela fait 19 ans que ça dure et aucune raison que ça s'arrête… ! Seul marché des Terres de France à avoir résisté à l'usure du temps, la *«rue de Chine»* connaît d'année en année un succès grandissant et les visiteurs, devenus aujourd'hui des habitués, ne rateraient pour rien au monde le rendez-vous que leur donnent les producteurs de l'Yonne.

Tour de marché matinal pour Xavier Beulin, président de la FNSEA, qui était attendu par ailleurs pour l'inauguration du Salon International de l'Agroalimentaire. Un emploi du temps chargé, qui lui aura tout de même permis, accompagné du président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, d'aller saluer l'ensemble des producteurs présents. L'occasion d'un petit mot amical à chacun et de se renseigner sur le moral des troupes… Et les encouragements du *«patron»* ne sont pas de trop, quand on est aviculteur et que l'on vient de se faire voler pour 8 000 € de volailles ! *«Piquer en pleine nuit autant de volailles vivantes… !»* Xavier Beulin n'avait encore jamais vu ça…

Pour le président de la FNSEA, l'intérêt d'un tel marché est double: *«d'abord de venir à la rencontre des citadins en rapprochant le producteur du consommateur, mais aussi et c'est ce que je trouve intéressant avec les producteurs de l'Yonne, de constater que l'on peut être sur des grandes filières comme les céréales et développer en même temps une activité de diversification. Après, l'important est bien de savoir montrer tout le savoir faire des agriculteurs et recréer des liens qui malheureusement se distendent de plus en plus entre ruraux et urbains. On a aujourd'hui dans le pays un débat entre le bio, le conventionnel, les circuits courts, les marchés longs…, on a tout intérêt à mettre nous-même en valeur toute cette richesse de l'agriculture. Ce marché existe depuis 19 ans et il faut le perpétuer car le gain est autant dans l'acte commercial que dans la discussion, le dialogue, l'échange car au bout du compte, il en reste toujours quelque chose»*.

«Du soleil en bouteille…»

«Non madame, c'est de l'eau de vie, pas du jus de pomme !» Pas toujours facile pour le visiteur de s'y retrouver dans toutes les richesses du terroir icaunais ! Florence et Philippe Charlois, producteurs en Pays d'Othe de cidre fermier et dérivés, sont là pour les renseigner. Un peu plus loin, le verbe se fait lyrique : *«ici, vous trouverez du soleil en bouteille ! Le Chitry fait délier les langues, il a de la matière, du corps, c'est long en bouche... Et là, détendu sur votre canapé, vous imaginerez les plaines de l'Yonne et les vignes de l'Auxerrois baignées de soleil… Que du bonheur !»*

Pas de doute, l'ami *«Jébé»* est en forme ! Noël Papillon habite le quartier depuis plus de 50 ans : fringant et élégant nonagénaire, il effectue chaque année son petit tour de marché. Un retour au source, pour ce fils de receveur des postes auxerrois, qui a su garder pour le département une tendresse à l'aune des ses souvenirs d'enfant et de la maison familiale de Sougères sur Sinotte. Ses emplettes du jour : *«j'ai mangé une douzaine d'escargots, bu un verre de chablis et acheté un pain d'épices…»* Toute la Bourgogne réunie ! A l'année prochaine Monsieur Papillon !

Maire du XX^{e} arrondissement, Frédérique Calandra a un projet qui lui tient à cœur : *«mettre en place une structure couverte Porte de Montreuil, où les producteurs les plus proches de Paris pourraient venir faire de la vente directe. Pas un marché de "bobos", mais un réel marché populaire où tout le monde aurait à y gagner, producteurs comme consommateurs»*.

Pour l'heure, les producteurs présents à ce marché de la rue de Chine semblent apprécier l'hospitalité et souhaiteraient voir développée l'initiative en multipliant les occasions de venir plus régulièrement. Après tout, l'Yonne n'a-t-elle pas déjà un pied dans ce quartier populaire parisien… ? Pas très loin de la rue de Chine, se trouve la rue de Saint-Fargeau. En un mot, la vie de château !

DOMINIQUE BERNERD



«Elle est belle, elle est fraîche ma salade !»



Le grand jour est arrivé… Les radis ont envahi Paris !

Joigny

Une fête des vendanges bien arrosée

Jamais Marché couvert n'aura porté si bien son nom et rempli ses bons offices. Compte tenu de la météo particulièrement humide en ce dimanche 14 octobre, il valait mieux pour le confort de tous et éviter de «*mettre de l'eau dans son vin*», que s'y déroule la traditionnelle fête des vendanges de Joigny.



Le vin favorise l'échange, comme ici, sur le stand de Christian Morin, vigneron à Chitry

Rendez-vous prisé des amateurs à la sortie des vendanges, la manifestation en était cette année à sa 23ème édition, depuis sa renaissance, il y a deux décennies, par l'association Tourisme, Terroir et Développement, en partenariat avec le groupement viticole de la Côte Saint-Jacques, présidé par le viticulteur Alain Vignot et le BIVB.
Une trentaine de vignerons avait répondu à l'appel, venus de tout le département et de bien plus loin encore, puisque étaient présents les viticulteurs d'Amelia et de Mayen, les villes italienne et allemande jumelées avec Joigny. La fête des vendanges aura été aussi l'occasion pour nombre de producteurs icaunais, de mettre en valeur leurs produits du terroir. Et pour les nostalgiques, des animations de pressurage à l'ancienne ont été assurées toute la journée par un viticulteur amateur maillotin, Claude Simon, venu avec son pressoir hors d'âge mais soigneusement conservé et en parfait état de marche. De quoi ravir les enfants avec du jus de raisin «*tout frais*». Les plus grands, semblant préférer la visite des stands… Avec modération bien sur !



Viticulteur amateur jovinien, Claude Simon avait apporté son propre matériel pour des démonstrations de pressurage à l'ancienne

DB

Les Jardins de la Croisière

Partenariat renouvelé avec GRDF

C'est le 11 octobre dernier, sur le stand de GRDF lors du Salon des collectivités Cité 89 que Michel Jouan, président des Jardins de la Croisière, Erik Polrot, directeur de l'association et Thierry Gay, directeur territorial de GRDF Yonne, ont signé une convention de partenariat pour 2012.

Gaz Réseau Distribution France a souhaité s'engager sur le plan national dans un soutien à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, par le biais d'un appui au développement du Réseau Cocagne. Une structure qui fédère plus de 120 jardins d'insertion en France, dont celui des Jardins de la Croisière, à Sens. Née en 1995 et administrée conjointement par la Chambre d'agriculture et la FDSEA 89, l'association gère une exploitation maraîchère biologique de 4 ha aux portes de Sens et depuis 2007, développe une activité de chantiers d'entretien d'espace rural. Depuis sa création, plus de 360 personnes ont ainsi bénéficié d'un contrat aidé et 180 autres ont réalisé un travail d'intêrêt général (TIG), en lien avec les services de la Justice.
Autant de résultats qui ont conduit GRDF à renouveler leur partenariat pour l'année 2012 avec les Jardins, en leur remettant un chèque de 2000 €. Une somme qui a permis à l'association d'insertion sénonaise d'acheter du matériel agricole (un rotofil, un souffleur et du matériel de sécurité). Accueillis sur le stand de GRDF à Cité 89, les Jardins de la Croisière ont pu également, deux jours durant, profiter de l'occasion pour nouer des contacts avec les élus du département et faire connaître leur offre de services aux collectivités locales présentes sur le salon.



Sur le stand de GRDF, à l'heure de la signature du partenariat avec les Jardins de la Croisière

DB

Administration

Le nouveau préfet a pris ses fonctions

Le successeur de Jean-Paul Bonnetain a pris ses fonctions en début de semaine à la préfecture de l'Yonne. Originaire de Bretagne, Raymond Le Deun a partagé sa carrière entre administration centrale et territoriale. Un parcours qui lui a permis, lorsqu'il était sous-préfet d'Istres, de croiser celui de son prédécesseur, alors en poste dans les Bouches du Rhône.

L'agenda des prochains jours est déjà chargé : avec notamment en fin de semaine une réunion de l'Etat Major de sécurité, suivie d'une réunion sur l'intercommunalité. Un sujet d'actualité avec une première échéance d'ici un mois visant à prendre les arrêtés des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale. Autre sujet prioritaire : l'extension des zones vulnérables dans le cadre de l'application de la directive nitrates. Pour avoir exercé dans le Pas-de-calais et la Marne, «*un département où j'ai eu le plaisir d'avoir comme directeur de l'agriculture Yves Granger, aujourd'hui à la tête de la DDT de l'Yonne*», Raymond Le Deun connaît déjà le monde de l'agriculture et sait combien le dossier est sensible : «*le préfet coordonnateur de bassin devra prendre une décision avant la fin de l'année et en ma qualité de préfet de département, je devrai donner un avis le mois prochain*». Une réunion de travail devrait être organisée dans les prochaines semaines afin d'avancer sur le sujet : «*sans pour autant donner nécessairement raison à toutes les demandes, j'ai tendance à penser qu'il faut d'une manière ou d'une autre, écouter les avis défavorables, d'autant que cela paraîtrait difficile de faire comme s'il n'y en avait pas*».
Le département est une découverte pour le nouveau préfet qui reconnaît n'y être jamais venu avant sa prise de fonction : «*mais j'ai beaucoup progressé depuis trois semaines !*» Notamment en rencontrant à Paris avant son arrivée, deux des parlementaires de l'Yonne. L'une de ses premières sorties officielles sera ce week-end, pour la traditionnelle fête des vins de Chablis, répondant à l'invitation de son maire, Patrick Gendraud. Marié, père de trois filles, Raymond Le Deun est aussi amateur de football mais «*supporter inconditionnel du Stade Rennais*» Ne reste plus à l'AJA que de briller sur la pelouse de l'Abbé Deschamps pour lui faire préférer un autre maillot ! Nous souhaitons au nouveau préfet de l'Yonne la bienvenue dans le département.



Nouveau préfet Yonne Raymond Le Deun est le 26ème préfet de l'Yonne depuis l'avènement de la 5ème République. Il a pris officiellement ses fonctions lundi 22 octobre

DOMINIQUE BERNERD



Gamme 900 Vario SCR

LA PERFORMANCE ABSOLUE

Symbole suprême de la supériorité de FENDT dans la forte puissance, la gamme 900 Vario SCR ouvre la voie à de nouvelles performances. Grâce au concept « Fendt Efficient Technology », elle vous garantit encore plus de productivité avec une rentabilité complètement inédite. Le bénéfice est total : en économie, en confort et en efficacité.

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE

FENDT Voir plus loin

ETS BOUCHERON
Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent :
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
Cerisiers 03 86 96 20 08 - Charny 03 86 63 09 13
et ses agents :
OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

Ouverture prochaine dans la Nièvre
Commercial Nièvre
Guillaume Desante
06 76 52 21 03

Concours Charolais

L'excellence récompensée à Avallon

Rituel automnal, le concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais d'Avallon a encore une fois tenu toutes ses promesses et récompensé l'excellence de la filière locale. Pas moins de 107 animaux présents pour 21 éleveurs venus de l'Yonne, la Côte d'Or et la Nièvre



Dernier petit coup de peigne pour Darkvador, avant le défilé

La 50ème édition du concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais n'a pas failli à sa réputation de vitrine de la filière icaunaise avec une majorité de prix trustés par les éleveurs locaux. Disparu en août dernier, Bernard Cadoux, l'ambassadeur du monde charolais départemental pourrait être fier de l'héritage familial : pas moins de huit prix d'honneur glanés cette année par les éleveurs de Saint-André-en-Terre-Plaine. Avec bien sur également au palmarès 2012 les habitués traditionnels des podiums, comme la SCEA Riotte Schrapfer d'Angely ou les nivernais de l'EARL Touillon-Moiron de Decize. Mention spéciale à Darkvador, du jeune éleveur de Joux-la-Ville, Alexandre Bretagne qui a de nouveau brillé, cumulant prix d'honneur et grand prix d'honneur en catégorie taureaux, ainsi que le prix de synthèse. Des résultats venant récompenser un travail de préparation fait de patience et persévérance, comme le rappelle Valérie Bretagne : «*sans compter le stress ! Sera-t-il sélectionné pour Paris ? On ne le saura que quinze jours avant l'ouverture du salon. Le pire étant d'être référencé « réserve ». Vous avez les mêmes contraintes d'organisation mais ne savez que le jour de réception des animaux si vous êtes sélectionné ou non* ». Pour l'heure, Darkvador devra passer par les demi-finales. Direction Moulins dans l'Allier pour le concours qui se déroulera les 16 et 17 novembre prochains.



Le Côte d'Orien Goldman, du Gaec du Bourg, prix d'honneur junior mâles, vous salue bien !



Portant bien son nom, Favorite, du Gaec Cadoux, prix d'honneur junior femelles

Une structure « en dur » pour 2014… ?

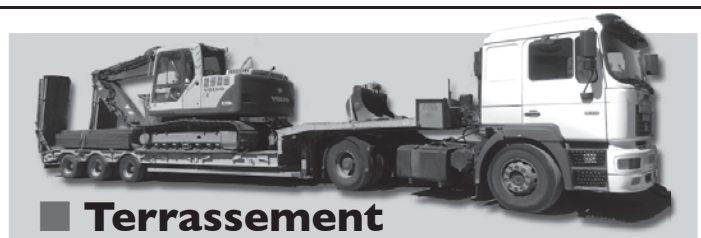
La hausse des cours de la viande enregistrés depuis bientôt un an a fait du bien au moral des éleveurs et l'atmosphère dans les allées était moins tendue que lors de l'édition précédente ! Mais la confiance reste mesurée, comme le rappelle Claude Cadoux : « *au niveau des cours, c'est sûr que ce n'était pas remonté à un tel niveau depuis peut-être 20 ans, mais il était temps ! On a le moral parce que la viande se vend mieux, mais on reste inquiets face aux coûts de production ne cessant de progresser, que ce soit les aliments ou le carburant. Pas certain au bout du compte que cela ne se termine pas par une année blanche* ». Lui aussi prendra d'ici quelques semaines la route de Moulins avec ses animaux primés : « *Avallon, c'est un peu comme pour Miss France, il faut déjà être sélectionné Miss Bourgogne avant de prétendre à la couronne !* » Pas sûr pour autant que Geneviève de Fontenay accepte de présider le jury !

A l'heure des discours précédant la remise des prix, le président du Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolais Aube-Loiret-Yonne, Jean-Louis Riotte a lui aussi rappelé la situation économique des éleveurs et formulé un souhait : « *à l'heure où la PAC est en complète renégociation, pourquoi ne pas imaginer un système de péréquation des aides calculées non en fonction des prix de vente des productions agricoles mais de leurs rentabilités respectives ?* ». Autre vœu à l'attention des élus présents, concernant la construction de la structure polyvalente pérenne tant attendue et espérée : « *il est impératif que ce bâtiment, fruit d'une collaboration entre nos collectivités locales, voie enfin le jour faute de quoi nous ne pourrons pas pérenniser nos manifestations* » De rappeler le coût de la structure louée cette année encore pour le concours : «*21 500 € pour seulement trois-salons !*» Selon Michel Chevreux, l'emblématique animateur de la filière, aujourd'hui retraité, cette structure polyvalente « *en dur* » devrait voir le jour en 2014, pour la 52ème édition du concours, à l'issue d'un projet communautaire regroupant toutes les communautés de communes concernées… Rendez-vous est pris !

DOMINIQUE BERNERD

Le palmarès 2012

Prix d'honneur veaux femelles : Hermdude - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'honneur veaux males : Hamlet - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix spécial Ville d'Avallon : Herode - EARL Touillon - Moiron à Decize (58)
Prix AJEC : Harmonieux - Gaec Saint Roch à Recey sur Ource (21)
Prix d'honneur junior femelles : Favorite - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'honneur junior males : Goldman - GAEC du Bourg à Vic de Chassenay (21)
Prix d'honneur vaches : Douve - François Lucand à Molphey (21)
Grand Prix d'honneur femelles : Douve - François Lucand à Molphey (21)
Prix d'honneur taureaux : Darkvador - EARL La Croix du Château à Joux la Ville (89)
Grand Prix d'honneur taureaux : Darkvador - EARL La Croix du Château à Joux la Ville (89)
Prix d'ensemble femelles : Ecuyere / Excellence / Ellebelle - GAEC Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'élevage supérieur à 70 vaches : Froufrou / Flora-RS / Baisha / Clara-RS - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)
Prix de famille par le Père : Feodal / Hamlet / Happy / Havrais / Hondelle - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix de famille par la Mère : Clara-RS / Hara / Gala / Flora-RS - SCEA Riotte Schrapfer à Angely (89)
Prix de meilleur raceur : Feodal / Hamlet / Happy / Havrais / Hondelle - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'ensemble veaux femelles : Heroine / Helie/ Hermdude - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'ensemble veaux mâles (élevage supérieur à 60 vaches) : Hidalgo / Heros / Hugo / Hamlet - Gaec Cadoux Bernard & Fils à St André en Terre Plaine (89)
Prix d'ensemble veaux mâles (élevage inférieur à 60 vaches) : Hourra / Hampe / Harpic - EARL Guenot Nicolas à Allerey (21)
Prix de synthèse veaux femelles : Hawaï - EARL Touillon - Moiron à Decize (58)
Prix de synthèse veaux mâles : Herode - EARL Touillon - Moiron à Decize (58)
Prix de synthèse vaches : Berezina – François Lucand à Molphey (21)
Prix de synthèse taureaux : Darkvador - EARL La Croix du Château à Joux la Ville (89)



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1189
VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Colloque emploi àDijon

L'emploi en milieu rural passe-t-il par un travail partagé ?

Le premier des colloques régionaux sur l'emploi organisés par la FNSEA s'est déroulé le 19 octobre dernier à Dijon. Au programme de la journée, deux tables rondes, auxquelles ont participé plusieurs professionnels de Bourgogne et Franche-Comté. Retour sur celle de la matinée qui avait pour thème «*l'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux*».



A la tribune, de gauche à droite : Gilles Duquet, Jean-Michel Loiseau, Jean Girardon, Jean-Louis Lopez, Jean-Paul Bouveresse



Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne



Gilles Duquet est membre de la Commission Nationale Emploi de la FNSEA



Eleveur laitier, en Franche-Comté, Jean-Paul Bouveresse a fait part de son expérience de vice-président de groupement d'employeurs régional.

Aujourd'hui, l'espace rural n'est plus obligatoirement synonyme d'espace agricole et a perdu une part non négligeable de son tissu économique au profit d'autres usages. La mutation née du divorce entre rural et agricole fait qu'aujourd'hui, les agriculteurs sont loin de détenir le monopole de l'activité. Quelles sont les difficultés de l'emploi en milieu rural, comment le maintenir et le développer… ? Autant de sujets abordés par les intervenants à la table ronde matinale sur le thème de « *l'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux* ». Étaient présents : Jean-Paul Bouveresse, éleveur laitier, vice- président du groupement d'employeurs régional de Franche Comté, Jean-Louis Lopez, DRH de la Société agroalimentaire Amiotte, Jean Girardon, maire de Mon-Saint-Vincent en Saône et Loire et vice-président de l'association des Maires de France, Gilles Duquet, membre de la Commission Nationale Emploi à la FNSEA et Jean-Michel Loiseau, délégué CGC

Difficile de recruter en CDD sur des métiers spécifiques

L'intercommunalité peut-elle être l'un des moyens d'appréhender la question de l'emploi en milieu rural ? C'est semble-t-il l'avis du maire de Mont Saint Vincent, pour qui : « *le monde agricole est l'un des secteurs économiques ayant connu depuis 50 ans une évolution comparable à aucun autre secteur d'activité, que ce soit en terme de mutation de l'emploi comme de déplacement de l'emploi* ». Si hier les emplois étaient surtout sur les exploitations, ils se sont aujourd'hui en partie déplacés sur des structures périphériques. La spécificité du monde agricole avec ses activités saisonnières est d'engendrer un nombre conséquent de contrats à durée déterminée. D'où certaines difficultés à fidéliser et retenir localement des salariés en recherche d'emploi. D'autant que, rappelle Gilles Duquet, « *on ne sait plus très bien ce que veut dire le métier d'agriculture et la connaissance qu'en a le grand public passe encore trop souvent par une image vieillotte et passée de mode* ».

Un sentiment partagé par Jean-Michel Loiseau, pour qui : « *il faudrait sensibiliser les jeunes scolaires dès le moment de leur orientation. Les médias véhiculent encore trop l'image de commis de culture et d'agriculture polluante* » Au-delà du déficit d'image, il n'est pas toujours facile de recruter des personnes compétentes en CDD, sur des métiers spécifiques. L'agriculture aurait, selon le représentant syndical CGC, « *tout intérêt à mener un travail sur elle-même, à l'image de ce qui s'est fait il y a une quinzaine d'années dans le secteur bâtiment, qui a su depuis, revaloriser ses métiers, notamment par de meilleurs salaires et des compétences accrues…* »

L'avenir passe-t-il par les groupements d'employeurs ?

Si les services de remplacement répondent à des besoins de main d'œuvre pour motifs essentiellement sociaux, comme la maladie, l'accident ou la maternité, de plus en plus de groupements d'employeurs voient le jour, avec comme intérêt principal pour l'exploitant, d'embaucher au plus proche de ses besoins. Vice-président d'un groupement d'employeurs régional de Franche-Comté, Jean-Paul Bouveresse a témoigné sur le sujet : « *l'objectif est bien d'offrir ainsi en CDI l'équivalent d'un travail temps plein, qui permettra au salarié de s'installer et d'investir localement. Les inquiétudes du début se sont envolées, le système est tout à fait compatible avec un service de remplacement… On est dans le même bateau et on a tout intérêt à s'entendre. Pourquoi même ne pas aller plus loin et avoir des salariés communs ?* » Une intervention au diapason de celle de Jean-Louis Lopez, qui a rappelé que le GER permettait à des employés de l'entreprise de cumuler un travail dans l'agroalimentaire à l'automne, période de pointe, tout en travaillant chez des horticulteurs l'été. Pas toujours facile pour autant de conjuguer emplois public et privé, comme l'a souligné Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne mais aussi membre d'un groupement d'employeurs local dans son village de Puisaye : « *ma commune de 500 habitants compte deux salariés en emploi aidé. Le problème est aujourd'hui que le statut d'un salarié communal n'est pas le même que celui d'un salarié classique et on se heurte en la matière à la législation. Pour exemple, aucun ne conduit la débroussailleuse de la Cuma, à laquelle adhère la commune et cette année, pas de débroussaillage !* »

Agriculteur en Haute-Saône et employeur de main d'œuvre, Philippe interpelle la tribune : « *CDD, CDI, GPE.., tous les acteurs de ces secteurs sont différents et les intérêts de chacun pas tous identiques. Doit-on aujourd'hui promouvoir la multiplication des emplois en CDI ou multiplier le nombre d'exploitations…?* » Un sujet qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir même de l'agriculture. Le mot de la fin à Alex Sontag, directeur de la FRSEA de Franche-Comté et administrateur d'un GER : « *soyons suffisamment mûrs pour ne pas opposer les systèmes et les gens les uns aux autres et essayons avant tout de rendre service ! Le salarié est une solution, le Gaec ou les Cuma en sont d'autres, tous ces systèmes doivent cohabiter, ayons l'intelligence de le faire dans le respect de chacun !* »

DOMINIQUE BERNERD

▶ Repères

En Bourgogne, l'emploi agricole a le vent en poupe :

Il existe 20 300 exploitations agricoles en Bourgogne, dont 7 sur 10 en viticulture, élevage, bovin ou grandes cultures. Mais le paysage agricole bourguignon reste très riche d'autres secteurs de production plus petits et de plus en plus d'exploitations développent des activités de diversification, souvent plus gourmandes en main d'œuvre salariée.
L'agriculture concentre 5% des emplois et de la valeur ajoutée de la région, ce qui place la Bourgogne parmi les cinq premières régions agricoles françaises.
43 100 actifs permanents travaillent au sein des exploitations agricoles bourguignonnes, dont plus de 21,5% sont salariés (soit près de 9300 salariés).
Malgré une forte diminution du nombre d'exploitations (- 23%),
la surface agricole utile reste stable et le nombre de salariés agricoles a progressé de 6% dans la région entre 2000 et 2010 (principalement en viticulture et dans les activités de diversification).
Les salariés permanents fournissent 91% du travail salarié, tandis que la proportion de travail réalisé par la main d'œuvre saisonnière (essentiellement en viticulture) est en baisse (- 5% entre 2000 et 2010). 3850 exploitations emploient des salariés permanents hors cadre familial.
Sources : Recensement agricole 2010 DRAAF

Compétitivité

Renforcer les liens entre économie, agriculture et agroalimentaire

À Nantes, une conférence sur l'économie agroalimentaire a dégagé des pistes pour améliorer les relations entre l'amont et l'aval.



L'amélioration de la compétitivité de l'industrie agroalimentaire française passe, en partie, par des relations améliorées et renforcées avec sa partie amont a expliqué Alain Berger, délégué interministériel à l'agroalimentaire.

Pour Alain Berger, délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie, le développement des relations filières est une priorité pour renforcer la compétitivité du secteur agroalimentaire et assurer les débouchés des produits agricoles français.
« *En France, l'agroalimentaire est le premier secteur industriel en matière de valeur et d'emploi, souligne Alain Berger, délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie. Et il assure aussi des débouchés pour 70 % de la production agricole française. C'est donc un des secteurs cibles sur lesquels le gouvernement veut désormais concentrer ses moyens.* »

Pour Alain Berger, le secteur agroalimentaire français a de nombreux points forts. Il est créateur d'emplois et de valeur. C'est le 3ème poste excédentaire en France, derrière l'aéronautique et les parfums et cosmétiques, avec une part importante de son excédent commercial lié aux pays tiers, un atout si l'on considère que la demande augmente plus dans ces pays que dans l'union européenne. Il a une bonne capacité de résistance aux chocs structurels. «*Alors que l'industrie manufacturière a reculé de 10,3 % depuis 2009, l'agroalimentaire a progressé de 3,5 %* », constate le délégué interministériel. La proximité et le lien fort avec l'amont font qu'il y a peu de délocalisation et que le secteur, de par son ancrage territoriale, présente au contraire un intérêt pour l'aménagement des territoires. Et il a une réputation de qualité, de diversité, de haut niveau d'exigence sanitaire et une image gastronomique.

« *Mais ce secteur a aussi des points faibles, analyse Alain Berger. En quinze ans, il a perdu deux points de parts de marché sur le marché mondial et trois points sur le marché européen.* » Un de ses points faibles est d'être très éclaté, avec de nombreuses petites entreprises tournées surtout vers le marché intérieur et n'ayant pas toujours la capacité à être présentes sur les marchés internationaux. C'est aussi un secteur à faible rentabilité, considéré comme «*à risque* » et instable, et donc peu attractif pour les investisseurs. Et il est également peu attractif pour l'emploi (salaire, pénibilité) et a un problème d'image du produit industriel.

Développer les relations de filière

Et surtout «*le dialogue interprofessionnel est insuffisant, estime Alain Berger. Alors que l'agriculture et l'agroalimentaire sont fortement dépendantes l'une de l'autre, il y a plus souvent confrontation entre les deux parties que construction commune.*»

Pour le délégué interministériel aux industries agroalimentaires, la priorité pour renforcer la compétitivité du secteur et assurer les débouchés de la production agricole française est donc de développer les relations de filière. «*L'agriculture ne doit plus raisonner son avenir uniquement dans le cadre des politiques publiques et de la PAC, estime-t-il. Elle doit se tourner aussi vers les industries agroalimentaires qui sont ses principaux clients. Et de leur côté, les industriels doivent davantage se tourner vers les producteurs mais aussi vers les distributeurs qui doivent faire partie de l'interprofession.*» Et au-delà de la contractualisation et de la transparence sur les marges, c'est une véritable relation de confiance qu'il faut instaurer entre les différents maillons. Ce dialogue permanent, cette relation filière gagnant/gagnant est le principal facteur à développer pour accroître la compétitivité du secteur. «*Et comme dans l'automobile, la filière doit avoir une approche collective face à ses fournisseurs et à ses clients, mutualiser ses outils de régulation, échanger pour faciliter l'innovation*», estime Alain Berger. Une approche interprofessionnelle et collective qui implique sans doute de nouveaux moyens pour faire respecter les accords interprofessionnels et doit se faire dans le cadre du droit communautaire de la concurrence (prohibition des ententes illicites).



Évoluer

« ***L'agriculture doit davantage se tourner vers les industries agroalimentaires qui assurent 70 % des débouchés de la production agricole française*** » **estime Alain Berger.**

La compétitivité du secteur passe aussi par une meilleure réponse aux attentes des consommateurs, par la création de valeur (qualité, innovation, sécurité sanitaire, image France), par le développement de l'export vers les pays émergents, par le développement durable. Et il faudrait aussi faciliter le financement des projets, investir dans l'innovation, améliorer la qualification de l'emploi et, en dernier lieu, agir sur le coût du travail.

Véronique Bargain

▶ Zoom sur

Premier secteur industriel français

En France, l'industrie agroalimentaire représente un chiffre d'affaires de 150 milliards d'euros dont 40 milliards (27 %) sont exportés. La contribution du secteur à l'excédent commercial est de 8,3 milliards d'euros. C'est aussi le premier secteur pour l'emploi avec 415 000 salariés pour 13 500 entreprises. 69 % des entreprises sont des TPE et 29 % des PME, avec un caractère souvent très familial. Le taux moyen de valeur ajoutée est de 20 % (27 % pour la boulangerie-pâtes, 15 % pour les corps gras). L'industrie agroalimentaire française représente 5,8 % du marché mondial et 9,6 % du marché européen.



FDSEA 21

Un syndicalisme de solutions et d'actions

L'automne, période de transition au cours de laquelle les journées se rafraichissent mais qui ne rime pas avec ralentissement d'activité pour la profession agricole avec la fin des vendanges, les semis des céréales d'hiver, la rentrée des animaux dans les stabulations, etc… La FDSEA, va elle aussi enfiler son bleu de chauffe, d'autant qu'en cette pré-année d'élections Chambre d'Agriculture, la mobilisation terrain va se renforcer. L'automne 2012, sera marqué par différents temps forts syndicaux.
En effet comme chaque année, la FDSEA sera présente sur la Ferme Côte d'Or du 08 au 11 Novembre lors de la Foire Gastronomique pour promouvoir auprès du grand public l'agriculture et plus spécifiquement les métiers de l'agriculture. Promotion de la profession qui passe également par la sensibilisation des associations de consommateurs aux pratiques agricoles. C'est pourquoi, pour la seconde année consécutive une rencontre sur le terrain est programmée. Après la visite d'une exploitation agricole en 2011, la FDSEA emmènera cette année les associations de consommateur sur un site agro-alimentaire afin d'échanger sur les filières céréalières en Côte d'Or.
L'autre temps fort sera la tenue des réunions cantonales de novembre à décembre avec les élections Chambre d'Agriculture comme fil conducteur.
Elles seront l'occasion de dialoguer du projet politique «Un syndicalisme de solutions» et des orientations que donnera la FDSEA à chaque service de la Chambre d'agriculture pour les 6 années à venir, en cas de succès. Réunions cantonales qui seront complétées par l'organisation de rencontres dans différentes exploitations agricoles du département, avec la présence d'élus nationaux, afin d'échanger sur les nombreux sujets d'actualité et de recueillir les attentes de tous les producteurs. Ensemble d'évènements qui rythmeront la fin d'année et auxquels nous vous attendons nombreux !

▶ En bref

Prix du broutard La scandaleuse complicité des entreprises d'export avec les Italiens

Depuis plusieurs semaines, les directeurs commerciaux des principales structures d'export du grand Massif Central ont engagé une pression à la baisse démesurée sur le prix du broutard, et ce à la demande des Italiens.
Cette situation surprenante intervient :
- Alors que notre pays dispose de 200 000 veaux de moins,
- Alors que les autres pays potentiellement fournisseurs ont subi également une forte décapitalisation,
- Alors que les exportations pays-tiers restent dynamiques,
- Alors que les autres pays du monde sont en baisse de production,
- Alors que les prix de la viande ont été en constante augmentation, notamment en Italie.

Cette stratégie baissière artificielle doit être stoppée dans les plus brefs délais sous peine d'avoir de grandes conséquences sur la rentabilité des élevages et donc sur le potentiel de production français.
Dans ce contexte, les responsables des départements du grand Massif central appellent d'une part les éleveurs à la plus grande fermeté dans le cadre de leur vente, et d'autre part les principaux directeurs commerciaux des structures d'exportation à respecter des prix corrects envers les éleveurs français dans le cadre des discussions pour l'export vers l'Italie.

CONTACT : BRAV 04 73 28 77 80



Forum pour l'emploi dans l'Yonne

A la découverte des métiers agricoles

Dans le cadre des Moissons de l'Emploi, plusieurs manifestations se sont tenues du 16 au 26 octobre dans le département, auxquelles ont participé la FDSEA de l'Yonne et l'Anefa.

Cette année encore la FDSEA de l'Yonne a profité du forum Pôle Emploi organisé à Auxerrexpo et du Boulevard pour l'emploi, mis en place par la mission locale de Tonnerre/Avallon, pour présenter les métiers agricoles, les formations ainsi que les débouchés offerts par l'agriculture.
Les personnes en recherche d'emploi ont pu échanger sur chaque stand, avec les conseillers emploi ainsi que de nombreux acteurs de l'emploi local. A ce titre le secteur agricole était représenté par les centres de formation, le point info installation et la FDSEA de l'Yonne venue promouvoir ses actions en faveur de l'emploi ainsi que celles menées par l'Anefa (Association Nationale pou l'Emploi et la Formation en Agriculture).
Au cœur des échanges : le fait que l'agriculture a besoin de salariés de tous nivaux, permanents et saisonniers et qu'elle offre aux territoires ruraux des emplois qui ne sont, par définition, pas délocalisables. On y a aussi beaucoup parlé d'amélioration des conditions de travail, de prévention de la pénibilité, de la place laissée aux jeunes, aux séniors, mais surtout aux personnes non issues du milieu agricole. Les chiffres présentés ont nourri les commentaires des personnes venues se renseigner. Un chiffre résume à lui seul la problématique : même si les agriculteurs emploient sur une année plus d'un million de salariés permanents ou saisonniers, force est de constater que 70 000 emplois dans l'agriculture et l'agroalimentaire sont aujourd'hui non pourvus.
Les professionnels de la FDSEA se sont donc investis pour développer des actions et accueillir des personnes souhaitant découvrir les métiers agricoles, à travers des visites d'exploitations destinées aux demandeurs d'emploi mais également aux différents prescripteurs du département. A travers le dispositif Adema (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles.) une prochaine session prévue courant novembre permettra à des personnes en recherche de reconversion professionnelle de découvrir les métiers, les formations et pourquoi pas, une nouvelle vocation ?


Sur le stand de la FDSEA de l'Yonne et de l'Anefa, lors du «Boulevard pour l'Emploi» organisé à Tonnerre.

FRANCE LAHUTTE
ANIMTARICE EMPLOI FDSEA 89

▶ En bref

Viande bovine Commentaire FNB de la situation de marché au 22 octobre

Au regard d'une offre inférieure à la normale, et de l'absence de stocks en ferme autant en femelles qu'en mâles, les cours devraient être normalement maintenus ou en progression. Les abattages de gros bovins se situent 7% en dessous de l'an passé à même époque. Les pressions à la baisse des prix de la part des entreprises ne trouvent pas leur justification.
Les marchés pays-tiers demeurent ouverts, contrairement aux informations pouvant circuler à ce sujet, et de nouveaux volumes d'exports devraient être réalisés prochainement.
Sur les marchés des pays européens voisins, les prix restent équilibrés en Italie compte tenu d'une faible disponibilité d'offre, et de même en Grèce. En Irlande, la demande est ferme sur les marchés clés à l'export.

Directive Nitrates : Le Gouvernement doit revoir sa copie

Les propositions de l'administration française sur la directive nitrates sont inacceptables, dénuées de bon sens agronomique et surtout sans fondement scientifique. La FNSEA et JA les condamnent vivement !
Certes la France est mise en demeure par la Commission européenne sur l'application de cette directive. Mais est-ce une raison pour se faire imposer des mesures dogmatiques et inapplicables sur l'augmentation des capacités de stockage, la définition de «*zones en pente*» ou encore la couverture systématique des sols en hiver…?
La délimitation de nouvelles zones vulnérables souffre de la même situation : la FNSEA et JA dénoncent l'utilisation de seuils arbitraires, sans autre fondement que des choix politiques pour traiter la question de l'eutrophisation.
Nous exigeons des mesures adaptées aux contextes locaux, pragmatiques, souples et tenant compte de la réalité des systèmes agricoles. Le Gouvernement doit revoir sa copie et reconsidérer ses décisions.
La France a besoin de toutes ses productions, de toutes ses exploitations agricoles et de continuer à installer des jeunes agriculteurs pour relever les défis économique, social et environnemental.
Accabler l'agriculture ce n'est pas la solution, anéantir l'élevage c'est suicidaire !

Communication

La terre vue du collège

Lancement de la deuxième édition du concours « Terre vue du collège », mis en place par la FNSEA et décliné dans l'ensemble des départements français par les FDSEA.



Les collégiens de La Machine en visite au Gaec Bordet.

Pour cette deuxième édition du concours *«Terre vue du collège»*, six collèges nivernais se sont lancés dans l'aventure: le collège Notre Dame de Cosne sur Loire, Jean Rostand de La Machine, Champ de la porte de Cercy la Tour, Arséne Fié de Saint Amand en Puisaye, Les Guillerault de Pouilly sur Loire et Saint Léonard de Corbigny. Mis en place par la FNSEA, ce concours a pour but de promouvoir l'image de l'agriculture et de ses métiers auprès des collégiens et de leurs enseignants. En effet, la question du renouvellement des générations et la reprise des exploitations sont des thèmes récurrents pour les exploitants. En ce sens, il est nécessaire de continuer à promouvoir l'emploi agricole auprès des jeunes, en espérant attirer un nouveau public.

Pour leur participation à ce concours, les collégiens sont amenés à se rendre sur des exploitations agricoles pour y prendre des photos qui serviront à la production d'une bande dessinée. Le but étant de mettre en avant les atouts des métiers de la production agricole et plus globalement de l'agriculture. Le travail des collégiens doit s'effectuer autour des thèmes suivants : l'agriculture moderne porteuse d'avenir, une agriculture diverse et diversifiée dans ses métiers de productions, une agriculture pour tous … C'est ainsi que le collège de la Machine a commencé son projet en se déplaçant sur l'exploitation du Gaec-Bordet, à Champvert. Les collégiens ont ainsi pu y découvrir la production laitière et la production allaitante. En décembre 2012, un jury composé d'agriculteurs, de représentants de l'enseignement et de représentants de la presse désignera les vainqueurs parmi les 6 collèges candidats pour aller affronter les lauréats des autres départements bourguignons en janvier 2013. La finale régionale permettra au gagnant de se déplacer au Salon international de l'agriculture à Paris et de participer à la finale nationale. Tous peuvent espérer être les vainqueurs et remporter un voyage de 5 jours dans un pays de l'Union Européenne.

M.G – FDSEA 58

En bref

FDSEA/JA 58 La réunion locale des cantons de Pougues-les-Eaux et de Prémery reportée

La réunion cantonale FDSEA/JA des cantons de Pougues les Eaux et de Prémery, initialement prévue le lundi 5 octobre 2012 à partir de 18H30 à la mairie de Guérigny est finalement reportée au lundi 12 octobre 2012. L'heure, le lieu et l'ordre du jour restent inchangés. Toutes personnes adhérentes ou sympathisantes souhaitant y prendre part y est la bienvenue.

S.L – FDSEA 58

CAPITAL SANTÉ EN BREF

Céréaliers, éleveurs, viticulteurs… la bonne marche de votre exploitation repose sur vous. Mais qu'avez-vous prévu en cas de maladie ou d'accident vous empêchant d'exercer totalement votre activité ? Avec Capital Santé, Groupama complète en tout ou partie les prestations de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



Compensez votre perte de revenu en cas de maladie ou d'accident !

EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

À la suite d'une maladie ou d'un accident, lorsque vous êtes dans l'impossibilité totale d'exercer votre activité professionnelle (après l'expiration du délai de franchise), vous percevez des indemnités journalières, même lorsque la MSA n'intervient pas. Ainsi, vous maintenez (en totalité ou en partie) votre revenu et pouvez alors assumer vos dépenses courantes personnelles et professionnelles.

EN CAS D'INVALIDITÉ PARTIELLE OU TOTALE

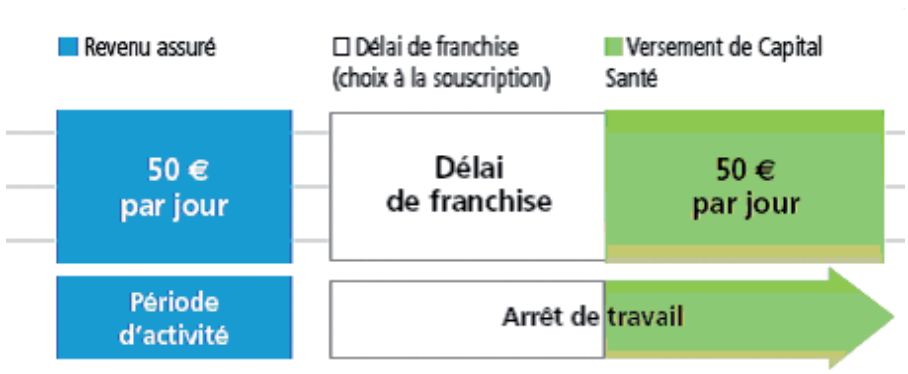
À la suite d'une maladie ou d'un accident, vous recevez une rente et/ou un capital déterminés selon votre niveau d'invalidité et sa répercussion sur votre activité professionnelle. Vous bénéficiez ainsi d'une continuité de revenu même lorsque la MSA n'intervient pas puisque Groupama vous verse une rente à partir d'un taux d'invalidité de 10 % en cas d'accident et de 15 % en cas de maladie.

EN CAS DE DÉCÈS

Un capital sera versé aux bénéficiaires désignés par vos soins afin qu'ils puissent assumer les dépenses immédiates (frais d'obsèques, impôts, factures, emprunts…) et poursuivre leurs projets (reprise de l'exploitation, études des enfants…). Vous pouvez choisir, à la place ou en plus de ce capital, de verser une rente éducation.

EXEMPLE

Vous avez choisi d'être couvert pour un revenu d'activité journalier moyen de 50€. En cas d'arrêt de travail à la suite d'une maladie non professionnelle, votre perte de revenu est compensée. Dans ce cas, la MSA n'intervient pas. Après un délai de franchise que vous choisissez à la souscription (7 jours par exemple), Groupama vous verse 50€ par jour jusqu'à la reprise de votre travail (ou le classement en invalidité) pendant 3 ans maximum.



Groupama

Toujours là pour moi.

Plus d'informations sur www.groupama.fr
Source : Groupama Paris Val de Loire. Entreprise régie par le Code des Assurances.
Crédit photo : médiathèque Groupama - Illustration : Odéka/Agence l'Un et l'Autre - Document non contractuel. 09/12.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1189
VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Recherche

Comment améliorer la durabilité des productions d'oléagineux ?

Présentant, le 9 octobre à Paris, les résultats de cinq années de recherche, l'Onidol, interprofession des oléagineux, a montré son implication dans l'amélioration de la durabilité des productions. Deux objectifs sont affichés: améliorer la rentabilité et la durabilité des cultures et élargir les débouchés des oléagineux.



Parmi les exploitations ayant participé à l'enquête 2% seulement utiliseraient des outils d'aide à la décision pour calculer le besoin en azote.

Après cinq années de recherches menées par l'Onidol, cofinancées par le secteur public pour un total de 13 millions d'euros, des résultats ont été présentés à Paris le 9 octobre.

Des leviers d'amélioration de la durabilité du colza

Saluant les « *synergies entre les secteurs public et privé* », Jacques Siret, président de l'Onidol, a rappelé les deux orientations de ces recherches : améliorer la rentabilité et la durabilité des cultures par la génétique et l'agronomie, et élargir les débouchés humains, animaux et industriels des oléagineux.

Visant la création d'une charte environnementale pour la production d'oléagineux, Francis Flénet, chercheur du Centre technique des oléagineux (Cetiom), a indiqué que la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour le colza était liée à l'utilisation d'azote lors de sa culture. Ainsi, si les émissions de GES de l'huile de colza sont 54,7% moindres que celles du gazole, 90% des GES émis par le colza sont liés à l'utilisation d'azote dans sa phase agricole. Il en va de même pour le bilan énergétique de la culture, dont plus de la moitié de l'énergie utilisée pour cette production est liée à l'azote. Autre source importante d'émission de GES par le colza, le rejet de N2O par le sol issu de la nitrification et de la dénitrification de l'azote agricole. D'autre part, le rendement en graines par hectare est aussi important, car plus il est élevé, plus il dilue les quantités d'énergie utilisées et les GES émis à l'hectare. Pour améliorer la situation, le Cetiom compte améliorer le respect des bonnes pratiques agricoles, visant la réduction de l'utilisation d'azote.

Des bonnes pratiques qui ne sont pas toujours respectées

Ayant effectué une enquête sur la variabilité des performances de valorisation de l'azote vis-à-vis des rendements en graine du colza sur différents bassins de production, Francis Flénet a souligné «*qu'il y avait des marges de manœuvre*». Principal levier d'action pour remédier à cette situation, «*la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles*». Selon le spécialiste, seules 20% des exploitations participant à l'enquête utilisent des outils d'aide à la décision (OAD) pour calculer les besoins en azote de leurs cultures. De plus, il remarque fréquemment une tendance à la surfertilisation des parcelles par rapport aux préconisations. Un plan d'action est donc envisagé par le Cetiom, en collaboration avec les organismes stockeurs (OS) pour améliorer le respect des bonnes pratiques agricoles.

Un plan d'actions pour améliorer la durabilité des productions

Ainsi, 55% des OS interrogées dans les bassins de production du colza se sont engagés à développer des OAD de fertilisation azotée auprès des agriculteurs, 41% à rappeler les bonnes pratiques de fertilisations azotées et 23% à favoriser l'absorption de l'azote à l'automne, notamment par l'implantation de légumineuses gélives. La protection raisonnée des cultures, la réduction des pertes de graines à la récolte et l'amélioration de l'implantation des cultures de colza, sont aussi préconisées par les OS afin de maximiser les rendements en graines à l'hectare.

Enfin, Francis Flénet a insisté sur le manque de références permettant d'évaluer au mieux les émissions de N2O des sols, qui aujourd'hui sont estimées en fonction des apports d'azote agricole aux parcelles. Par des travaux prenant en compte « *les multiples interactions* » intervenants dans les émissions de N2O des parcelles agricoles, le Cetiom pourrait proposer au Giec (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) une nouvelle méthode pour les évaluer dès 2013. (FG)



BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Certiphyto

Être en règle pour acheter et appliquer les produits phytopharmaceutiques

Au 1er octobre 2014, le Certiphyto sera obligatoire pour les professionnels exerçant pour leur propre compte tels que : les agriculteurs et leurs salariés agricoles, les forestiers mais aussi les agents des collectivités territoriales.

A la suite du Grenelle de l'environnement, de la directive Européenne du 21 octobre 2009 et dans le cadre du plan Ecophyto 2018, un certificat national attribué individuellement sera obligatoire pour toute personne exerçant une activité professionnelle relative aux produits phytopharmaceutiques. Neuf certificats existent pour répondre à la diversité des secteurs d'activités et des fonctions. Les modalités d'obtention sont donc particulières et propres à chaque catégorie. Depuis la mise en application du dispositif certiphyto, 1100 agriculteurs ont été formés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires.

Le certificat Certiphyto est un document national délivré à des personnes physiques et dont l'attribution permettra aux détenteurs :
- d'être en règle pour tout usage professionnel, dans les conditions qui sont définies par la loi dite Grenelle II notamment : le conseil, la distribution et l'utilisation des produits pharmaceutiques à usage professionnel.
- de pouvoir effectuer légalement l'achat de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel à partir de 2015.

Plusieurs voies d'attribution du Certiphyto sont possibles, dont celle de la formation.

Comment obtenir le certificat pour les agriculteurs et les salariés d'exploitation ?

Voie 1 : Formation gratuite de deux jours en salle.
Voie 2 : Formation d'un jour et test assorti d'un jour de formation complémentaire si échec.
Voie 3 : Réussite à un test assorti d'un approfondissement de deux jours si échec.
Pour ces trois voies l'organisme de formation délivre une attestation individuelle qui devra être fournie à la DRAAF Bourgogne pour l'obtention du certificat.
Voie 4 : Possibilité d'équivalence pour certains diplômes obtenus au cours des cinq années précédant la demande.

Les formations pour les agriculteurs et les salariés d'exploitation :

En partenariat avec le CFPPA, les organismes stockeurs (110 Bourgogne, Cerepy, Capserval, Soufflet Agriculture), FDCuma, La Chablisienne et la FDSEA, la Chambre d'agriculture, habilitée par la DRAAF Bourgogne vous propose une formation de deux jours permettant l'obtention du certificat «*décideur d'exploitation agricole*» d'une durée de 10 ans.

A l'issue de la formation, une attestation sera remise à chaque participant permettant ainsi de constituer votre dossier de demande de certificat auprès de la DRAAF Bourgogne.
Nous vous invitons à contacter votre organisme stockeur ou la Chambre d'agriculture (au 03 86 94 28 48) pour vous inscrire à cette formation. Participation financière : Gratuit (sous réserve d'être à jour de ses cotisations MSA).

Les formations pour les prestataires de services

Le CFPPA, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, propose également aux prestataires de services un module de formation complémentaire pour l'obtention du certificat «*décideur en travaux et services*». Sont concernées les entreprises de travaux et les exploitations agricoles qui réalisent des prestations facturées d'application de produits phytosanitaires (quelle que soit la zone : agricole ou non agricole). Ce certificat permettra d'acheter des produits et de les utiliser chez un tiers ou pour son propre compte. A partir du 1er octobre 2013, ce certificat sera obligatoire.



Crédit Photo Jérôme Chabanne

Apprendre à manipuler en toute sécurité les produits phyto

Rappel : l'entreprise doit également être certifiée.
Durée de validité des certificats «*travaux et services décideur*» et «*travaux et services opérateur*» : 5 ans
Formation d'une journée
Préalable : Avoir obtenu le Certiphyto «*décideur en exploitation*»
Une session pour la viticulture : 19 novembre 2012
Participation financière : gratuit (sous réserve d'être à jour de ses cotisations MSA).

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Contact
Chambre d'agriculture de l'Yonne
Jules Martin
Tél : 03 86 94 26 38



Elvéa 71-58

L'indispensable organisation

Depuis des années, Elvéa 71-58 s'efforce d'organiser le commerce "libre" des animaux. Reconnue organisation de producteurs, l'association assure son rôle de structuration des marchés en s'impliquant sur des filières de qualité, en compilant les données commerciales et en proposant toute une gamme de services à ses adhérents. Un volontarisme qui butte cependant encore sur l'hostilité de ses détracteurs.



Durant l'exercice passé, Jean-Michel Morel et son équipe n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de défendre leur projet de section ovine. 160 éleveurs adhèreraient à cette section.

C'est dans un contexte de marché plus favorable que l'association des éleveurs Elvéa 71-58 a tenu son assemblée générale annuelle le 28 septembre dernier à Génelard. Une embellie attendue de longue date que le président Jean-Michel Morel n'a pas manqué d'évoquer dans son rapport moral. *«Depuis un an, grâce à l'ouverture de la Turquie et des pays du Maghreb et à la baisse des disponibilités en animaux, les cours ont enfin augmenté de manière significative. Les exportations de jeunes bovins vers les Pays tiers semblent réguler les cours. De plus, le manque d'animaux de boucherie en France a dopé les prix de la viande depuis ce printemps»*, synthétisait le président du collège acheteurs, Gilles Danière. Retournement de conjoncture certes, mais pas de quoi susciter l'euphorie, modérait Jean-Michel Morel : *«ce n'est qu'un rattrapage de prix restés trop bas trop longtemps»* et ce n'est que *«la conséquence de la loi de l'offre et de la demande»*, convenaient de concert les représentants des éleveurs et des commerçants. *«Le déficit de production constaté aujourd'hui n'est que le reflet d'une production où les prix n'ont pas évolué pour rémunérer correctement les éleveurs»*, déplorait le président d'Elvéa. Et ce dernier rappelait l'augmentation des charges qui empêche les éleveurs de profiter pleinement de l'embellie, leur revenu demeurant toujours trop bas. Bref, comme s'accorde à le dire l'ensemble de la profession, certes des perspectives sont de retour, mais, pour en profiter, il va falloir jouer finement, que ce soit dans la gestion des exploitations (productivité, autonomie) ou bien dans les politiques d'encadrement de l'agriculture (installation, Pac…).

Eviter la dispersion

Et parmi les défis qui attendent la profession, il y a la nécessité impérieuse de mieux organiser la filière. *«L'organisation reste indispensable pour structurer un marché durable à des prix rémunérateurs»*, affirmait avec conviction Jean-Michel Morel. *«Les éleveurs ont aujourd'hui la main pour imposer aux opérateurs de l'aval et à la grande distribution de réajuster les prix d'achats des animaux sur les coûts de production»*, poursuivait le président. Un rapport de force qui ne pourra pas être gagné dans la dispersion. Convaincus de cela, les responsables successifs de l'association Elvéa 71-58 n'ont pas attendu pour bâtir ce qui est devenu une véritable OP (organisation de producteurs). Mais la tâche n'a jamais été simple car le choix du commerce privé par les éleveurs n'a pas la faveur de tous. Si Elvéa 71-58 compte aujourd'hui 500 adhérents, il faut savoir qu'il demeurerait 50 % des éleveurs saône-et-loiriens qui n'adhéreraient encore à aucune organisation. Une situation que regrettent les promoteurs d'Elvéa. Parmi ces non-adhérents figurent les adeptes des marchés au cadran, lesquels ne souhaitent pas rejoindre les associations. Mais il y a aussi tous ceux qui, commercialisant de façon très libérale, n'adhèrent à rien du tout. Un comportement surprenant au regard des avantages sécurisants procurés par une organisation telle qu'Elvéa.

Une OP à part entière

Car avec un staff de seulement quatre techniciens pour un peu plus de 36 000 animaux commercialisés, l'organisation n'est pas un vain mot à Elvéa 71-58. Depuis des années, éleveurs et acheteurs ont su s'unir au sein de l'association. Chaque trimestre, une commission d'orientation dresse un bilan des ventes passées, analyse le marché, constate la demande et fait remonter ses conclusions aux adhérents. Grâce à un logiciel spécifique, Elvéa recueille les données commerciales de ses éleveurs auprès des principales entreprises du collège acheteurs. Comme les autres OP, Elvéa 71-58 est engagée activement dans des filières de qualité (Charte des bonnes pratiques, Hérédia non OGM, Charolais de Bourgogne, label rouge Charolais Terroir…). Et pour palier l'un des principaux inconvénients du commerce privé, l'association a mis en place une garantie de paiement, véritable assurance collective contre les éventuelles faillites ou impayés. 208 éleveurs ont contracté cette garantie en 2011 et les 18 plus importantes entreprises du collège acheteurs jouent le jeu.

Parcours d'embuches

Malgré le volontarisme dont font preuve les adeptes du commerce privé en s'organisant de la sorte (lire encadré ci-dessous), c'est un véritable chemin semé d'embuches qui est infligé à l'association des éleveurs. En dépit de ses efforts, son statut d'OP est régulièrement menacé. Plus que toute autre, les associations d'éleveurs sont en effet obligées de faire leur preuve, de revoir leurs copies, de montrer patte blanche ! Et dans une réforme gouvernementale, comme la loi de modernisation agricole, la cause des associations et du commerce privé ne semble pas particulièrement prise en compte. Conséquence directe de cela : Elvéa 71-58 ne parvient pas à mettre en place une section ovine parce que pour être agréée par le ministère, cette dernière est tenue de compter au moins 40 000 animaux commercialisés par an. C'est l'orientation prise au national que de favoriser les plus importantes structures et empêcher une association comme Elvéa de se positionner sur de l'approvisionnement local faute d'être reconnue, déplore Jean-Michel Morel. Discutable, ce seuil des 40 000 animaux ne gênerait pas que les associations. Certaines coopératives ont également été contraintes de se regrouper pour faire face, quand d'autres demandent des dérogations, rapportait Jean-Michel Morel.

Vigilants sur la contractualisation

Dans le même ordre d'idée, les commerçants privés du collège acheteurs ne cachent pas leur crainte vis-à-vis de la contractualisation : *«toujours d'actualité, elle ne pourra se mettre en place que si tous les acteurs de la filière y trouvent leur compte. Nous devons rester vigilants»*, estimait pour sa part Gilles Danière.
Tandis que l'agriculture tente de s'adapter aux grands enjeux qui se posent à elle, le sort des associations donne parfois le sentiment d'être scellé par certains. Avec les moyens qui sont les siens, Elvéa 71-58 fait valoir ses arguments et défend le commerce traditionnel. Loin de courir après les bénéfices (le dernier exercice est déficitaire) - l'association des éleveurs s'est vu obligée de demander un effort de cotisation à ses adhérents. Une demande qui a été acceptée par les éleveurs soucieux de soutenir leur OP dont ils mesurent les avantages et le bien-fondé.

MARC LABILLE

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

▶ Zoom sur...

Saône-et-Loire et Nièvre unies

Loin de vouloir s'isoler dans son coin, les associations se serrent les coudes, que ce soit au sein de l'Acequal, qui regroupe 21 d'entre-elles et gère les filières de qualités, ou au sein d'Elvéa France, la fédération des Associations d'éleveurs. Depuis janvier 2012, les associations de Saône-et-Loire et de la Nièvre ont fusionné pour former Elvéa 71-58. Une cinquantaine d'éleveurs nivernais ont ainsi rejoint leurs collègues saône-et-loiriens et une technicienne a été embauchée pour couvrir ce nouveau secteur. Avec cette fusion, la zone nivernaise a ainsi pu accéder au statut officiel d'OPNC (Organisation de producteurs non commerciale). Les adhérents profitent désormais de tous les services mis en place en Saône-et-Loire.
Une gamme étendue qui prouve encore qu'Elvéa n'a pas à rougir face aux autres OP : un logiciel informatique de gestion des troupeaux et des ventes qui se modernise au fil du temps ; un appui commercial et génétique; la réalisation des plans de fumure et cahiers d'épandage ; la réalisation gratuite des dossiers Pac…

Flavescence dorée

50 foyers et 15 hectares arrachés

L'an dernier à Plottes(71), un important foyer de flavescence dorée était découvert. Un périmètre de lutte obligatoire était délimité autour. Pourtant, au 1er octobre 2012, 40 nouveaux foyers sont apparus dans ces 1500 ha. Dix de plus sont recensés en Côte chalonnaise. Les craintes se confirment donc. La cicadelle - vectrice du phytoplasme - s'était largement propagée. Désormais, c'est tout le vignoble de Saône et Loire qui passe en lutte obligatoire.


Le foyer initial de Plottes a été replanté.

« *C'est comme avoir le Sida après une transfusion*». Le témoignage de viticulteurs "victimes" de la flavescence dorée - et souhaitant garder leurs anonymats - en dit long sur le drame qui est en train de frapper le Mâconnais. Leur inquiétude est vive. Celle de leurs voisinages aussi.

Ils ne sont pourtant pas en cause. Rapidement conscients des risques, ils ont suivi - à la lettre - la lutte obligatoire. Ils ont réalisé les trois traitements insecticides (60 €/ha) contre le vecteur, arracher les ceps infectés et brûler ces réservoirs de virus. *«On n'a pas fait d'erreurs professionnelles. Ce n'est pas à nous de payer !»*, se crispe un père inquiet pour son fils, récemment associé dans l'EARL.

Visiblement donc, la flavescence s'était propagée l'an dernier. 40 nouveaux foyers sont recensés au 1er octobre dans le large périmètre de lutte obligatoire de 1500 ha. Pire, nul ne sait combien de foyers existent en réalité. Car, problème, les symptômes n'apparaîssent qu'entre un et cinq ans après qu'une cicadelle - porteuse du phytoplasme - ait contaminé un cep. Sept ans après parfois. Seule certitude, dès cette année, nombre de viticulteurs n'ont pas eu de récolte à cause de la flavescence ou très peu : 800 kg/ha par ci, 400 kg/ha par là, rien.

90% de ceps morts en un an !

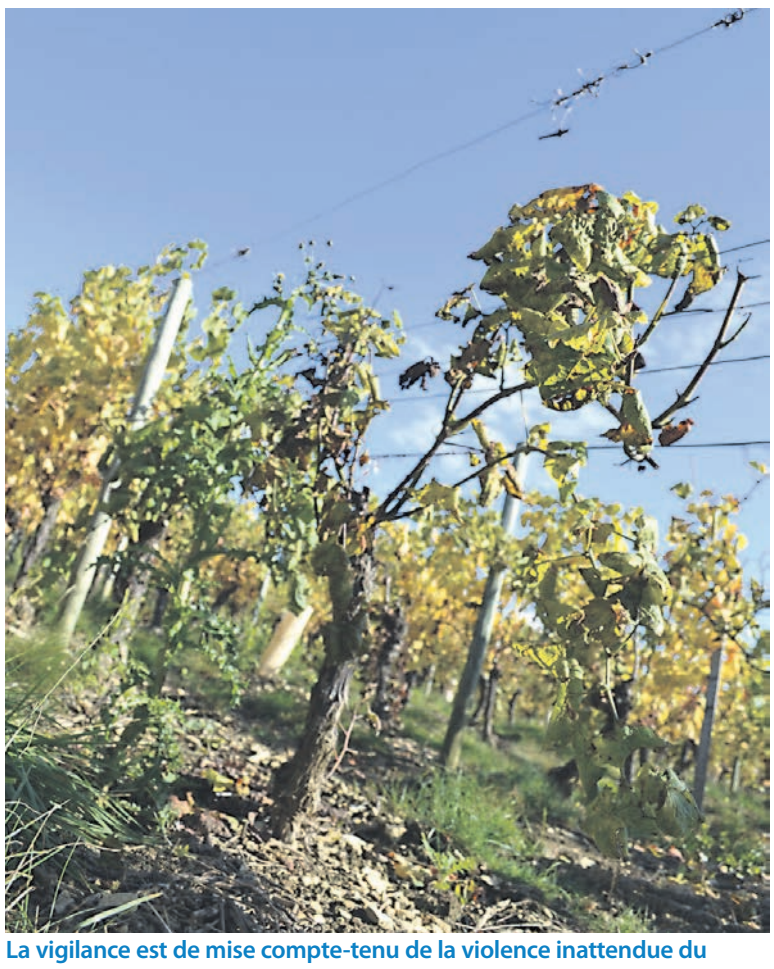
Les viticulteurs confrontés à ce « phylloxera du XXIe siècle » ont vu apparaître les premiers symptômes - ressemblant à ceux du bois noir - à différents stades de végétation. La vigueur et les réserves des pieds jouant apparemment. Le premier est généralement l'absence de raisins. Viennent ensuite l'enroulement des feuilles et l'absence d'aoûtement. Puis, les bois retombent et le pied meurt. Un jeune viticulteur témoigne : *«l'an dernier, nous avions une parcelle à 14 % infectée. La vigne a été recourue. Cette année, 90 % des pieds sont morts dont toutes les greffes. Là, il faut tout arracher»*. 15, 20, 30 ha, dans le *«cœur du foyer initial»* vers Plottes, les plus alarmistes craignent que tout le vignoble soit contaminé et à arracher dans les deux trois ans à venir. Une épée de Damoclès plane sur cette centaine d'hectares. Plottes, Chardonnay, Uchizy, Ozenay... pourraient être rayés de la carte !

«Violence» inattendue du phénomène

Ce qui choque même les services de l'Etat (SRAL, GDON, DDT), c'est *«la violence»*, *«la rapidité»* et *«l'ampleur du phénomène auxquelles nous ne nous attendions pas»*, expliquait franchement le préfet mercredi.

François Philizot annonçait 15 ha de vignes qui vont devoir être complètement arrachés avant fin mars 2013. Ces parcelles présentent plus de 20% de pieds infectés. En rajoutant les parcelles infestées en dessous de ce seuil fatidique, ce sont même des dizaines de milliers de pieds qui vont disparaître. Une dizaine d'exploitations sont en dangers pour l'heure. Le bilan pourrait encore s'alourdir dans les jours à venir. La prospection se termine actuellement dans le Beaujolais et le Couchois. La Côte-d'Or est alertée.

Pas question d'attendre pour autant. Le prochain arrêté préfectoral va placer tout le département en lutte obligatoire. *«Ça gagne le sud jusqu'à Davayé et au nord, à Saint Denis de Vaux»*, confirme la DDT. Saint-Gengoux-de-Scissé, Verzé, Saint-Albain, Prissé, Péronne sont confirmés. En Côte chalonnaise, *«un saut de plus de 10 km par rapport au foyer relatif de Rosey - Bissey-sous-Cruchaud de l'an dernier confirme la présence d'autres foyers»*, lâche le préfet. Après une demi-récolte, le secteur de Montagny-les-Buxy aura vécu une annus horibilis 2012 jusqu'au bout.


La vigilance est de mise compte-tenu de la violence inattendue du phénomène.

Vigilance et entraide

Les viticulteurs du nord mâconnais veulent maintenant alerter leurs confrères : la vigilance sera l'an prochain plus que jamais nécessaire. Le temps va manquer cette année pour repérer la maladie avant la chute des feuilles et faire les analyses. Mais cacher ou nier un foyer serait dramatique à terme. Le professionnalisme de tous est la seule possibilité pour garder espoir d'enrayer la maladie, comme dans d'autres vignobles français. Déjà, la solidarité se met en place pour effectuer des corvées durant l'hiver, comme sur le canton de Lugny, en lien avec les Cuma.

«Au lieu de tailler, nous allons passer l'hiver à arracher. Et il y a de fortes chances pour qu'on recommence l'an prochain !», explique un viticulteur qui perd 2ha. Sans oublier les frais dans les autres parcelles : *«d'habitude, on arrachait 60 pieds/ha en moyenne sur nos 32 ha. Là, c'est 200 pieds, avec l'Esca et le bois noir»*.

Les viticulteurs sont sous le choc. *«Il faut accompagner les viticulteurs touchés»*, répète depuis des semaines dans toutes les réunions, Robert Martin, président de l'Union viticole de Saône-et-Loire. Réserves foncières de la Safer, BIVB, État, collectivités, Chambre d'agriculture… des embryons de réponses se dessinent.

100 000 €/ha

Le coût - arrachage à plantation - est néanmoins estimé à 100 000€ environ, en prenant en compte quatre années improductives. Sur les parcelles en dessous des 20% infectés, *«il va quand même falloir cultiver les vignes mais ensuite ? Que faire si à nouveau 15 % de pieds sont malades ? Icone et l'INAO seront-ils tolérants pour les manquants ?»*, questionnait un viticulteur à Chardonnay. Mercredi, le préfet se contentait de répondre en conférence de presse que *«l'INAO est attentif à cette problématique»*. Le doute plane donc. Robert Martin lui rétorquait que la profession *«refusera une telle double peine»*. Contactés par mail mardi, Icone et l'INAO n'ont pas encore apporté de précisions à l'heure du bouclage du journal.

Ne pas dramatiser

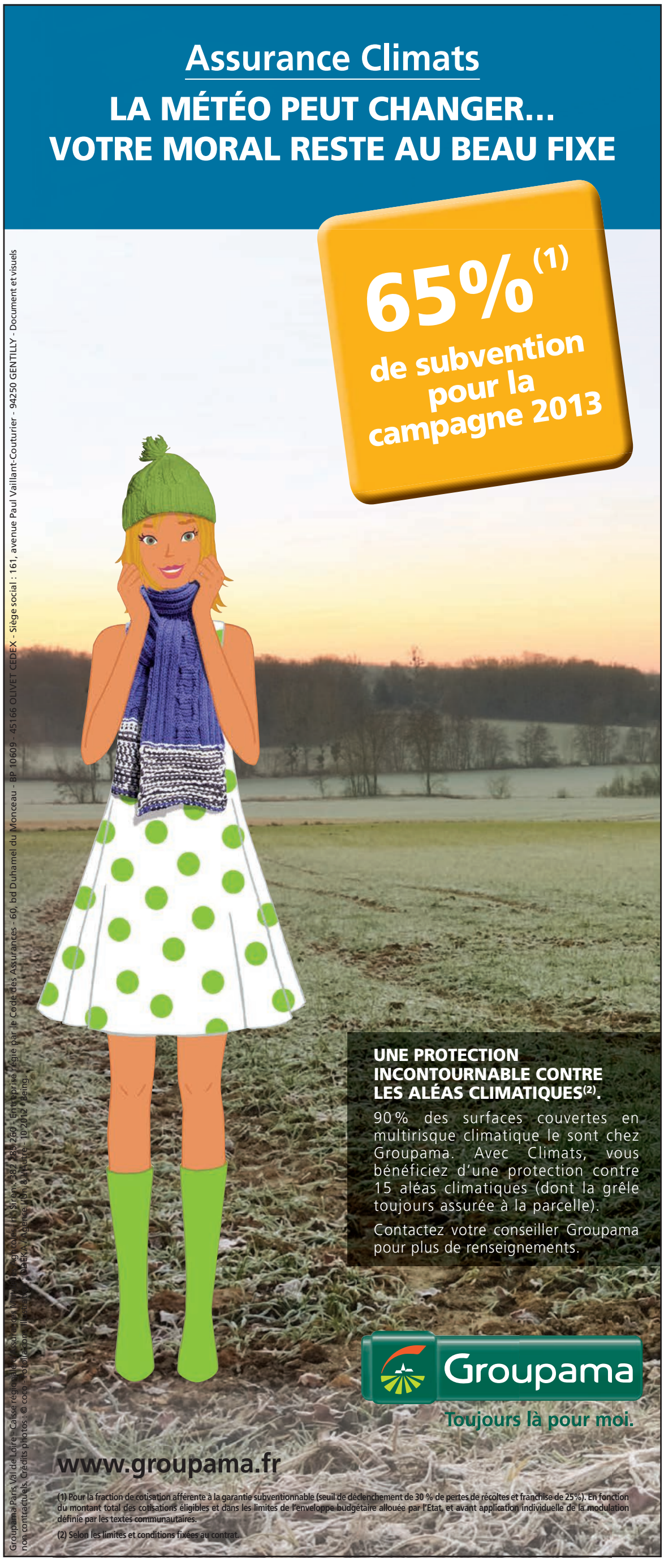
Directrice adjointe de la DDT, Florence Laubier rebondissait aussi sur *«l'intérêt technique d'interdire la replantation immédiate»* après arrachage mais notait que *«cela repousse d'autant la remise en production agronomique et économique»*.

On le voit, la flavescence dorée soulève nombre de questions et dilemmes : les relations avec les propriétaires, l'efficacité et miscibilité des traitements, la remise en cause d'une orientation vers la viticulture durable où encore les vignes incultes, les treilles des particuliers ou ceps sur les ronds points routiers qui sont autant de réservoirs à virus en puissance.

Le département est bel et bien confronté à une crise biologique majeure. L'éradication sera longue. Stopper la propagation est une urgence absolue. La profession en a *«conscience»*. *«Il ne faut pas dramatiser, 60 % du vignoble français vivent avec»*. Maigre consolation pour l'heure mais lueur d'espoir néanmoins…

CÉDRIC MICHELIN





PMTVA : Cessions et demandes d'attribution de droits définitifs pour la campagne 2013

Comme chaque année à la même période, les éleveurs de vaches allaitantes ont la possibilité : d'offrir à la réserve départementale tout ou partie de leurs droits PMTVA, de demander des droits supplémentaires pour ajuster leur référence à leur potentiel de production

Procédure pour offrir ou demander des droits supplémentaires :
1 - Les formulaires et une notice explicative sont disponibles :
- dans Télépac, onglet « *formulaires 2013* » (aucun identifiant est nécessaire pour y accéder)
- sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne : http://www.yonne.gouv.fr rubrique Politiques publiques / Agriculture / Aides ou droits à produire / Droits à produire / Droits à prime animale (droits PMTVA)

2 - Les dossiers d'offre et de demande doivent être déposés exclusivement auprès de la DDT avant le **30 novembre 2012**
3 - Les droits offerts à la réserve seront indemnisés à raison de 7,5 € le droit
4 - L'attribution des droits disponibles se fera selon la règle départementale et après avis de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture

Pour tout renseignement complémentaire :
Direction Départementale des Territoires
3 rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre - Tél : 03 86 48 41 29
DDT 89
Service de l'Économie Agricole

PMTVA : demande et cession de droits pour la campagne 2013

Le dépôt des dossiers doit se faire entre **le 01/11/2012** et le **30/11/2012** pour :
- une demande d'attribution définitive de droits PMTVA pour la campagne 2013
- une cession définitive de droits PMTVA à la réserve pour la campagne 2013
- une cession-reprise de droits pour la campagne 2013

Les dossiers complets sont à transmettre pour le **30/11/2012** dernier délai à :
DDT - 2 rue des patis - BP 30069- 58020 Nevers cedex
Vous pouvez vous procurer les documents :
- Soit en les téléchargeant à partir du site de la DDT : http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
- Soit en envoyant une enveloppe affranchie, libellée à votre adresse pour que la DDT vous les envoie.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Mireille Perraudin – Michèle Meheni
Tél : 03 86 71 71 71
mail : mireille.perraudin@nievre.gouv.fr
michele.meheni@nievre.gouv.fr
Site internet DDT http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr

MAE lettres de fin d'enregistrement

La DDT de la Nièvre vous informe qu'à partir du **29 octobre 2012** les lettres de Fin d'Enregistrement (LFE) de vos différents dispositifs MAE (PHAE2, MAER2, CAB, PRM, API et MAET) seront disponibles sur votre compte TELEPAC (www.télépac.agriculture.gouv.fr).
Aucun courrier ne sera envoyé.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
- **Laurent Martin** (MAER2, CAB, PRM, API et MAET)
- **Florence Cario** (PHAE2)
- Tél 03 86 71 71 71
- mail : laurent.martin@nievre.gouv.fr
- florence.cario@nievre.gouv.fr

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Vos rendez-vous Formation

21 Piloter son exploitation avec Mes p@rcelles

Objectifs: Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes P@rcelles
Dates et lieux: Dijon, 15/11 et 20/122012; 16/11 et 21/12/2012 ; Chatillon, 13/11 et 18/12/2012 ; Pouilly, 23/10 et 11/12/2012.
Les dates des 1/2 journées sur 2013 seront données en début de session.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Responsable de stage : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Santé en élevage ovin

Objectifs: Reconnaître les signes et les symptômes des maladies ovines ; Interpréter ces signes pour optimiser la gestion du troupeau et ainsi limiter les frais vétérinaires.
Dates et lieux: 5 novembre 2012 au Pôle agricole à Créancey et déplacement sur exploitation.
Formation proposée par le Syndicat Départemental d'Élevage Ovin de Côte-d'Or.
Responsable de stage : Jean Marc Bidoire - SDEO21 - 03 80 68 66 58

21 Gestion du troupeau avec Boviclic PC

Objectifs: Valoriser au mieux vos données technico-économiques saisies au quotidien pour simplifier et améliorer la gestion globale du troupeau ; Identifier toutes les possibilités offertes.
Dates et lieux: 13 novembre 2012 à Dijon. *Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.*
Responsable de stage : C. Thibault - CA21 - 03 80 68 66 26 ; FAX: 03 80 68 66 29 ; ede@cote-dor.chambagri.fr

21 Réduire sa consommation de carburant

Objectifs: Mieux connaître les caractéristisques de son tracteur afin d'exploiter au mieux ses capacités ; Adapter sa conduite pour valoriser la puissance du moteur toute en maîtrisant sa consommation.
Dates et lieux: 7 novembre 2012 - CA21 - 11 rue Becquerel à Dijon.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts: Estelle Lagneau - CA21 - 03 80 28 81 20
Responsable de stage : Guillaume Dumonet – CA21

21 Réaliser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles

Objectifs: Réaliser et valoriser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles.
Dates et lieux: Chatillon,12 novembre 2012 ; Dijon, 23 novembre 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Responsable de stage : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Analyser ses résultats technico économiques Galacsy

Objectifs: Quantifier le poids des différents coûts de production et dégager les moyens de les contenir ; S'approprier des références, se fixer des repères pour analyser ses propres chiffres ; Se comparer aux autres pour situer ses marges de progrès.
Dates et lieux: 13 et 15 novembre 2012 - lieu à définir selon les inscriptions.
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Élevage
Contacts: Côte d'Or Conseil Élevage - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Élevage

21 Devenir employeur

Objectifs: Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement ; Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Dates et lieux: 13 et 27 novembre 2012 - Dijon. *Formation proposée par FDSEA.*
Contacts:Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Cécile Vecchi - FDSEA21

21 Dégats de gibier : de la détection à l'indemnisation

Objectifs: S'approprier les règles administratives et juridiques des procédures d'indemnisation (amiable ou judiciaire) ; Acquérir des notions et des outils d'expertise pour participer activement à l'expertise des dégâts lors de l'estimation.
Dates et lieux: 15 novembre 2012, lieu à définir selon les inscriptions.
Formation proposée par FDSEA
Contacts:Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Sébastien Gautier – FDSEA21

58 Santé en élevage ovins

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 7 et 8 novembre prochains, sur le thème « Approche des problèmes de santé en élevage ovin », à Saint-Saulge, de 9h à 17h30. Programme: 7 novembre, de l'autopsie à la prévention (connaître les principaux parasites et repérer les signes cliniques de maladies par la pratique de l'autopsie); 8 novembre, limiter les pertes sur agneaux (description des maladies autour de la mise bas, interventions et premiers soins après l'agnelage, les antibiotiques: le bon produit pour le bon symptôme). Le stage sera animé par Hubert Germain, vétérinaire praticien indépendant. Tarif: 50 euros par participant et par jour. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Éleveur infirmier de son élevage bovin

La Chambre d'agriculture et le GDS58 préparent une nouvelle session de formation sur le thème « Eleveur, infirmier de son élevage bovin », les 8 et 9 novembre prochains, à Limanton. L'objectif de la formation est d'apprendre à mieux gérer les pathologies, de participer au renforcement de la sécurité sanitaire du troupeau, de favoriser la prévention et de renforcer la collaboration entre l'éleveur et le vétérinaire. Le stage sera animé par le Dr Troccon, vétérinaire. Tarif: 50 euros par participant. Contact: Rodolphe Morizot (GDS58) au 03 86 90 18 90 ou Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

58 Aire de lavage : acquérir les bases

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation, sur deux demi-journées, les 23 et 27 novembre, sur le thème «Acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage». Destinée aux utilisateurs de produits phytosanitaires, cette formation se propose d'identifier le système de traitement phytosanitaire, la dimension et le positionnement de l'aire de lavage et le remplissage du pulvérisateur. Programme complet en page 7 de cette édition.
Tarif: 50 euros par participant.
Inscription avant le 10 novembre.
Contact: Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Certiphyto: formation complémentaire

Vous êtes agriculteur prestataire de service pour l'application de produits phytosanitaires et vous avez déjà votre Certiphyto Décideur agricole : le CFPPA d'Auxerre La Brosse, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous propose de suivre une journée de formation complémentaire pour obtenir le certificat Décideur en Travaux et services, le 29 octobre ou le 17 décembre prochain au CFPPA d'Auxerre la Brosse. Journée prise en charge par VIVEA et FranceAgrimer. Contact : Édith Mazeron 03 86 94 60 23.

89 Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème *«Réussissez la transmission de votre exploitation»*.
Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions «conseil d'entreprise» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Région Sedarb : santé animale

Le Service d'ÉcoDéveloppement Agricole et Rural de Bourgogne (Sédarb) organise une semaine de formation sur la santé animale en élevage biologique, avec l'intervention du Docteur Vétérinaire Gilles Grosmond spécialisé en phytothérapie et aromathérapie. Ces formations sont destinées aux éleveurs en agriculture biologique, mais ouvertes à tout éleveur qui souhaite se familiariser avec les pratiques préventives et les médecines naturelles.
• Préparation du troupeau à l'hivernage *(2 sessions de 2 jours)*. Prévention, gestion du parasitisme automnale, pathologies hivernales contagieuses, production et conduite des méteils, stockage à la ferme.
Lundi 5 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à la Maison de Pays Corbigeois, 3 grande rue à Corbigny (58). Contact : Laurent Barle au 03 86 94 26 34. laurent.barle@sedarb.org
Vendredi 9 novembre et mardi 4 décembre de 9h à 17h30 au Patio Nature, 1 pont de l'étang à Cluny (71). Contact : Aurélie Adoir au 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Maintenir la santé de son élevage (approfondissement en homéopathie, initiation à l'aromathérapie).
Jeudi 8 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à Pouilly en Auxois et Vitteaux.
Contact : Aurélie Adoirau 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Assurer la qualité du lait *(2 sessions d'une journée)*. Origine et lien des taux protéiques et butyreux, origine et contrôle des cellules, prévention des mammites, gestion du tarissement.
Mardi 6 novembre de 9h à 17h30 à la salle de la Mairie de Saints en Puisaye (89).
Mercredi 7 novembre de 9 h à 17 h 30 - à la Chambre d'agriculture à Pouilly en Auxois (21)
Inscriptions avant le 30 octobre dans la limite des places disponibles.
Contact : Aurélie BILLON - 03 86 72 92 20 - aurelie.billon@sedarb.org

▶ Des professionnels à votre service

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
9, route d'Avallon Seigland - 89450 Foissy-les-Vezelay
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr


GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
6 263 €HT
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

AUJOURD'HUI profitez des PROMOS
LORS DE NOS PORTES OUVERTES
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

SOFIE
Bien + qu'une caméra !

N°1 des systèmes de surveillance pour vêlages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !


FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12



■ Moteur Mercedes ou Caterpillar jusqu'à 598 ch
■ Caisson de nettoyage JET STREAM et correction de dévers 3D sur toutes les LEXION HYBRID
■ Nouveau TERRA TRAC avec suspension hydropneumatique et trois largeurs disponibles (66 % de compaction en moins)
■ Refroidissement à la demande et ventilateur variable DYNAMIC COOLING
■ CEMOS AUTOMATIC : réglage automatique et en continu de toute la séparation et de tout le caisson de nettoyage
■ Capacité de trémie jusqu'à 12 500 l et débit de vidange de 130 l/s
Contactez le concessionnaire le plus proche de chez vous :
MAT CICHY AGRICOLE
St Florentin 03 86 35 10 94 | Malay-le-Grand 03 86 65 99 49
Vincelles 03 86 42 35 19 | St Lyé 03 25 76 37 73
Avallon 03 86 34 01 40 | Trainel 03 25 39 11 12
Agent : Pichon Agro - Jasseines 03 25 37 60 50
www.claas.fr
CLAAS

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat. 17/10/12	Sancoins 23/10/2012	Bourg-en-Bresse 17/10/2012	St Christophe-en B. 17/10 au 23/10/12	National
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,27 €	4,14 €
	R	3,90 €	3,95 €	4,12 €	3,90 €
0	-	3,70 €	-	3,56 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,54 €
	O	3,50 €	3,40 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	O		3,25 €	-	3,21 €
	P	3,10 €	2,75 €	-	2,96 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,55 €	4,29 €
	R	-	4,05 €	4,19 €	3,93 €
0	-	3,45 €	-	3,37 €	
Taureaux VML	URO	3,22 €	3,15 €	3,25 €	3,16 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 23/10**

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	3,18
200-250 kg	-	3,10	2,93
250-300 kg	-	2,94	2,79
300-350 kg	-	2,88	2,69
350-400 kg	-	2,77	-
400-450 kg	-	2,73	-
450-500 kg	-	2,68	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,93	-
250-300 kg	-	2,81	2,79
300-350 kg	-	2,79	-
350-400 kg	-	2,73	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,70	-
350-400 kg	-	2,66	-
400-450 kg	-	2,72	-
450 kg et +	-	2,51	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,90	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,39	2,16	1,99
5-10 ans	2,52	2,12	1,88
+10 ans	-	1,99	1,73 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,59	2,24	-

Tendance :
95% de vendus.
Broutards : l'offre en retrait cette semaine suffit à stabiliser les cours, dans un contexte d'incertitudes liées aux coûts d'engraissement et au prix des taurillons gras en Italie. Les sujets vaccinés FCO depuis plus de 60 jours sont plus facile à vendre.
Laitonnes - Génisses 18 mois : l'offre ne couvre pas les besoins. La vente est très active, et les cours sont très fermes. Pas d'invendu.
Vaches et génisses 30 mois : nombreux acheteurs. Vente rapide et quasi totale à des cours facilemnt maintenus.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 22/10**

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
305 à 390 kg	920-1060 €	2,70 - 3,01
400 à 455 kg	1080-1210 €	2,62 - 2,78
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
300 à 370 kg	800-900 €	2,40 - 2,69 €
Génisses		
320 à 520 kg (16-24mois)	770-1280 €	2,25 - 2,43 €
480 à 540 kg (24-36mois)	1020-1320 €	1,94 - 2,46 €
Taureaux		
670 à 935 kg	1200 -1800 €	1,79-1,92
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1060-1200 €	
entre-deux	1230-1490 €	
lourdes	1510-1770 €	

Tendance :
Broutards : des approts restreints permettent de tenir les tarifs en mâles supérieurs, le placement restant difficile en sujets moyens.
Laitonnes et génisses: meilleure demande en laitonnes et génisses d'export, vente totale à des tarifs plus fermes. Vente plus active en vaches à des cours plus soutenus avec peu d'invendus

Prochain marché bovins le lundi 29 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 24/10**

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,85	2,65
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	270	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,80	2,47
300 à 350 kg	2,74	2,47
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,42	4,08
Vaches		
- 5 ans	-	-
-10 ans + 350 kg	4,20	4,05

Tendance :
Charolais : la demande reste faible, les animaux vaccinés se commercialisent correctement, baisse des cours dans les mâles, cours facilement reconduitsdans les laitonnes.
Génisses et vaches : baisse des cours des vaches de réforme laitières, cours reconduits dans les autes catégories

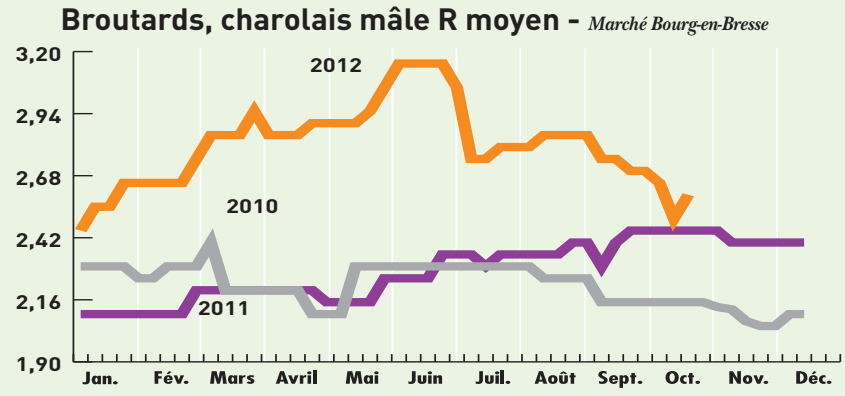
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 23/10/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,70 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Vente très difficile, cours en baisse, très peu de demande, des invendus.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 15/10/2012 au 21/10/2012*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,83 €	-
350 kg	-	2,73 €	2,70 €
400 kg	-	2,65 €	2,62 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,59 €	2,57 €
500 kg	-	2,53 €	2,51 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,70 €	2,64 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,43 €	2,40 €

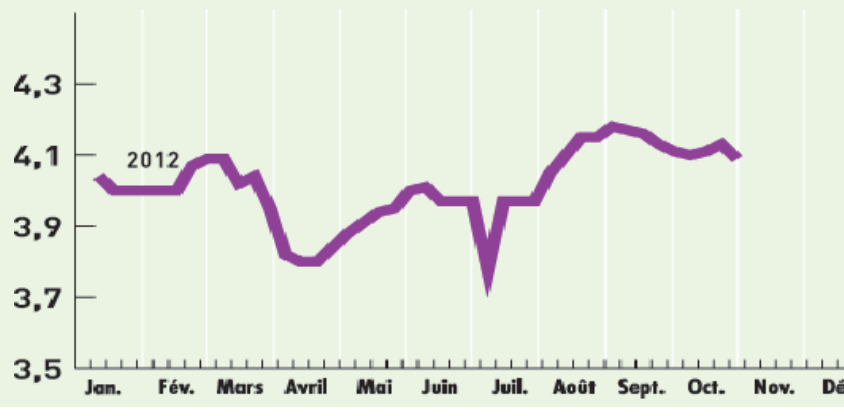
Tendance :
Sorties importantes avec manque de débouchés en mâles, stabilité en femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 15/10/2012 au 21/10/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,09 €	-	-			
Races mixte		-	3,81 €	3,78 €	3,75 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,28 €	4,19 €	4,15 €	3,94 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,26 €	4,17 €	4,13 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,32 €				
Races mixte				3,61 €	3,53 €		
Races lait					3,36 €	3,32 €	3,17 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,47 €	4,39 €	4,27 €	4,09 €	-	-	
Viande +350 kg	4,48 €	4,40 €	4,27 €	4,14 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 22 AU 26 OCTOBRE 2012

Bovins de boucherie

Les apports commencent à se faire un peu plus fournis avec des sorties plus abondantes dans les zones de montagne. Les industriels profitent de cette situation pour peser sur les marchandises d'entrée de gamme. Leurs besoins sont réduits avec peu de commandes pour la fin de mois et les vacances scolaires. Sur les marchés, la vente est normale avec des tarifs reconduits dans les femelles de qualité bouchère. Les réformes allaitantes de choix secondaire lourdes et finies s'écoulent normalement sur des bases tarifaires stables. En revanche, le placement est plus compliqué pour les vaches d'entrée de gamme, légères ou en manque de finition. En réformes laitières, l'offre est suffisante à une période où les besoins sont peu dynamiques. La vente reste très calme et toujours sélective dans les vaches frisonnes ou montbéliardes avec des tarifs en baisse notamment dans les P2 et P1. En jeunes bovins, les difficultés d'écoulement vers le marché Italien entraînent un commerce plus compliqué avec des tarifs revus à la baisse dans l'ensemble des catégories. ■

Broutards

Le commerce est plus difficile avec l'arrêt de l'activité export vers le Maghreb et la Turquie, pendant la période de l'Aïd-El-Kébir. Les acheteurs italiens ont également peu de besoin, face aux difficultés d'écoulement dans le jeune bovin. Les échanges sont donc plus longs à aboutir dans les taurillons et broutards lourds avec des tarifs revus à la baisse. La demande intérieure est également peu soutenue face aux conditions climatiques peu favorables à la rentrée d'animaux. Dans les femelles, si les prix des très bonnes laitonnes vaccinées se maintiennent, la commercialisation est plus calme dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La vente reste sélective dans les veaux frisons et montbéliards et si les prix se stabilisent dans les bons veaux, les tarifs restent malmenés dans les veaux légers et sans forme qui partent sur l'Espagne à des prix dérisoires. En veaux croisés de conformation supérieure, les prix sont stables car peu offerts. La vente se montre en revanche très sélective pour les veaux plus légers, de moyenne conformation ou vieillis. ■

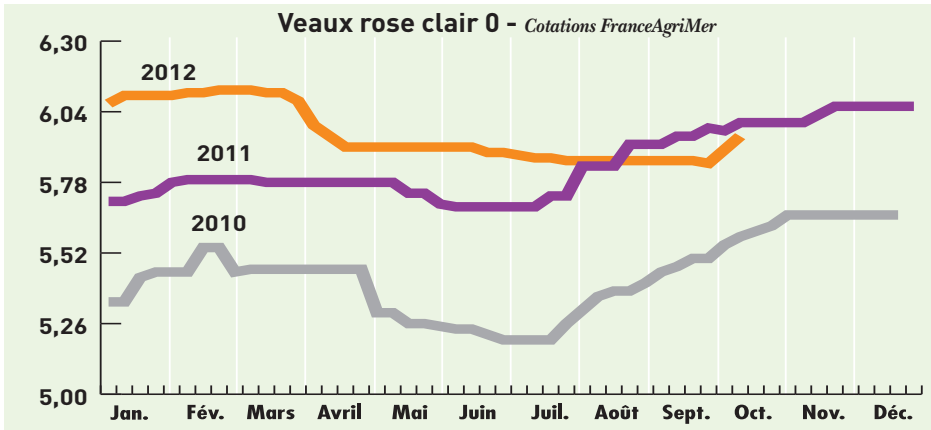
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,67 €**	-	-	-
U	**7,96 €**	**7,33 €**	**5,90 €**	-
O	**6,13 €**	**5,95 €**	**4,82 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/10 au 26/10/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	120	**390-580 €**	**320-495 €**	**210-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**210-290 €**	**190-250 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	1002	-	-	**50-110 €**	**20-40 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	**–**
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/10*

Agneaux (1187)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,74-3,38**	**2,65-3,32**
Gras (38-44 kg)	-	**2,67-3,50**	**2,70-3,00**
Gras (+44 kg)	-	**2,57-3,44**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,59-3,15**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (251)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,93-1,46**	**0,78-0,96**	**0,33-0,60**
Divers			
Béliers(38)	**132 à 179€**	**1,05-2,75**	-
Agneaux maigres	**47 à 110€**	**2,00-3,36**	
Caprins (8)			
Chèvres	**15 à 43€**		
Boucs	-		

98% de vendus.
Agneaux : le bon courant commercial se poursuit cette semaine. Les cours restent très fermes avec une nouvelle plus value dans certains lots de mâles. Aucun invendu.
Brebis : bonne vente et cours reconduits en lourdes grasses. Transactions plus lentes en maigres et en inférieures
Béliers, caprins : forte demande.

Prochain marché :
Le lundi 05 novembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/10*

Ovins : 380	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**90-142 €**	**2,32 - 3,11 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**110-146 €**	**2,23 - 3,11 €**
Agneaux maigres	**78-85 €**	**2,00 - 2,36 €**
Brebis	**18-92 €**	**0,38-1,44 €**
Béliers	**80-139 €**	-

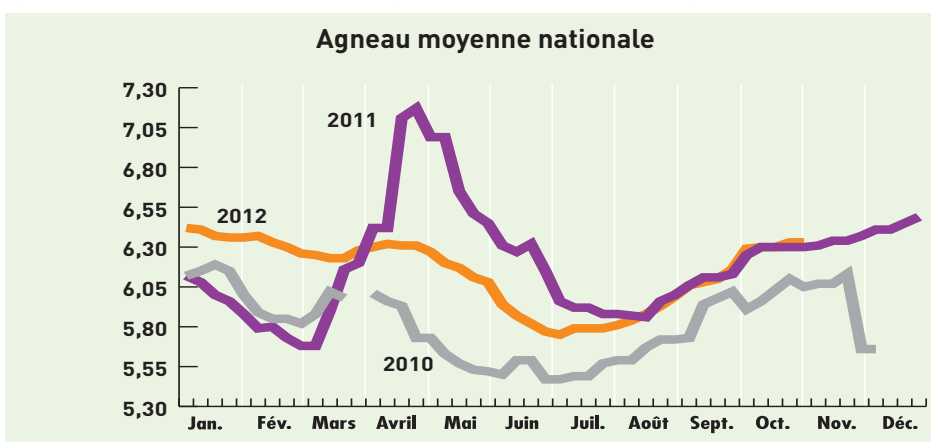
La demande est bien présente à l'approche de la fête de l'Aïd , la vente est active à des tarifs plus fermes.Cours facilement reconduits en brebis, les sujets de bonne qualité restant les plus recherchés.
Prochain marché ovins le lundi 29 octobre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,31 €**	**6,33 €**



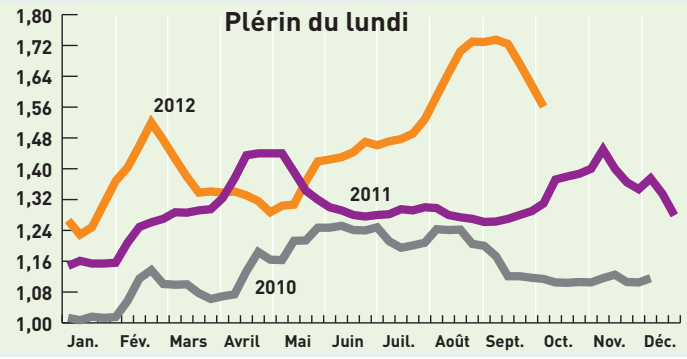
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (14 154 porcs présentés) — *Cotations du lundi 22/10/12*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,561 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 12/10 au 18/10/12*

1,87 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 17 octobre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,90 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur; **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	oct.-déc.	251 à 252	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	oct.-déc.	248	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de janv.	246	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	oct.-déc.	218 à219	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	218	V C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	221	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.-nov.	245	N C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	3 oct.	225	N C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	oct.-déc.	231	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	227	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 23/10/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Bette France plateau	**1,10 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,77 €**	**0,75 €**	**0,60 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,15 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,55 €**	-	**0,50 €**
Coing France	**1,10 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,85 €**	**1,10 €**	-
Endive France extra colis 5kg	**1,50 €**	**1,70 €**	**1,45 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,40 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,62 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,57 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,60 €**
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,45 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,80 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,90 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**1,00 €**	**1,20 €**	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,15 €**	**1,30 €**	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,90 €**	**1,30 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,42 €**	**0,68 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,47 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,50 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,50 €**	**2,20 €**	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,05 €**	-	**0,95 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,15 €**	**1,45 €**	-

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Ford 5610 année 82 tbé 6000 h moteur 2000 h prix 8900 euros
✆ **06.71.81.38.16**

01 - Vds tracteur Case IH Maxxum 5150, 120 cv, clim, 9200 h, an 1997, avec chargeur et relevage avant bien chaussé
✆ **06.75.44.39.38. ou 04.74.42.53.93**

01 - Ech Fiat 780, 3600 H, tbé, contre environ 60 CV, 4RM, même avec réparation
✆ **04.72.25.75.81. après 20 h**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

38 - Vds tracteur John Deere 6600 année 1995 - 5700 H relevage av. plus prise hy. TBE.
✆ **06 70 75 20 53**

38 - Achète pour la pièce Massey Fergusson 240 + holder 2 cylindres.
✆ **04 74 87 06 45 HR**

38 - Recherche vieux tracteur et matériel agricole pour collection même à réparer.
✆ **06 86 94 91 80**

42 - Vds tracteur Ares 620RZ 6500 h tbe cabine suspendue relevage avant clim. an 2000, 2100 euros
✆ **06 76 71 33 18**

58 - VENDS tracteur 145 MF, état exceptionnel, année 1971, cabine (réf. 4304)
✆ **03 86 76 12 28**

69 - Vds J.D. 6520 Premium 2004 115 Ch 7400 H. 4 RM chargeur relevage av. clim TBE.
✆ **06 87 27 71 52**

69 - Vds J.D. 6530 2008 115 Ch 4900 H. TBE relevage av. PT av. suspendu clim gde roue av. blindage boulonné démontable.
✆ **06 87 27 71 52**

71 - Agr. vend tra. Fendt 311 LSA, 105 CV, B.E., 11.500 E, téles. Manitou 633 120 LS, 18.500 E.
✆ **06 03 42 06 75**

Travail sol

01 - Vds charrue Huard bisoc HB0 px 500 E à débattre
✆ **03.85.36.22.44**

18 - Vends rouleaux Lachaud Optiroul, 8,3 m, de 1997, disques fonte ondulés 500, essieu, 2 roues et attelage par flèche, très bon état.
✆ **06 79 04 49 36.**

21 - VENDS cause cessation combiné semoir, herse Kuhn 3 m., - brabant 3 fers Bonel, - canadien 15 dents, divers matériels (41VB1)
✆ **03 80 97 03 03**

21 - VENDS combiné 4 m., herse Hke 400, packer 500 + semoir turbo grill 400 A jalonnage prélevé Rabewerk, TBE, 1996 (réf. 430H)
✆ **06 81 72 41 24**

26 - Cherche des socs Kverneland 12''
✆ **04 90 75 01 42 HR**

26 - Vds charrue Huard 365 3 corps herse 4 éléments repliable 3,20m ensileuse New Holland 708 portée
✆ **04 75 46 07 84**

38 - Vd semoir grains Nodet Gougis bas px bon état ami8 roulante an. 76.
✆ **04 74 92 77 50 HR**

58 - VENDS vibro 4 m. devant semoir type Naudet, - faucheuse conditionneuse Kuhn FC 200, - andaineur Kuhn GA 402 (réf. 420E)
✆ **06 63 92 89 00**

58 - VENDS herse alternative Amazone 3 m., BE, (réf. 4302)
✆ **03 86 59 40 36**

69 - Vds charrue trissoc Huard non stop hydr. bon état : 2100 euros à déb.
✆ **06 63 45 99 23 ou 04 78 44 53 10 HR**

69 - Vds épan. eng. mott.bleu plat P de T poir. bott. de per. agria motoc. roul de 1 m. de large.
✆ **06 09 24 69 63**

84 - Vends semoir sulky Trameline GC 3M socs 19 rangs traceurs attelage automatique. Prix : 1200 euros H.T.
✆ **04 90 64 03 85 HR**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76 78 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 430C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h, coupe 6.75 m., table à colza, équipée tournesol, prix : 65 000 € (réf. 430G)
✆ **06 82 42 08 75**

26 - Vds remorque Gilibert 6t équipée céréale fourrage ensilage TBE prix 2500 euros
✆ **06 24 83 24 56**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable et Pu large trac. 60 à 90 cv
✆ **06 23 19 33 18**

42 - vds andaineur Kuhn 4311 4.20 de large tbe essieu tandem 3000 euros
✆ **06 76 71 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger - RB presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud Elyte 21m rampe Ulys état neuf 2012 prix 25000 E
✆ **06.01.75.92.75**

Arbo-viti

26 - Vds broyeur à branches gard rotorex pick up larg 1m70 Très Bon Etat 4500 euros
✆ **06 87 13 94 46**

42 - Vds atomiseur traîné 600 l Caffini état neuf controle fait + mono roue Agria fraise butoir
✆ **04 77 75 88 43**

69 - Vds tout matériel viticole cause cessation : tracteurs, remorques etc... Très bon état.
✆ **06 86 74 31 52**

71 - Recherche épandeur viticole fumier composts terres écorces.
✆ **06 23 40 20 48**

Epandage

71 - Vds épandeur Gilibert à 4 hérissons verticaux, année 1995, volume 8 m3, pneus 500/60/15,5, TBE.
✆ **06 37 76 78 24**

Forestier

26 - Vds scie à ruban Gamay moteur 380 volant 700 mm. Très Bon Etat avec 3 lames
✆ **04 75 71 58 46**

71 - Vends débroussailleuse Rousseau Théa 450 téléflexible 05, état exceptionnel.
✆ **06 61 65 96 05**

Manutention

25 - A V. remorque tribenne 3 T Deves idéale en benne latérale ou ar. état comme neuf.
✆ **06 08 89 39 62.**

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux 500 6 vérins apdapt. sur Renault 601 651 681 701
✆ **06 21 81 16 58**

Trav. publics

58 - VENDS Bull Fiat 80 cv, année 80, bon état (réf. 4211)
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - VENDS caméra sur rail 40 m., connexion par borne wifi installée en 2008 par Camérail Elevage, pad en +, cause santé, 3 500 euros, possibilitié réinstallation par l'entreprise (4213)
✆ **06 75 61 04 47**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS mois. bat. Lexion 520, 317 h., batteur, 139 000 euros, - tracteur JD 7430, 1 000 H, - déchaumeur Vibroflex 6 m., - semoir Lemken solitaire 9.4 m. Zirkon 10. Quarz, TBE (réf. 4201)
✆ **06 50 65 82 05**

21 - VENDS hotte broyeur Claas 5 secoueurs neuve, calandre et aile droite arrière neuves Renault type 54 - 94 Temis et 14 pour l'aile (réf. 420B)
✆ **06 87 13 10 44**

21 - VENDS tonne à eau 3 000 l. Bie Bere, état neuf, - barrières pour parc (réf. 4207)
✆ **06 33 87 00 91 06 83 55 81 67**

SCORIE 12 %
SCORIE POTASSIQUE
Livraison franco 25 T
05 65 99 89 60
www.agrilisa.com

21 - Vds 1 poste à souder marque Fartols Welder 140 220 volts, servi 2 mois, 160 euros à débattre. Vds 1 poste à souder marque Damien, 380 volts, servi 1 an, 300 euros à débattre.
✆ **03 80 81 95 92 H.R. ou après 19 heures**

25 - Cuve 3 500 l émaillée intérieur, long 43 larg 31 épaisseur 5mm trappe de visite t.b.é. possible livraison 5 000 euros à débattre
✆ **06 70 75 44 22**

38 - Vds Maxxum 5140, 5300 h - MF 3625, 700 h - coverc. Razol 28 disq. - charrue 4 cor TBE pulvé. 800 l. 12 m transpa 3 matl.
✆ **04 74 84 12 43 06 63 68 21 27**

38 - Vds tapis monte bois Balfor NT 5/300 en BE, L : 5 m - larg. bande 300 mm, entraînement mot. hydrau., treuil pr réglage, 2 r pour dépl. + attel., vendu pr cse d'achat + grand, dte de mise en service : 09/12/09, prix à déb : 1800 euros.
✆ **06 84 13 58 69**

38 - Vds faneuse Fella 8000 larg : 7,70 m, 6 toupies et roue orientable TBE.
✆ **06 37 42 66 80**

38 - Vds remorque Devès 8 tonnes basculante freiné 1992 - Vds porte à cour Quivogne.
✆ **06 24 30 83 17**

38 - Vds chaud. fuel chappée fonte ECS reg 3 v motorisées TBE cuve 1500 l rad. acier 1300 euros à déb.
✆ **06 08 98 33 81**

38 - Vds moissonneuse 140 New Holland 3600 hres, cueilleur maïs JD 4 ans cpe 4,20 m + broyeur à paille derrière batteuse + 2 mot. Ford 6 cyl.
✆ **04 74 97 70 86**

39 - Vds semoir 3 m 17 rangs Nodet
✆ **03 84 70 30 40**

39 - Fin activité, vds salle de traite 6 postes Alfa pompe 1 000 l pulsation électronique tank à lait 1 400 l Frailait
✆ **06 79 11 02 49**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908 TP, état neuf, 4 rangs, 6500 euros TTC
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds épandeur fumier 9 T essieu Boggi nourrisseur veau Cornadis 7 places + corndis chèvre
✆ **06 11 82 25 17**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presses M.D. & R.B., et semoirs à maïs pn.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds serre Chapelle Fournier 25 x 60, arrosage, aération centrale auto, aération latérale ma. rem. Delannoy, dble tourelle, timon interchangeable articulé.
✆ **06 48 31 44 68 H.R. (faire offre)**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, cdes élec., an. 08, dessileuse 3 pts, 2 m3, an. 2000, B.E.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA occ. avec crédit 5 camp. taux 1,94 % : Deutz Agrotron 118 CV et Renault 826, 178 CV.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds charrue trisoc Huard 266, sécu. non stop méca. versoir pièce usure neufs, 3.300 E H.T.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds combinés de semis 4,80 m(repli.), 4 et 2,50 m, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS Karcher professionnel réf. : HDS698 C, eau chaude, prix : 1 300 euros (réf. 4204)
✆ **06 71 71 05 87**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Sarl **MARSALEIX René**
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
✆ 05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29

A SAISIR : MATÉRIEL D'OCCASION


CHARRUE HUARD 365
Tri soc
Non stop mécanique
3 200 € HT


HERSE ROTATIVE CECCATO
2.5 mètres
Attelage mécanique arrière
2 500 € HT


COMBINÉ DES SEMIS KVERNELAND NODET
Largeur 3 mètres - Semoir 19 rang portacourt hydraulique
6 500 € HT


SEMOIR SULKY COMPACT MASTER - 21 rangs
Jalonneur hydraulique
2 500 € HT

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

SOLYA
GROUPE ELECTROGENE
de 10 Kva à 2200 Kva

DEUTZ Perkins
0961 300 235
www.solya-energie.fr

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
La logique de l'élevage pérenne®

⊕ État sanitaire
⊕ Efficacité
⊕ Rentabilité
⊖ TECHNIGÎTES® PORCS
MATERNITÉ • POST-SEVRAGE • ENGRAISSEMENT
☎ 04 73 54 26 00 pleinairconcept.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG28 - Photos non contractuelles

Elevage

25 - VDS bétaillère 12 places + faucheuse 2,70 m + andaineur GA300 Kuhn + faneuse 6 toupies Claas + semoir à maïs.
✆ **03 81 58 33 38 ou 06 88 90 81 23**

38 - Vends tapis d'alimentation ovins neuf 27 m d'auge flans galvanisés centrale hydraulique 4 kw trémie.
✆ **06 82 12 77 65**

Véhicule

Utilitaire

19 - Vds Nissan 4X4 NAVARA DBL CAB 2,5DI an 2003 CT ok 125 000 km 11 500 euros à déb.
✆ **06 30 14 51 08**

42 - Vds Quad TGB 425 4x4 2009 tbe Jaune 3200 euros ht
✆ **06 60 36 59 81**

69 - Vds 2 Kangoo frigorifique route, secteur, 111500 kms, très bon état, révisé. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vends camion Iveco PL bâche neuve, hayon 11 palettes 13 T, 238 000 km : 5 000 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

84 - Recherche un moteur Perkins type 236 U (monté sur un camion Berliet 440 KL).
✆ **06 80 17 13 18 ou 06 83 15 53 42**

Tourisme

42 - Vds Renult Clio 15 DCI 85 Eco 2 45000 km année 2009 roue complète neige
✆ **04 77 20 73 99**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS foin 2012, graminées légumineuses, bottes rondes et carrées, 120 x 120. (réf. 430A)
✆ **03 80 35 02 62 après 20 h**

42 - Vds graines tournesol rayées blanc spécial oiseaux
✆ **06 17 52 60 51**

69 - Vends andaineur Vicon 4m20 réglage hauteur hydraulique Exc. état - Vds 300 tuiles plates.
✆ **06 63 36 90 89**

69 - Vds potimarron 2 tonnes très colorés par 100 kg minimum - Bas prix.
✆ **04 78 48 58 86**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds luzerne, balles rondes, 160 euros tonne, stockée à l'abri, bonne qualité. Vasselay (Cher).
✆ **06 09 83 91 38.**

25 - VDS foin récolte 2012 BR bonne qualité, importante quantité, loue gite 6 personnes.
✆ **03 81 60 31 64**

58 - VENDS foin et luzerne balles rondes, région Decize (420C)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

58 - VENDS paille orge de printemps ou blé, départ ou rendu, toutes distances. (réf. 430B)
✆ **06 83 92 09 50**

63 - AV maïs ensilage, maïs épis, corn gluten, pulpe betterave vrac ou enrubanné.
✆ **06 32 64 98 11**

Bât. Pro.

71 - Cse cess. vds bâtiment avicole 500 m2, équipement poulets en bon état, à démonter, marque Triangle, 23.000 E HT.
✆ **06 13 81 44 25 03 85 72 20 84 H.R.**

Terrain

26 - Chateauneuf s/Isère Gd Courbis, vds 8 ha dont 1,17 cerisier 10 ans 16000 euros/ha pommier 40a cérérale 11000 euros/ha
✆ **06 72 81 52 36**

Divers

01 - Vds pont bascule 30T plat béton 10m type 108 marque trayvou pris sur place bas prix - Mr le Maire St Jean de Thurigneux 01390
✆ **06.72.15.71.88**

26 - Vds cse arrêt activité ruches Langstroth peuplées, 130 euros la ruche
✆ **04 90 75 01 42 HR**

26 - Vds citerne 10000l 600 euros intérieur ébonite pour eau potable ou rempl. pulvé roues pneus pleins
✆ **09 54 96 36 25**

38 - Vends Renault Megane E 99 - 120000 KM - charrue Naud 4 corps nonstop tracteur Deutz Agroton K110, 5000 h.
✆ **04 74 92 88 09 06 75 77 34 95**

42 - Vds salle à manger plaquée chêne rustique bon état 300 €
✆ **04 77 51 24 74**

69 - Cause cessation vds salle de traite TPA 1x6 année 2000, tank à lait Serop 1750 l. lavage automatique année 2011, foin balles rondes récolté en 2012 de bonne qualité, ensilage d'herbe préfanage.
✆ **06 83 04 28 96**

69 - Vds portails : métal repliable en 4 parties sur rail 3,9*3,3 H. - Bois 2 battants vitrés 2,9*2,54 H.
✆ **06 68 11 25 38**

70 - Vends chaîne Noirot adaptable 103m, vibroculteur rotoherse 29d, herse plate 4,5m.
✆ **06 07 89 98 24**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

88 - Vends MB NH CS 6050 2008 5m20 430 H 100.000 euros. Tracteur IH 1455 année 1996 5400 H prix 15.000 euros.
✆ **03 29 08 12 43**

Location

Agricole

69 - Viti cherche vignes fermage Beauj. Vil - Brouilly - Régnié. Urgent.
✆ **06 81 20 69 81**

71 - A vendre ou à louer vigne Bourgogne Pinot noir et Gamay, 17 ares 75 ca, région Saint-Gengoux-le-National.
✆ **06 15 42 72 95**

Autre

68 - Alsace marchés de Noël loue gîtes tte l'année chez viticulteur.
✆ **03 89 41 18 20**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage métayage : Brouilly, Juliénas, Morgon, M à Vent, Saint Amour/
✆ **06 87 17 64 99**

Offre

Emploi

21 - RECHERCHE salarié agricole polyculture-élevage, H/F pour exploitation charolaise, travaux liés aux animaux : vêlages, alimentation, fenaison..., aux céréales : labours, semis. Formation agricole et expérience souhaitée, débutant accepté, personne dynamique et autonome. CDI à temps plein, salaire à négocier selon compétences. EARL de la Motte 21320 Bellenot sous Pouilly - (réf. 43VB2)
✆ **06 81 86 57 48**

25 - GAEC cherche un 3eme associé canton Ornans 470 000 l quotas + 28 ha céréales.
✆ **06 87 27 11 49**

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Rech. salarié agricole pour tous types de travaux, dyn. et sérieux pour expl. élevage caprin.
✆ **06 23 36 36 52**

71 - Domaine Mâconnais rech. tractoriste travail de la vigne, conduite enjambeur tracteur expérience 2/5 ans, CDI, 2.000 E brut.
✆ **06 34 14 20 77**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68 03 86 73 26 03**

Service

01 - Prestataire en boucherie cherche des producteurs de viande pour effectuer leur découpe artisanale
✆ **09.51.55.38.80**

01 - Boucher découpe vos viandes pour vos ventes direct travail sérieux 25 ans expérience
✆ **06.36.25.44.10**

18 - Surgreffage, toutes régions. www.surgreffage.com
✆ **02 48 64 05 98 ou 06 81 70 23 36**

Demande

Emploi

71 - Salarié agricole 28 ans, motivé et sérieux, recherche emploi sur exploitation agricole ou ETA.
✆ **06 84 06 07 39**

PETITES ANNONCES

Pensez à transmettre votre annonce avant le lundi midi pour parution le vendredi suivant Renseignez-vous au 03 80 78 90 40



84 - Tractoriste-Cariste-Soudeur cherche poste sur Cavaillon et sa région.
✆ **06 31 39 46 03**

Animaux

Bovin

01 - De troupeau CL indemne BVD-IBR vacciné FCO, + génisses terme nov, déc, janvier
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois + vaches suitées ou à vêler Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds vaches Holstein issues taureaux Bovec BVD OK
✆ **04.74.04.92.42**

07 - Vends génisses Salers 12 mois élevage bio IBR A
✆ **06 86 74 10 00**

21 - VENDS 14 taureaux 1 an HBC dont 5 vêlage facile, TGS, tous éligibles prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 400D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC. Tursin B. (4104)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux 10 mois, HBC, tous primables. Frédéric Lechenault - Saint Thibault (4206)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux 18 mois et un de 4 ans, HBC. EARL Godot Eric - Créancey 21320 (réf. 420D)
✆ **06 81 17 54 49**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A. EARL de Jully 21230 Magnien (4301)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 430F)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - Vds mâles MO 12 à 20 mois déjà pâturés bonnes origines + veaux croisés élevés sous le mère.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 06 32 09 68 64

38 - Vends génisses Limousine pleine de 8 mois et vache pleine.
✆ **04 76 06 06 41**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds mâles génisses de l'année Hbc cause surnombre qualité élevage exceptionnelle
✆ **04 70 59 01 30**

43 - Vds VACHES et GENISSES Salers, gestantes Ibr A -HBS.
✆ **06 81 66 04 15**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS 18 mois et veaux reproducteurs, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 43VB1)
✆ **06 13 33 44 38 -**
03 86 30 85 24

58 - VENDS bons taureaux 18 mois Limousins IBR A. EARL Laporte Thierry 58110 Cjhougny (réf. 4209)
✆ **06 19 60 33 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs mixte, bonne origine, GS, non HBC. Trinquet - Fachin (4202)
✆ **06 72 74 15 81**
06 32 06 40 90
03 86 79 42 03

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais, BO, GS. Maenhout Francis - 58160 Chevenon (réf. 4214)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS cause cessation bonnes laitonnes, IBR, FCO. (réf. 420F)
✆ **03 86 84 72 46**
06 30 94 21 02

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 4303)
✆ **03 86 70 05 26**

69 - Vds taureaux adulte charolais HBC, vêlage facile, très calme, cause consonguinité TGS.
✆ **06 80 21 09 02**

69 - Vds 1 génisse Montbéliard terme 24/11 IA46 Neg IBR à Yzeron.
✆ **06 06 65 13 41**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend taureaux 18 mois et veaux repro., tout au long de l'année.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds génisses pleines, vaches pleines, taureaux 4 et 5 ans, Or, Pacha + Bobino, HBC, IBR A. Sotty.
✆ **03 85 84 82 80**

71 - Vends vaches ch. pleines et génisses, indemnes IBR, vac. FCO, cause retraite.
✆ **03 85 50 80 08**
heures repas

71 - Vds bons taureaux 18 mois et génisses 30 mois pleines. Ducert C., Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 430E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds repro. lim. m. calme 11 m., issu I.A. gêne SC Hétérozigote, IBR A - jument 2 ans Fjord.
✆ **03 85 84 36 06 H.R.**

71 - Cause cessation vends 20 jeunes vaches charolaises pleines, vêlage fév. mars, IBR A.
✆ **03 85 59 43 95**

Caprin

07 - Elevage situé dans le Gard vends cause cessation d'activité 16 belles chevrettes nées en février 2012
✆ **04 66 61 91 18**

69 - Vends boucs 10 mois Saanen Idem CAEV CL troupeau à 1000 Kg issu DIA.
✆ **06 62 02 41 92**

71 - Cause cessation vends chèvres, chevrettes Saanen, terme fin février.
✆ **06 87 07 63 60**

Ovin

07 - Vds 130 brebis vides
✆ **04 75 65 02 61 HR**

18 - Vends béliers bleu du Maine, 18 mois, 150 euros + antaise divers race, 100 euros.
✆ **06 12 52 08 31.**

Equin

38 - Vds t. belle paire de chevaux gris pommelé attelé et monté très calme Peur de rien 9 mois.
✆ **06 62 09 05 14**



42 - Vds 2 pouliches Comtoises pp licolées trés dociles 8 et 9 ans
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

89 - Bourrellier effectue toutes réparations et fabrications pour harnais pour chevaux et ânes (réf. 4004)
✆ **03 86 33 82 20**

Chien

26 - Vds 5 chiots Border Collie LOF mère 23628 nés 300812. Travail troupeau brebis TB lignée
✆ **04 75 21 36 31**

42 - Vds chiots Berger Allemand tat. mère 250269801744846
✆ **04 74 26 61 17**

69 - Vds chiots type Beagle nés le 16/07/12 non lof mère 2GXE196 portée de 6 chiots.
✆ **04 74 71 31 85**

71 - Particulier vend 5 chiots M. et F., d'apparence Petits bergers des Pyrénées, 2 mois, pucés, vac., mère n° 250269799036125, portée de 5 chiots.
✆ **06 75 67 00 71**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier. A réserver chiots d'apparence Montagne des Pyrénées, non Lof, mère n° 250269700400930, nés le 9/10/12, 280 E, portée de 8 chiots, dispo. autour du 10/12.
✆ **06 71 89 69 73**

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Journées Commerciales à l'étable les 26, 27 et 28 octobre
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel (GAEC des Grands Genêts) "La Montagne" 71190 DETTEY Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE "Bas de Velle" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick "Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal "Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 55 59
DESCHAMPS Jérôme "La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2012



Élevage charolais inscrit
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES à l'étable
les 26, 27 et 28 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 15 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Chenôve (21) du 15/10/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Siège: 1 rue Françoise Dolto, 21300 Chenôve
Objet: Tous travaux de Plomberie, Chauffage, Sanitaire
Durée: 99 ans
Capital: 2 000 €
Gérance: Mr Sébastien Monnot, demeurant 1 rue Françoise Dolto, 21300 Chenôve.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.
La gérance

AL21439534

S.E.L.A.R.L. COUSOT - VARIOT

S.E.L.A.R.L. au capital de 30.000 Euros
Siège Social :
95, Boulevard Mansart. Dijon (21000)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 Septembre 2012, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme Sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : « S.E.L.A.R.L. COUSOT - VARIOT ».
Apports : 30.000 Euros en numéraire.
Capital social : 30.000 Euros.
Siège social : 95, Boulevard Mansart. Dijon (21000).
Objet : Exercice de la Profession de Pharmacien d'Officine telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur (Article R 5125.14 du Code de la Santé Publique) et ce, par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ayant qualité pour exercer.
Gérant : Madame Stéphanie Cousot, demeurant à Marliens (21110). 4, Rue Paquier des Grands Joncs.
Durée : 99 ans.
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Conditions Suspensives : la Société est constituée sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre (Article R 5125.15 du Code de la Santé Publique) et ce, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'Article L 5125.16 du Code de la Santé Publique.
Pour avis,
Le Gérant.

AL21439525

Avis est donné de a constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «SCI TORREVIEJA», au capital de 2.000 euros, constitué exclusivement au moyen d'apports en numéraire, dont le siège social est à Is sur Tille (21120), 10, rue Molière ; ayant pour objet, en France comme à l'étranger, l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés ; et dont les premiers co-gérants sont Mme Sylvie Campioni, née Garcia, et M. Laurent Campioni, demeurant, tous deux à Is sur Tille (21120), 10, rue molière,désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL21439531

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL ANDRIOT LUCIEN

Société en liquidation
Au capital de 117 000 €
Siège social : Rue Basse, 21120 Spoy
408 681 930 RCS Dijon

Clôture de liquidation
Aux termes d'un acte en date du 01/10/2012, l'associé unique, Monsieur Andriot Lucien a approuvé les comptes de liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/03/2010.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon
Pour avis, Le Liquidateur

AL21439526

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

NON DISSOLUTION

DR-FORMATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 8, chemin de la Noue
Centre d'Affaires de la Noue
21 600 Longvic
529 528 051 RCS Dijon

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 juin 2012 statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21438862

RÉDUCTION DE CAPITAL

BAFFY SA

Société Anonyme au capital de 585 000 euros
ramené à 402 000 euros
Siège social: 13, rue du Docteur Quignard
21000 Dijon
303 955 579 RCS Dijon

L'Assemblée Générale des actionnaires du 29 juin 2012 a décidé :
- de réduire le capital social de 215 000 euros pour le ramener de 585 000 euros à 370 000 euros par voie de rachat de 215 actions.
- d'augmenter le capital social de 32 000 euros pour le porter de 370 000 euros à 402 000 euros par émission de 32 actions nouvelles de numéraire.

Le Conseil d'Administration, par délibération en date du 25 juillet 2012, a constaté :
- que la réduction de capital décidée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2012 se trouvait définitivement réalisée à la même date.
- que l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2012 se trouvait définitivement réalisée à la même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Article 8 - Capital Social
Ancienne mention:
Le capital social est fixé à 585 000 euros.
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à 402 000 euros.
Pour avis, le Conseil d'Administration

AL21439341

NOMINATION

DE KROES FRANCE

SARL au capital de 7500€
Siège social : Route du Pont,
21140 Semur en Auxois
482 939 949 RCS Dijon

Par décisions en date du 28.09.2012, l'associée unique a décidé de nommer, à compter de ce jour, M. Didier Jacques Seguin, demeurant 14 rue des Commaux, 21140, Courcelles-Les-Semur, en qualité de cogérant.

AL21439530

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE MERLOT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège Social : Route Nationale 7,
58400 Mesves sur Loire
323 416 966 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération du 28 septembre 2012, l'Assemblée Générale a décidé de nommer Mr William Rapaud ayant sa résidence professionnelle à Joué les Tours (37), Le Petit Porteau, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de la société GRANT THORNTON.
Pour avis
Le Président

AL58439665

FINEX ECO BÂTIMENT

Aux termes du PV de l'AGE du 20/07/2012, il résulte que:
- Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/08/2012, aux activités suivantes:
Travaux de Bâtiments tout corps d'état
- Le siège social a été transféré à 40 avenue Colbert, 58000 Nevers.

L'article Siège social et Objet social des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58439636

NEVERAL

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société en nom collectif au capital de 8 000 euros
Siège social : Rue Léonard de Vinci - Lotissement les Commailles,
58640 Varennes Vauzelles
480 555 564 RCS Nevers

Suivant délibération en date du 28 septembre 2012, la collectivité des associés a, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en société en nom collectif à compter du 1er octobre 2012, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Monsieur Arnaud Ligonnet, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Monsieur Arnaud Ligonnet, 66 avenue du Général Leclerc, 38540 Heyrieux
Associés en nom :
- La société CALSUN HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 4 600 000 euros, ayant son siège social 16 rue Nicéphore Niepce 69800 Saint Priest.
- La société CAL PART, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, ayant son siège social est 16 rue Nicéphore Niepce, 69800 Saint Priest.

Pour avis
La Gérance

AL58439642

SCEA MATHIEU

Le Petit Reugny - 58270 Frasnay-Reugny
RCS Nevers - 421 659 970
Capital social : 197 839,19 euros

Modifications statutaires
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2012, il est procédé au retrait de l'associée, Mme Mathieu Jeanne, décédée, à la reprise de ses parts par tiers chacun par M. Michel Mathieu et 2 nouveaux associés non exploitants, M. Mathieu Gérard et Mme Milliet Eliane
Pour avis, la gérance

AL58439657

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Me Jean Chinchole
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean Chinchole, Notaire à Luzy (Nièvre), le 9 octobre 2012, enregistré à Nevers (Nièvre) le 18 octobre 2012, bordereau n° 2012/ 1 457 case n° 1 ext 3120, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI KARUKERA 58
Siège : La Chaume 58250 LANTY
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1000 € divisé en 10 parts de 100 euros
Apports en numéraire : 1.000 euros
Gérants : Mr John Coge et Mme Nadine Coge demeurant à Luzy (58170) 10 rue de la République
Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément unanime de la collectivité des associés.
La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.
Pour avis et mention
Me Chinchole

AL58439660

SCI LE BUISSON

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social :
18 Rue du Buisson Sourd, Les Braults
58150 Tracy-sur-Loire

Avis de constitution
Aux termes d'un actes sous seing privé en date du 17 octobre 2012 à Tracy-sur-Loire, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LE BUISSON
Siège social : 18 Rue du Buisson Sourd, Les Braults 58150 Tracy-sur-Loire
Objet social : Acquisition, propriété, rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Société
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires
Gérance :
-Monsieur Sébastien Pautrat, demeurant 18 Rue du Buisson Sourd, Les Braults 58150 Tracy-sur-Loire
-Mademoiselle Sophie Beauvois, demeurant 18 Rue du Buisson Sourd, Les Braults 58150 Tracy-sur-Loire
Clauses relatives aux cessions de parts :
-dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
-agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58439658

Par acte SSP du 13/10/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BOUCHERIE CHARCUTERIE Dovillaire
Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur, rôtisserie, épicerie et commerce de tous produits destinés à l'alimentation humaine.
Siège social : 38 Avenue du 8 Mai 1945 58660 Coulanges les Nevers
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Dovillaire Martial demeurant 45 rue des Montôts 58000 Nevers.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58439646

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

S.C.I PHILANE

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 5 route de Saint Georges
58490 Saint Parize le Chatel

Par acte SSP en date du 12 octobre 2012, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : S.C.I PHILANE
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et toutes participations dans toutes sociétés civiles
Siège social : Saint Parize le Chatel (Nièvre) 5 route de Saint Georges
Capital : 100 euros
Gérance : Monsieur Philippe Croland et Madame Anne Vallot demeurant ensemble à Saint Parize le Chatel (58490), 5 route de Saint Georges
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Cession de parts sociales: toute cession doit être agrée à la majorité des trois quarts des parts sociales composant le capital social
Pour avis.La gérance.

AL58439647

Avis est donné de la constitution de la SARL : «NARGUILIUM» au capital de 1 000 euros.
Siège social : 7 rue de la Préfecture 58 000 Nevers,.
Objet : Salon de thé
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nièvre .
Co-Gérant : M. Nicolas Estevao de Mendonça et M El Karma Abdelkader demeurant 69 boulevard Gorbella le Champagne « 0 » 06 100 Nice et 98 bd pape jean XXIII « le bleuet 1 » 06300 Nice nommés pour une durée indéterminée.

AL58439649

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI PARTAJE, au capital de 10.000 € en numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 19 rue Voltaire, Vernuche, 58640 Varennes Vauzelles.
Le gérant est M. Ericq Valvin dt 19 rue Voltaire, Vernuche, 58640 Varennes Vauzelles.
Les cessions de parts sociales à des tiers non associés sont soumises à l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital.
Pour avis, le gérant.

AL58439655

DISSOLUTION LIQUIDATION

VERONIQUE FORESTIER

SARL au capital de 7 622 euros
33 Ter rue Saint Benin - 58000 Nevers
R.C.S. : Nevers 421 421 751

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Véronique Saksik, demeurant 27 A rue de la Folie 58180 Marzy et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
FRALU COMMERCE GENERAL (SARLU)
106, rue de la Raie
58000 Nevers
RCS : 505 014 928
Le Greffier

AL58439668

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
KOUROUMA
1, avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
RCS : 503 764 094
Le Greffier

AL58439669

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
WAVRANT Nadine
7, impasse de la Licotte
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 452 792 005
Le Greffier

AL58439670

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DEMUTH Geneviève
Pl. de la république
58270 St Benin d'Azy
RCS : 400 984 944
Le Greffier

AL58439666

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GUIHO Patrick Robert
1, rue Louis Blanc
58300 Decize
RCS : 331 539 221
Le Greffier

AL58439667

Par jugement en date du 17/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BSF CONSTRUCTION (SARL)
13, rue de Trangy
58000 St Eloi
RCS : 503 309 858
Le Greffier

AL58439671

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BRASSY (AA 12/082):
1 ha 04 a 85 ca
- La fourree: C-1160
Et, par extension,
Cmne de GACOGNE:
1 ha 29 a 10 ca
- Le defand: C-508 - Mont julien: C-442
Cmne de OUROUX-EN-MORVAN:
83 a 56 ca
- Les poreuses de bondy: BM-243[192]
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 12/077):
3 ha 30 a 35 ca
- Saint imbert: E-114-464[113]-494[117]
Cmne de POUILLY-SUR-LOIRE (AA 12/080):
62 a 67 ca
- Les bouttes queues: B-373[42]-417[35]-419[36]-421[37]-423[39]-425[39]-427[40]-429[40]-431[41]
Et, par extension,
Cmne de SAINT-ANDELAIN:
3 a 25 ca
- Les bois de saint andelain: AK-48(P)
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE:
30 a 03 ca
- Le champ gorde: ZE-106-107 - Les petits cris des loges: B-691-699-700-702
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE (AA 12/079):
1 ha 45 a 50 ca
- Les grandes pieces: ZB-40-41
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/11/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58439664

terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à 27 A rue de la Folie 58180 Marzy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58439635

BEAUNEE LOGISTIQUE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 44, Route des Feuillats
58300 Decize
Nevers 498 962 018

L'Assemblée Générale réunie le 15 octobre 2012, ayant clôturé la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel Beaunée de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur.

AL58439639

SCI MELLE ET MME LARPIN

Au capital de 48.783,69 €
Siège social :
2 bis Boulevard Victor Hugo - 58000 Nevers
SIREN n° 317.400.000 RCS Nevers

Par assemblée générale extraordinaire en date du 25 septembre 2012, M. Jean-Philippe Devoucoux, demeurant à Paris 20ème, 139 rue des Pyrénées, résidence Bagnères 72 agissant en qualité d'associé unique, entre les mains duquel sont réunies toutes les parts sociales :
- a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 septembre 2012,
- s'est désigné comme liquidateur de la société dissoute jusqu'à la clôture des opérations. A ce titre il disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opératations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.
Les opérations de liquidation seront effectuées au domicile de l'associé unique. C'est donc en ce lieu que toutes les correspondances seront valablement adressées et tous actes notifiés.
Les pièces relatives à cette dissolution sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, l'associé unique

AL58439643

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

LE PROGRES

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 51, rue du Quatre Septembre
58600 Fourchambault
448 430 777 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2012 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Yann Milhiet, dt 18 route de Baugy, 18800 Villabon, a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, Y. Milhiet

AL58439644

COIFFURE DANIEL

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social 2, rue du Père de Foucault
58000 Nevers
RCS Nevers 393 113 014

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2012, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport sur les comptes de liquidation établi par le liquidateur, Monsieur Daniel Rossignol demeurant 14 rue de la Croix St Etienne à Marzy (58180), ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers et mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58439645

ACANTHE

SARL en liquidation au capital de 1.600 €
Siège de liquidation
La Chaume - 58130 Saint Martin d'Heuille
508 731 064 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 octobre 2012 au siège de liquidation, a approuvé les opérations de liquidation de la société ainsi que le compte définitif qui en résulte, et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Yves Poirier dt «La Chaume» 58130 Saint Martin d'Heuille.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société.
Pour avis, le liquidateur,
Y. Poirier

AL58439652

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins
Dissolution sans Liquidation

ASTUBOAT FISHING CONSULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 44 Route de Demeurs
58130 Urzy
327 814 042 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 1er octobre 2012,la société RESIDENCE DETENTE NATURE - REDNA, Société à responsabilité limitée au capital de 19 622,45 euros, dont le siège social est 44 Route de Demeurs 58130 Urzy, immatriculée au R.C.S. de Nevers sous le numéro 342783 636, a, en sa qualité d'associée unique de la société ASTUBOAT FISHING CONSULT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ASTUBOAT FISHINGCONSULT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL58439654

MODIFICATION DE CAPITAL

MAISON MEDICALE DE MONTSAUCHE LES SETTONS

Suite à la transformation de la SCM en SISA, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'augmentation de son capital social de 4 200 euros à 6 200 euros en attribuant au Dr VAN OSTA Wilhelmina 10 parts de 200 euros chacune.

AL58439662

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

POLY ACOR SARL

SARL au capital de 9.960 €
Siège social : Z.I. Paysagée de Nevers Nord
58640 Varennes Vauzelles
391 901 410 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 09 octobre 2012, que le capital social a été porté de 8.000 € à 9.960 €.
Pour avis, le gérant, J. Roca

AL58439653

CESSION

SCP H. Adenot ET S. Kowal
Notaires associés
à Corbigny (58800) BP 1

CESSION DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte reçu par Me Sophie Kowal, notaire à Corbigny (58800) avec la participation de Me Janine Marchand, notaire à Autun, le 16.10.2012, enregistré à Nevers, le 18.10.2012, bordereau 1458 case 1 extrait 3123,
Par AUTO GARAGE LEMAITRE, SAS - siège social à Saint-Pantaléon(71400) Route d'Arnay le Duc- n° SIREN 415 820 042 RCS Chalon sur Saône - En redressement judicaire.
Au profit de la SARL NOGRETTE Château Chinon, siège social à Cervon (58800) Montliffé ,Äi n° SIREN 753 860 063 RCS Nevers.
Un fonds de commerce de vente, d'achat, échange, réparation, location et garage de tous véhicules, ventes de pièces détachées et accessoires pour automobiles, vente de carburants et lubrifiants de toute nature, location sans chauffeur, connu sous le nom de AUTO GARAGE LEMAITRE situé et exploité à Château Chinon Ville (58120) 4 route d'Autun.
Prix : 45.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 20.000,00 € et aux éléments corporels pour 25.000,00 € .
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faite auprès de Me Deslorieux, mandataire judiciaire à Givry (71640) 44 Rue de la République, où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique.

AL58439663

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

CESSION DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte SSP du 01/10/2012 enregistré le 02/10/2012 au SIE Nevers, Bord 2012/1376 Case n°1,
Monsieur Michel Jacob, domicilié à Rouy(58110), Route de Nevers, immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 331 018 929
A CEDE A
La société SVCM, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est à Rouy (58110), Route de Nevers, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 753 832 765 son fonds de commerce de «fabrication de pizzas à emporter et à consommer sur place et grill qu'il exploitait à Rouy(58110), Route de Nevers, connu sous l'enseigne LA TOSCA
Entrée en jouissance au 01/10/2012
Prix : trente mille (30 000) euros se rapportant :
- aux éléments incorporels pour 20 820 €
- aux éléments corporels pour 9 180 €
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC.
Election de domicile pour les oppositions: Cabinet LEGALYS CONSEILS, 3 rue du Bengy - 58640 Varennes Vauzelles

AL58439648

FUSION

Société SEBI
Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 €
Siège social
Les Barbiers - 58300 Verneuil
RCS Nevers : 387 738 552
Et
Société JACQUES TOULOUSE
Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 €
Siège social
Les Barbiers - 58300 Verneuil
RCS Nevers : 391 204 351

AVIS DE PROJET DE FUSION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Verneuil du 03 Septembre 2012,
La société SEBI, société à responsabilité limitée au capital de vingt-cinq mille euros, dont le siège social est Les Barbiers 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 387 738 552, et la société JACQUES TOULOUSE, société à responsabilité limitée au capital de deux cent vingt mille euros, dont le siège social est Les Barbiers 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 391 204 351, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SEBI par la société JACQUES TOULOUSE.
La société SEBI ferait apport à la société JACQUES TOULOUSE de la totalité de son actif, soit 190 461 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 57 359 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 133 102 euros.
En rémunération de cet apport net, 45 parts nouvelles de 440 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société JACQUES TOULOUSE à titre d'augmentation de son capital social de 19 800 euros et attribuées de la façon suivante :
- Monsieur Jacques Toulouse, 23 parts
- Madame Nadine Toulouse, 22 parts.
La prime de fusion s'élèverait globalement à 113 302 euros.
Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 part de la société JACQUES TOULOUSE pour 36 parts de la société SEBI.
La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.
Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nevers au nom des deux sociétés le 15 octobre 2012.
Pour avis.

AL58439659

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

PERRISEC

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société
en nom collectif
au capital de 8 000 euros
Siège social : Chemin communal 7
89000 Perrigny
502 368 020 RCS Auxerre

Suivant délibération en date du 28 septembre 2012, la collectivité des associés a, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en société en nom collectif à compter du 1er octobre 2012, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Monsieur Sylvain Beaudon, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Sylvain Beaudon, 28 Parc Sainte Catherine 54100 Nancy
Associés en nom :
- La société CALSUN HOLDING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 4 600 000 euros, dont le siège social est situé 16 rue Nicéphore Niepce, 69800 Saint Priest
- La société CAL PART, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 16 rue Nicéphore Niepce, 69800 St Priest
Pour avis
La Gérance

AL89439642

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du Code Civil
Suivant acte reçu par Me Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne) 52 rue du Général de Gaulle le 13 septembre 2012, Monsieur Radoine Benchabane, professeur de sport privé, et Madame Baheya Ayache, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Villeneuve la Guyard (Yonne) 10, route de Misy, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Montereau Fault Yonne (Seine et Marne) le 27 septembre 2003.
Ce régime non modifié,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts tel qu'il est établi par des articles 1400 à 1491 du Code Civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro 52 rue du Général de Gaulle à Villeneuve la Guyard (89340) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis
Me Vaccaro

AL89439647

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 11.10.2012 à Vincelottes
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Dénomination : E.K. CONSEIL ASCENSEUR
Siège Social : 25 Quai de l'Yonne 89290 Vincelottes
Capital social : 7.000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce.
Objet : en France et à l'étranger : le conseil pour tous projets d'installation, de remplacement, de modernisation d'ascenseurs tout corps d'état en immeubles existants ou neufs, l'audit d'ascenseurs, de travaux et de maintenance, la préconisation d'amélioration d'ascenseurs existants, le contrôle de la qualité de maintenance, la rédaction des documents d'appel d'offres public et privé, le dépouillement et l'analyse des offres, le suivi de chantier et la réception des travaux, cette activité est non réglementaire.
Président : M Eric Kazandji demeurant 10 avenue Marie Juliette 92250 La Garenne Colombes.
Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre
Le Président

AL89439643

Par acte sous seing privé en date du 17 octobre 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AUDEX
Capital:40.000 €, divisé en 4.000 parts de 10€.
Siège social : 4 Chemin des Violettes 89100 Rosoy
Objet : Conseils aux entreprises, assistances techniques, analyses et diagnostics.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Brian Reid demeurant à Rosoy (89100), 4 Chemin des Violettes.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89439648

Par acte SSP du 15/10/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL DU COTTAGE
Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de tous immeubles dont la Société désirerait devenir propriétaire. L'entretien, la rénovation de tout bâtiment.
Siège social :18 avenue du Chevalier d'Eon, 89700 Tonnerre
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Prat Thierry, demeurant 18 avenue du Chevalier d'Eon, 89700 Tonnerre.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89439650

RECTIFICATIF

Rectificatif
L'annonce légale n° AL89409595 parue dans l'édition du 5 octobre 2012 concerne la société AQUARELLE, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros sise Quai Saint Martin Les Saints Mariens Port de Plaisance 89000 Auxerre immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 327 412 060.
Pour avis la Gérance

AL89439645

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE PIROUELLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège : Chemin Départemental 146
89100 Malay le Grand
343 579 637 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc Vernay, demeurant Rue de la Cassine 89100 Villeroy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts

pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Cassine 89100 Villeroy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89439656

L'Assemblée Générale de la société AC IMMOBILIER, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 40 Avenue de la Puisaye 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 530 796 879, réunie le 30 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme. Marie-Françoise Auffray de son mandat de liquidateur, donné à ce dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89439530

SCEA ELEVAGE DES SALINS, EN LIQUIDATION

au capital de 24 506,93 euros
Domaine de la Ballanderie,
89350 Tannerre en Puisaye
409 788 221 RCS Auxerre

Dissolution
Par AGE du 10/10/2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/10/2012. Le liquidateur est Francis Gagnon sis 141 Hameau Gasson, 77570 Château Landon. Toute correspondance est à adresser au siège social.
Mention au RCS d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL89439652

NON DISSOLUTION

SARL L'ARROSOIR

Au capital de 3 000 €
Siège : route de Paris
Lieudit «Vaux Sceau» - 89700 Tonnerre
RCS Auxerre 524 542 925

Le 20 septembre 2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis

AL89439659

YONNE COULEURS

SARL au capital de 10 000 euros
Place Arthur Coelha, Centre Commercial Rami
89290 Champs sur Yonne
498 139 013 RCS Auxerre

Par décision du 16/05/2012, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89439651

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre, curateur des successions de :
- en date du 10/10/2012
. Mme Jeanne Paulette Vitoux veuve Bossu, décédée le 05/08/2011 à Châtel Censoir, référence 12-4887
. Mme Francine Métivier célibataire, décédée le 20/04/2008 à Semur en Auxois, référence 12-4889
. M. André Jean Felten célibataire, décédé le 04/04/2012 à Auxerre, référence 12-4890
- en date du 12/10/2012
. Mme Eléonore Jeanne Pantzer veuve Blanchard, décédée le 18/12/2010 à Saint Fargeau, référence 12-4893
. Mme Khira Belhadda divorcée, décédée le 03/12/2007 à Avallon, référence 12-4892
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89439644

DIVERS

ME.GE.BAT

SAS au capital de 73 600 euros
Siège: 36 Route de Paris, 89100 St Denis
394 690 317 RCS Sens

L'AGO du 28 Septembre 2012 a pris acte que les mandats de François Hegner, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Danielle Mazouz, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas procéder au renouvellement ni à la désignation de nouveaux Commissaires aux Comptes.

AL89439653

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BEE TO BEE

SARL au capital de 2000 €
Siège social : 5 rue des Epenards - 89510 Etigny
491816195 RCS Sens

En date du 30/09/2012, le gérant a nommé en qualité de gérant Mr Charles Guyot, demeurant 3 route de Voulx 89100 Sens en remplacement de Mme Guyot née Déon Carole
Modification au RCS de Sens

AL89439657

L'ABRI D'AURÉLIE

SCI au capital de 152.45 euros
Siège: 14 rue des Prés Chaffaux - 89290 Augy
377 518 899 RCS Auxerre

L'AGO du 15/10/2012 a décidé de nommer M. Morice Franck 11 imp privée Fondouce 17400 Voissay et Mlle Morice Sylvie 16 bis rue de Méréville 45480 Autruy sur Juine gérants en remplacement de Mme Morice Andrée à compter du 15/10/2012.
Modification au RCS d'Auxerre

AL89439530

SCI LE JACARANDA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 14 rue des Guerlains, Cheuilly
89460 Cravant
488 754 516 RCS Auxerre

Aux termes du PV du 30 juin 2012, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de prendre acte du décès de Madame Galais Odette, cogérante de la société, survenu le 15 Novembre 2008 et de ne pas pourvoir à son remplacement
Mention au RCS de Auxerre.

AL89439646

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1163

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM008875 - CENTRE ALSACE
CHEF D'ELEVAGE AVICOLE H/F
Elevage avicole, avec transformation et vente directe de produits haut de gamme. Gestion élevage avicole multi-espèces (poules pondeuses, poulets, canards, dindes, pintades). Management 4 pers. Organisation, participation et suivi du travail : prép batiment, suivi sanitaire, tenue plannings. BAC/BAC+2. Connaissances en élevage de volailles. Autonome, sens des responsabilités, esprit d'initiative. Entrée dès que poss. CDI.

AM008939 - DOUBS
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA. Mise en oeuvre du Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (création-animation d'Associations Syndicales de desserte et de gestion en commun, animation de Plans de développement de massif et de restructuration foncière). Conseils aux proprié. Ingénieur ou BTS expérimenté. Permis B et véhicule indispensables. CDI. Entrée dès accord.

AM009010 - VOSGES
COMPTABLE ARTISANS, COMMERCANTS, SERVICES H/F
Centre de gestion. Gestion d'un portefeuille de clients de type TPE (BIC) et BNC dans les domaines comptable/fiscal. Conseil aux adhérents. Développement et renouvellement du portefeuille. Participation au développement et l'amélioration des procédures comptables et méthode, DECF ou DESCF avec 1ère exp. de 3 à 5 ans en cabinet comptable. Poste à pourvoir rapidement, à temps plein en CDI.

AM008874 - BOURGOGNE/CENTRE
DIRECTEUR DE JARDINERIE H/F
Sous la responsabilité du Directeur de région, le directeur de magasin optimise durablement les résultats du magasin (CA, part de marché, résultat, service client...). Il s'appuie sur deux priorités, les ressources humaines et la dynamique commerciale, qui le guident dans ses principales responsabilités, formation sup commerciale, première expérience dans la vente et l'animation d'équipe en jardinerie, ou en grande distribution.

AM009026 - BAS-RHIN
CONSEILLER DE GESTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET VITICOLE H/F
Association de gestion et de comptabilité. Réalisation de diagnostics, d'analyse de résultats, d'études économiques, (études de groupes,...) accompagnement des adhérents dans leurs projets (investissement, installation,...). Ingénieur agri/agro, IHEDREA, IAE, ou bac + 2 minimum en comptabilité et en gestion. Expérience souhaitée. Bonnes qualités relationnelles, sens du travail en équipe, curiosité, dynamisme et ouverture d'esprit. CDI avec période d'essai. Entrée en fonction au plus tôt. Rémunération attractive et évolutive.

AM008929 - DOUBS
TECHNICIEN AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Dans le cadre du programme Ecophyto 2018 : 1) Epidémiosurveillance du territoire. 2) Accompagnement à l'expérimentation et mise au point de méthode de lutte. Appui technique/conseil auprès des éleveurs. BAC+2 Agricole et/ou Environnement. Exp. en gestion technique de programmes d'actions appréciée. Connaissances Pesticides, Agri., Envir. souhaitées. Permis B. CDD 12 mois. 1585€ brut mensuel.

AM008950 - COTE D'OR
MAGASINIER/TECHNICIEN PIECES H/F
Concession matériels agricoles. Vous serez chargé des missions suivantes : Accueillir les clients, vendre des pièces et des fournitures. Assurer la préparation des pièces pour le service après vente. Réceptionner les marchandises dans le stock informatique, en assurer la mise en rayons. Agencer l'espace libre-service et le rendre attractif. * Développer l'offre commerciale. Gérer le stock et assurer les commandes. Bonne connaissance du milieu agricole. Sens du commerce et contact humain. Esprit d'équipe. Rigueur, méthode et organisation. CDI avec période d'essai. Salaire à négocier selon compétences.

AM008983 - DOUBS
ANIMATEUR GENETIQUE MONTBELIARDE H/F
Coopérative leader en génétique et en reproduction. Participe au programme de sélection : création de femelles élites, développement du génotypage. Assure le pointage morphologique. Anime et participe aux concours. Assure la formation et le suivi génétique d'une équipe de techniciens d'insémination. Établit les plannings d'accouplement en élevage. Réalise la mise en place de la semence. BTS avec expérience. Passionné par la génétique Montbéliarde. Capacité d'animation d'équipe. Bonne aptitude relationnelle. Rigueur et organisation. CDI.

AM008899 - DOUBS
RESPONSABLE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE H/F
Entreprise spécialisée dans la fabrication et le conditionnement de chocolats et caramels. Vous assurez l'organisation de la production de chocolats et manager les équipes. Votre rôle de coordinateur tient une place importante pour les équipes et la Direction. Reporting. Formation minimum bac+2 en gestion de production. 1ère expérience significative dans l'agroalimentaire. CDI temps complet.

AM008953 - SAONE ET LOIRE
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE H/F
Pour société leader en prestation de service en agriculture et environnement. Assurer la mise en place et le suivi des cultures : grandes cultures, cultures maraichères. Assurer l'entretien des vignes et des vergers. Assurer l'entretien du matériel agricole et de l'équipement de la station. BTSA ou BAC Pro. Connaissances générales en agronomie, viticulture et machinisme agricole nécessaires. Connaissances mécaniques et références appréciées. Permis B. CDD 6 mois. Possibilité de CDI. Contrat à temps plein ou complément d'activité. Rémunération selon expérience. Poste à pourvoir dès que possible.

AM009012 - MOSELLE
RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT ADJOINT H/F
Coopérative Céréalière. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Fertilisants-Amendements-Produits Organiques. Responsable de l'Activité Opérationnelle Semences. Responsable des Achats fioul, GNR et additifs. Participation à l'animation commerciale aux côtés du Respon. BTS Technologies Végétales ou équivalent DUT en Agronomie ou Licence Professionnelle et expérience dans un poste similaire souhaitée. Esprit d'équipe. Polyvalence. Relationnel Adhérents et Collègues. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ISUZU
D-MAX
QUANTITÉ LIMITÉE
OPÉRATION DESTOCKAGE



photo non contractuelle

D-MAX COUNTRY,
CLIM 136 ch,
poids tractable 3000 kg
4 portes, 5 places,
portée 1000 kg
0 € écotaxe
0 € de TVS

18 900 € HT
22 604 € TTC

GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM

Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

EN EXPOSITION CHEZ :
Garage GOGIEN Châtillon/S 03 80 91 16 04
Centre Auto Beaune 03 80 22 65 58

Alimentation

Allergies alimentaires : la cantine, c'est possible

Attention aux œufs, au lait, aux cacahouètes… Les listes d'interdits peuvent être longues pour les allergiques, mais il faut apprendre à vivre avec.


La cantine est un lieu de socialisation important dont il ne faut pas priver les enfants

Aujourd'hui, on sait de mieux en mieux réagir face aux allergies alimentaires. Et c'est tant mieux, car c'est une maladie qui touche 4 % des enfants, en France. Une maladie qui, dans les cas extrêmes, peut être mortelle. Néanmoins, une fois bien identifiée, l'allergie peut être évitée et on peut vivre quasi-normalement. Véronique Olivier, qui cumule les casquettes de maman d'enfant allergique, auteur culinaire et membre de l'« *Association Française de Prévention des Allergies* » (AFPRAL - allergies.afpral. fr), se bat pour insérer les enfants allergiques le plus possible à l'école. Son association a publié, ce mois-ci, un « *guide de restauration collective pour les enfants allergiques ou intolérants alimentaires* ».

« *Il y a 300 000 enfants allergiques à accueillir dans les cantines. Depuis 2003, il existe des projets d'accueil personnalisés (PAI) qui permettent, en principe, d'accueillir au mieux les enfants ayant des problèmes de santé… Malheureusement, parfois, ces PAI sont inversés et ce sont les enfants qui deviennent un danger dans notre société qui fonctionne de plus en plus sur le mode contentieux. Avec ce guide, nous avons voulu donner des outils pour que chaque problème ait sa solution.* »

Fiches techniques et remplacement

Ce guide a été réalisé, notamment, avec une diététicienne, elle-même allergique au poisson et avec des professionnels de la restauration collective. « *Selon que la restauration soit en gestion directe (ou auto-gestion) ou concédée (ou sous traitée) il sera toujours possible de trouver une solution. Dans leur très grande majorité, les enfants souffrant d'allergie ou d'intolérance alimentaire peuvent être accueillis à la cantine en conservant un esprit chaleureux, ouvert et accueillant* ». Et Véronique Olivier de souligner : « *les allergies légères sont faciles à traiter. Si on est allergique au kiwi, il suffit de servir une pomme à la place et d'éviter, par exemple, les salades de fruits exotiques. Une compote simple à la place, et le tour est joué* ». Pour chaque enfant, l'établissement scolaire a une fiche technique qui entre dans le cahier technique déjà obligatoire en cuisine. On y note le nom de l'enfant, son allergie et les produits de substitution possibles. «*Cela permet de ne pas avoir peur et de voir certains enfants prendre leur panier-repas à l'infirmerie au lieu de les voir manger au milieu de leurs camarades*». Il y a un gros travail à faire entre parents et responsables en milieu scolaire pour voir « *où se situe le mur… Attention, si mon enfant mange un kiwi, il meurt. OK, donnons-lui plutôt un yaourt* ».

Ne pas diaboliser

Pour les allergies plus graves, on peut apporter le panier-repas de l'enfant. Mais là encore, il ne faut pas dramatiser. L'enfant peut utiliser les couverts de la cantine et l'on peut réchauffer son repas au micro-ondes de l'établissement. « *Avec les normes d'hygiène actuelles, il n'y a pas de risque de contamination croisée.* »

Véronique, mère d'un enfant allergique à l'arachide est catégorique. « *L'allergie à la cacahouète, c'était problématique, il y a 30 ans. Aujourd'hui, on sait que seules les protéines sont allergènes. Il est donc possible, par exemple, de manger des frites cuites à l'huile d'arachide. Celle-ci est suffisamment purifiée pour ne pas poser de problème. On sait aussi que pour les enfants allergiques, les allergologues préconisent la réintroduction des aliments entre 5 et 8 ans, âge où l'allergie peut être stoppée. Alors, il faut dire non aux évictions sévères et systématiques.*» De quoi donner de l'espoir et l'envie de se renseigner pour ne pas stigmatiser les enfants allergiques à l'école.

MYRIAM TRICOCI

Zoom sur…

Allergie ou intolérance

Il faut distinguer l'allergie de l'intolérance alimentaire. La première peut, dans les cas, les plus graves, entraîner la mort par le tristement célèbre œdème de Quincke (gonflement des lèvres et de la gorge conduisant à l'étouffement) ou par choc anaphylactique (chute de tension et arrêt cardiaque). La seconde va présenter des symptômes gênants, mais rarement mortels, comme l'eczéma ou des problèmes digestifs. L'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) précise : « l'exemple classique d'intolérance alimentaire est l'intolérance au lactose. L'allergie alimentaire « vraie » correspond à des manifestations cliniques apparaissant après l'ingestion d'un allergène alimentaire. En eux-mêmes les allergènes ne constituent pas un danger, mais certains systèmes immunitaires les considèrent à tort comme tels et déclenchent une réaction de défense. »

Coin cuisine

Suprêmes de pintade laqués à l'orange et à la purée de céleri (4 personnes)

Préparation : 15minutes.
Cuisson : 15minutes.



Ingrédients
- 4 suprêmes de pintade,
- 2 oranges à jus,
- 15 centilitres de fond de volaille,
- 3 cuillères à soupe de sauce soja,
- 2 cuillères à soupe de miel liquide,
- 2 cuillères à soupe d'huile végétale,
- 20 grammes de beurre,
- Sel, poivre du moulin.

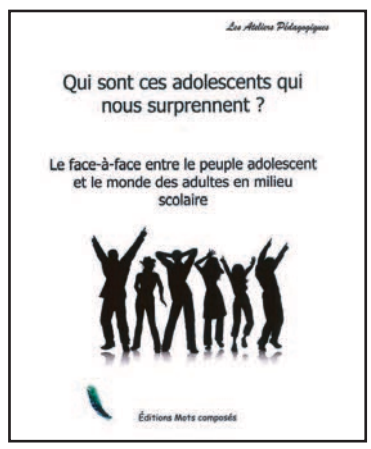
Préparation

Presser une orange. Prélever le zeste de la deuxième puis la peler à vif et prélever les quartiers.
Saler et poivrer les suprêmes de pintade puis les faire dorer dans l'huile dans une poêle. Une fois dorés, les arroser de miel, laisser légèrement caraméliser. Ajouter la sauce soja, laisser cuire 20 secondes puis ajouter le jus et les zestes d'orange. Laisser cuire 6 à 8 minutes sur feu moyen en les enrobant bien de sauce pour les laquer.
Retirer les suprêmes de la poêle, ajouter le fond de volaille. Faire réduire la sauce sur feu vif puis ajouter le beurre en fouettant.
Remettre les suprêmes à chauffer dans la sauce avec les quartiers d'oranges sans faire bouillir.
Astuce : servir avec une purée de céleri parfumée avec des zestes d'oranges restants.

Coin lecture

Qui sont ces adolescents qui nous surprennent ?

«Qui sont ces adolescents qui nous surprennent ?» est un livre rédigé par Les Ateliers Pédagogiques (www.ateliers-pedagogiques.com.



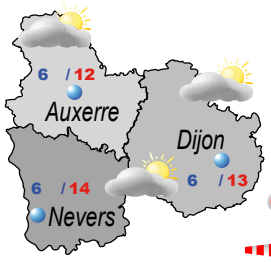
15 euros

Sous-titré « *Le face-à-face entre le peuple adolescent et le monde des adultes en milieu scolaire* », ce petit livre (113 pages) synthétise les interventions d'un colloque organisé en 2009 par l'Association des ateliers pédagogiques. Il ne s'agit pas de donner des recettes face à la problématique de l'agressivité et des comportements adolescents d'aujourd'hui. Les chroniques présentées ici « *invitent à comprendre, à ne pas placer l'affectif avant la raison* ». Cependant, elles n'excusent en rien les impolitesses, les provocations ou encore le manque de respect qui marquent les relations entre corps enseignant et apprenants. L'idée est plutôt de savoir comment réagir face à ceux qu'on a baptisés « bof génération » et qui, en fait, a bien du mal à « *s'investir dans un futur proche* ». Un seul fil rouge : comprendre, comprendre et encore comprendre… Pas facile mais indispensable pour éviter le clash.

THIERRY MICHEL

▶ Prévisions **météo** du 26 au 28 octobre

Vendredi 26 Octobre



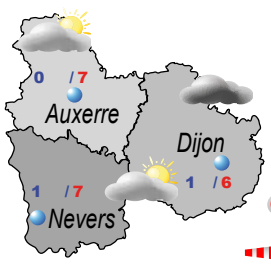
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Nord-Est 30 km/h

St Dimitri
Soleil : 08:35 - 19:02
Lune : 17:15 - 05:10

Samedi 27 Octobre



Nuageux
Le ciel sera très nuageux à couvert et le soleil bien timide. Les vents resteront modérés.

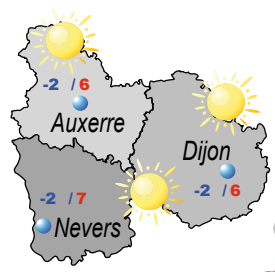
T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

Ste Emeline
Soleil : 08:36 - 19:00
Lune : 17:41 - 06:13

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 28 Octobre



Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Simon
Soleil : 08:37 - 18:59
Lune : 18:09 - 07:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 31 Octobre :

Nuages et éclaircies en perspective.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : -1 à 3 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Novembre :

De timides éclaircies et quelques averses pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 3 à 11 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

▶ Sudoku

						8		
		4	6		5			
7		9		8			2	
9	8							
4		2	7		9	5		6
							9	2
	5			1		4		3
			2		3	1		
		1						

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	5	7	4	1	6	9	3	2
9	1	2	8	3	7	4	5	6
3	4	6	9	5	2	1	8	7
1	7	3	2	6	8	5	9	4
5	2	8	1	9	4	7	6	3
6	9	4	5	7	3	2	1	8
2	6	1	7	8	5	3	4	9
7	8	5	3	4	9	6	2	1
4	3	9	6	2	1	8	7	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 27 octobre au 02 novembre

Samedi 27

TF1
20.50 Danse avec les stars, avec Chimène Badi, Amel Bent, Estelle Lefébure, Lorie, Taïg Khris, E. Moire, Gérard Vivès et Bastian Baker.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Garou, Daniel Lavoie, Michaël Gregorio, Guy Marchand, Michèle Torr, Marcel Amont, Herbert Léonard, Petula Clark, Dany Brillant, Chico et les Gypsies, Nana Mouskouri, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Un crime oublié ★★. Téléfilm avec Corinne Touzet, G. Cramoisan ⓾. *Prenant, mais prévisible.*
22.15 Tempêtes ★. Téléfilm avec Philippe Torreton. *Décevant.*
00.15 Appassionata «Promenades musicales à Budapest».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le crépuscule des civilisations ★★. (voir Sélection)
22.35 Fashion ! (3/3).

M6
20.50 Terra Nova (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec Jason O'Mara, Shelley Conn ⓾. *Original et bien fait.*

CANAL +
20.55 Les Lyonnais ★★. Policier (2011) de O. Marchal, avec Gérard Lanvin (1h38) ⓬. *Prenant.*

Dimanche 28

TF1
20.50 L'âge de glace 3 «Le temps des dinosaures» ★★★. Animation (2009) de Carlos Saldanha et M. Thurmeier (1h31). (voir Sélection)
22.40 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Deux jours à tuer ★★. Drame (2007) de Jean Becker, avec Albert Dupontel (1h22). *Poignant.*
22.10 Faites entrer l'accusé «Jean-Michel Bissonnet, le bourgeois, le jardinier et le vicomte» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Menace terroriste», «Meurtre à l'Opéra», «Murdoch.com». Série avec Yannick Bisson, Helene Joy.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.25 The star witness. Drame en NB (1931) de William A. Wellman, avec Walter Huston (1h15).

ARTE
20.45 Mariage à la grecque ★★★. Comédie en VO (2003) de J. Zwick, avec Nia Vardalos, John Corbett (1h35). (voir Sélection)
22.20 Mon joli canari.

M6
20.50 Capital «Maison : Rien n'est trop beau pour ma cuisine !».
22.45 Enquête exclusive «Chauffards, voleurs et trafiquants : Autoroutes à haut risque». Magazine.
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Lyon».

Lundi 29

TF1
20.50 Merlin. Téléfilm avec Gérard Jugnot, Marilou Berry, J. de Meaux.
22.40 New York, unité spéciale ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Henri Guaino, S. Greggio, J.-L. Fournier, Grand Corps Malade, Zabou.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Course contre la mort», «Abracadabra», «Une rose pour l'éternité» ★★ ⓾. *Prenant.*
22.55 Mots croisés. Magazine.
00.40 Carmen. Opéra de Bizet, avec Anna Caterina Antonacci.

FRANCE 3
20.45 Des chansons en héritage. Magazine présenté par Mireille Dumas, avec Julien Dassin, Claude François junior, Laurent Rossi, etc.
23.05 Ce qu'ils savaient «Les Alliés face à la Shoah» ★★ ⓾. *Très intéressant.*

ARTE
20.50 Les hommes du président ★★★. Drame en VO (1976) de Alan J. Pakula, avec Dustin Hoffman, R. Redford (2h05). *Passionnant.*
22.55 Canadian bacon ★★. Comédie en VO (1995) de Michael Moore, avec Alan Alda (1h31). *Amusant.*

M6
20.50 Nanny McPhee ★★. Comédie (2005) de Kirk Jones, avec Emma Thompson (1h32). *Très amusant.*
22.35 Devenir papa à tout prix.

CANAL +
20.55 XIII.2 (6 et 7/13). Série ⓬.

Mardi 30

TF1
20.50 Mentalist : «La preuve par la plume», «Plus rien à perdre», «Sang pour sang» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Astucieux.*
23.15 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Rire ensemble contre le racisme. Divertissement présenté par V. Guilhaume, avec Michel Boujenah, Le comte de Bouderbala, Titoff, Chevallier & Laspales, etc.
22.55 Infrarouge : «21 jours inoubliables», «Écologie : Ces catastrophes qui changèrent le monde».
01.30 Le dernier combat ★★. Fantastique en NB (1983) de Luc Besson, avec Pierre Jolivet (1h29). *Brillant et très original, mais violent.*

FRANCE 3
20.45 Mademoiselle Drot ★★★. Téléfilm de Christian Faure, avec Louise Monot, Mélanie Bernier, Michaël Cohen. (voir Sélection)
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Quel président pour l'Amérique ?
20.50 Le duel 2012. Documentaire.
22.40 Au cœur du Tea Party.
23.40 Les hommes qui ont fait l'Amérique. Documentaire.

M6
20.50 La France a un incroyable talent, avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.55 Planète dinosaures.

Mercredi 31

TF1
20.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Dexter (5 et 6/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Fort Boyard «Spécial Halloween». Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Christophe Baugrand, Delphine Wespiser, Laury Thilleman, Corinne Coman, Laetitia Bléger, Sylvie Tellier.
22.50 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par F. Lopez, avec Adriana Karembeu, Garou et François-Xavier Demaison.

FRANCE 3
20.45 Football «Coupe de la Ligue : PSG/Marseille».
23.55 L'ombre d'un doute «Nostradamus : La vérité sur ses prophéties». Magazine.

ARTE
20.45 État second ★★. Drame en VO (1993) de Peter Weir, avec Jeff Bridges, Isabella Rossellini (1h57). *Original et prenant.*
22.50 Sir Georg Solti. Documentaire.
23.40 C'est ici que je vis. Drame en VO (2008) de Marc Recha (1h28).

M6
20.50 Desperate housewives (14 et 15/23) ★★. *Très émouvant.*
22.30 Nouveau look...

CANAL +
20.55 50/50 ★★. Drame (2011) de J. Levine, avec Joseph Gordon-Levitt (1h37) ⓾. *Émouvant.*

Jeudi 1er

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton, Sébastien Demorand et Alexandre Gauthier.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Diplômés et surendettés», «La folie vampire».
22.15 Complément d'enquête «Chauffards : Comment en finir».
23.15 Grand public. Magazine.
01.05 Les faussaires ★★. Drame (2006) de S. Ruzowitzky, avec Karl Markowics (1h35) ⓾. *Passionnant.*

FRANCE 3
Soirée spéciale Robert De Niro
20.45 Mon beau-père et moi ★★. Comédie (2000) de J. Roach, avec Robert De Niro (1h47). *Amusant.*
23.10 Casino ★★★. Drame (1995) de M. Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci (2h58) ⓬. *Remarquable, mais affreux.*

ARTE
20.50 Ainsi soient-ils (7 et 8/8) ★. Série. *Un final très décevant.*
22.25 La magie du cosmos (3/5).
23.20 Alma, une enfant de la violence. Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Prime suspect (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec Maria Bello ⓬. *Une série policière prenante.*

Vendredi 2

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.10 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Deux flics sur les docks «Sur la mauvaise pente» ★★. Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Mata Gabin (1h29) ⓾. *Prenant, mais affreux.*
22.20 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.05 Mon Taratata à moi.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Le partage de la mer». Magazine de Georges Pernoud.

ARTE
20.50 Beau monstre ★★. Téléfilm en VO avec Stephen Tompkinson, Charlotte Riley, Andrea Lowe (1h30). *Très bien fait, mais très pénible.*
22.20 Breaking bad (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec Bryan Cranston, Aaron Paul, Anna Gunn. *Excellent.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Un monstre à Paris ★★★. Animation (2011) de Éric Bergeron, avec les voix de Vanessa Paradis, Mathieu Chédid, Gad Elmaleh (1h27). (voir Sélection)

SÉLECTION


JR

Mademoiselle Drot - Bénédicte Drot de Fézinzac a été chassée de chez elle par sa famille, car elle s'est retrouvée enceinte sans être mariée. Nous sommes en 1938, et, après avoir confié son bébé à une institution religieuse, la jeune femme doit se placer comme gouvernante chez Antoinette et Ernest Treives, un couple de riches juifs qui mène grand train. Cette belle histoire est l'adaptation d'un roman d'Hélène Millerand qui décrit la lente évolution d'une jeune fille figée dans sa souffrance et ses préjugés. Les décors et costumes sont très réussis, mais c'est surtout l'interprétation qui fait la valeur de cette œuvre. Louise Monot est extraordinaire de raideur, mais aussi de sensibilité refoulée, et Mélanie Bernier lui donne la réplique avec finesse. Ce téléfilm prouve que tout être humain peut évoluer, à la condition qu'il soit ouvert aux autres et à l'amour. Signalons un beau personnage de religieuse. ***Mardi 30, sur France 3, à 20h45.***

L'aventure humaine «Le crépuscule des civilisations» - Pourquoi des civilisations brillantes, telles celle de l'Égypte et celle de l'Empire khmer ont-elles disparu ? Sur les traces de deux archéologues français, le téléspectateur découvre les hypothèses avancées par les uns et les autres. Les images sont magnifiques, en particulier celles du Cambodge, et l'ensemble, bien que très classique, est très intéressant. ***Samedi 27, sur Arte, à 20h45***

L'âge de glace 3 «Le temps des dinosaures» - Dans ces aventures trépidantes, avec des dialogues hilarants, ce sont les profondeurs de la Terre qui sont explorées. Certains personnages ont été développés, tel Scrat, l'écureuil, et Scratina. Ensemble, ils entament une danse de la séduction originale et amusante. C'est à l'amour maternel que ce film rend hommage. Mais certaines images de monstres risquent d'effrayer les tout-petits. ***Dimanche 28, sur TF1, à 20h50.***

Mariage à la grecque - Pour une jeune fille grecque, le mariage est une priorité absolue. Avec un scénario parfaitement bien agencé et une succession de gags fort drôles, qui relèvent d'une observation attentive des comportements, ce film met en relief la confrontation entre deux cultures. Cette œuvre positive est un véritable hommage à l'amour et à la famille. Ce n'est pas courant, par les temps qui courent ! ***Dimanche 28, sur Arte, à 20h45.***

Un monstre à Paris - En 1910, Paris connaît la plus terribles des inondations. Éric Bergeron signe un délicieux film d'animation doté d'une musique de Mathieu Chédid, interprétée par Vanessa Paradis. Les vues de Paris sont superbes, les dessins très jolis, et le rythme soutenu. Bien sûr, il y a de nombreux clins d'œil, mais on aurait souhaité davantage d'humour dans cette ode à la beauté intérieure. ***Vendredi 2, sur Canal +, à 20h55.***

Originaire de Chine, le chrysanthème est généralement associé à la mort en France mais n'a pas la même symbolique ailleurs.

Le chrysanthème, fleur du bonheur

Si vous voulez être heureux pour une vie, cultivez des chrysanthèmes» dit un proverbe chinois. L'histoire de cette fleur extraordinaire puise ses racines en Chine où on la mentionne dans une encyclopédie trois siècles avant notre ère. Dans les montagnes chinoises, le chrysanthème apparaît alors sous la forme d'une petite fleur jaune à odeur de résine très forte et c'est d'ailleurs ainsi qu'on l'appelle à l'époque : fleur jaune.

Le chrysanthème est apprécié dans un premier temps pour aromatiser le thé ou le vin mais aussi comme plante médicinale, puis les Chinois le cultivent avec grand soin. On pense qu'il est arrivé au Japon vers le début du VIII[e] siècle. Très vite, la famille impériale s'entiche de cette fleur rebaptisée fleur d'or à un point tel qu'elle en fait au XIII[e] siècle l'emblème national, notamment parce qu'on lui attribue beauté et longévité. Le chrysanthème ornera longtemps le drapeau japonais et encore aujourd'hui, il existe un *«Ordre du chrysanthème»*, la plus haute distinction existante au pays du Soleil-Levant.



Chrysanthème Lilli Callen, uniflore de forme échevelée.



Chrysanthème Maman Proust, uniflore de forme rayonnante.



Les serres de la ville de Saint-Jean-de-Braye comptent des centaines d'espèces.

Le chrysanthème fait son apparition en Europe en 1 688 grâce aux Hollandais qui avaient le monopole du commerce avec le Japon. Mais c'est le naturaliste suédois Carl von Linné qui entre en 1753 en possession d'une variété qu'il baptise Chrsanthemum Indicum et qui correspond à l'une des variétés à l'origine de nos chrysanthèmes actuels. Le négociant et navigateur marseillais Pierre Blancard réintroduit le chrysanthème en France en 1 789. Depuis lors, les horticulteurs français ne cessent de cultiver et de bouturer ces fleurs originaires d'Asie.

Facile à cultiver

Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le chrysanthème est la plante que les Français achètent le plus - près de 25 millions sont vendus chaque année - mais qu'ils rechignent à planter dans leur jardin. Le chrysanthème est encore aujourd'hui associé dans l'Hexagone à l'image de mort et de cimetière. Ce fait remonte à la décision du gouvernement de Raymond Poincaré qui a décrété le fleurissement des tombes des soldats disparus dans toute la France le 11 novembre 1919, premier anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale.

A cette époque de l'année, la seule plante fleurie étant le chrysanthème, les Français ont commencé à le déposer dans les cimetières et cette habitude a perduré avec le fleurissement des tombes généralement effectué à la Toussaint pour honorer le Jour des défunts. *«Le chrysanthème qui fait partie de la famille des astéracées a besoin d'obscurité pour fleurir, c'est pour cela qu'il est disponible en fin d'année. Il peut résister à des températures comprises entre -5 et - -10 °C, c'est pour ces raisons qu'il se retrouve sur les tombes»* explique Marie-Hélène Durand, coordinatrice du service espace verts de la ville de Saint-Jean-de-Braye et gestionnaire de la collection du Conservatoire du chrysanthème situé dans cette même ville du Loiret.

Passionnée par cette plante originaire d'Asie, elle regrette que les Français aient cette réticence à voir dans le chrysanthème une fleur comme les autres. *«Les chrysanthèmes ont une palette de coloris très variés et des formes très différentes, les fleurs pouvant être échevelées, incurvées, rayonnantes ou en boules. Les gens savent rarement, par exemple, que les chrysanthèmes uniformes font un mètre à un mètre cinquante de haut avec des fleurs pouvant atteindre un diamètre de vingt centimètres. Les chrysanthèmes présentent également l'avantage de se cultiver facilement et d'avoir une longue tenue en vase puisqu'un bouquet de ces fleurs coupées peut durer trois semaines»*.

Si la mauvaise réputation du chrysanthème à la vie tenace dans l'Hexagone, il en va autrement ailleurs. Dans de nombreux pays comme l'Allemagne, il orne les jardins, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, le chrysanthème s'offre aux mariés, en Australie, il est une des fleurs reines de la fête des mères et en Asie, il symbolise toujours la joie, le bonheur, la santé, la longévité.

Valérie Godement

Des poupées de chrysanthèmes

Depuis des siècles, le chrysanthème occupe une place de premier choix dans la société japonaise. Fleur impériale symbolisant noblesse, bonheur et longévité, le kiku (nom nippon du chrysanthème) est mis à l'honneur au mois de septembre, rebaptisé mois du chrysanthème dans tout le pays. Au neuvième jour du neuvième mois aussi baptisé Festival de la joie, des fêtes sont organisées pour célébrer la fleur impériale. Outre de magnifiques compositions et parterres floraux, on fabrique à cette occasion des kiku-ningyô, des poupées géantes dont les vêtements sont faits de chrysanthèmes. Elles sont généralement présentées dans des décors évoquant des scènes historiques.



Comme au Japon, certaines villes françaises utilisent les chrysanthèmes pour les compositions florales.

V. G.

▶ Collections

Le chrysanthème a son Conservatoire national

Le Conservatoire national du chrysanthème Paul Lemaire a été fondé en 1990 par Paulette Lemaire, fille du chrysanthémiste Paul Lemaire. Situé à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), il occupe 500 m² de serres municipales et un terrain de 800 m².

Il a pour mission de collecter des variétés anciennes, rares et d'assurer la préservation et la valorisation de ce patrimoine végétal. Il dispose aussi d'une bibliothèque documentaire.

La collection est aujourd'hui riche de 440 plantes et le Conservatoire a pour vocation de sensibiliser le public aux différentes utilisations possibles de cette fleur. Depuis 2006, le Conservatoire et la ville de Saint-Jean-de-Braye organisent un Salon du chrysanthème sur l'esplanade de la salle des fêtes. L'occasion d'admirer ces fleurs multicolores en composition. Cette année, il a lieu du 9 au 11 novembre.



Le Conservatoire du chrysanthème préserve et promeut cette fleur venue de Chine.

V. G.